

M. Dozois: les démissions ne changent rien au statut de grévistes

Dernière heure: le juge Frédéric Dorion, de Québec, a accédé tard hier soir à la requête du gouvernement et émis une injonction ordonnant le retour au travail des employés de la Commission de transport de Montréal.

QUÉBEC (DNC) — Quelques heures avant l'émission probable d'une injonction ordonnant aux grévistes de la CTM de reprendre le travail immédiatement, le premier ministre intermédiaire, M. Paul Dozois, a déclaré hier soir que dans l'éventualité d'une démission en bloc des syndicats le gouvernement considérerait qu'ils demeurent quand même grévistes et doivent par conséquent obtempérer à l'ordre de la Cour sous peine des sanctions prévues par la loi.

"Libre à eux de poser un tel geste mais ça ne change absolument rien à leur statut de grévistes", a dit M. Dozois qui rapportait alors l'opinion des conseillers juridiques du gouvernement.

C'est à l'étude juridique Pré-vost, Gagné, Flynn et Rivard de Québec qu'a été confiée hier matin par le ministre intermédiaire de la justice, M. Armand Maltais, la tâche de présenter une requête en injonction en vertu de l'article 99 du code du travail. Cette dernière a été présentée hier après-midi à Québec au juge en chef adjoint de la Cour supérieure M. Frédéric Dorion. On attendait le jugement au cours de la soirée.

Me Jacques Flynn a précisé hier soir que la requête demandait que l'injonction soit accordée de façon globale pour les 6,000 grévistes. Si le juge Dorion l'autorise également, elle serait signifiée de façon personnelle aux seuls dirigeants du syndicat; les autres grévistes étant avertis par la voie des organes d'information.

"J'espère que les grévistes, en tant que citoyens, seront respectueux des lois et qu'ils se soumettront de bonne grâce à cette disposition du code du travail", a dit M. Dozois à l'issue d'une séance du conseil des ministres. Le premier ministre intermédiaire ne croit pas d'ailleurs que le conflit actuel constitue une épreuve de force entre le gouvernement et la CSN.

Le cabinet doit se réunir de nouveau cet après-midi et siégera en séance extraordinaire ce soir et demain si nécessaire, a précisé le ministre Dozois.

"Si la grève n'avait pas alors pris fin, nous adoptions alors les dispositions que nous jugeons à propos pour mettre fin à ce conflit".

On croit que le gouvernement convoquerait alors une session spéciale pour le début de la semaine prochaine.



Rico Petrocelli a largement contribué à la victoire des Red Sox de Boston sur les Cardinals de St-Louis, hier, en réussissant deux coups de circuit. La joute décisive de la série mondiale sera disputée cet après-midi, à Boston de nouveau, au Fenway Park.

Série mondiale (sixième joute)

St-Louis 002 000 200-4 8 0
Boston 010 300 04x-8 12 1
Hughes, Willis 4, Briles 5, Lamabe 7, Hoerner 7, Jaster 7, Washburn 7, Woodeshick 8 et McCarver; Waslewski, Wyatt 6, Bell 8 et Howard. G — Wyatt, P — Lamabe. Circuits: St-Louis, Brock; Boston, Petrocelli 2, Smith, Yastrzemski.



Les électeurs de la Saskatchewan ont suivi en grand nombre hier l'exemple de leur premier ministre, M. Ross Thatcher, et de son épouse: ils devaient renouveler le mandat de leurs 58 députés à l'Assemblée législative. Il est de tradition, en Saskatchewan, de prendre la chose publique au sérieux: en vingt ans, le taux de participation aux élections générales n'a jamais été inférieur à 83%. A la dissolution, le parti libéral de M. Thatcher détenait 31 des sièges de l'Assemblée, le parti C.C.F., dirigé par M. Woodrow Lloyd 26, les Conservateurs un seul, avec un siège à pourvoir. (Téléphoto P.C.)

Ottawa a déboursé au Québec plus d'un milliard en 1966-67

OTTAWA (DNC) — Le Québec a reçu au cours de 1966-67 plus de \$1 milliard du gouvernement fédéral en subventions inconditionnelles, en subventions conditionnelles et en prestations diverses au titre soit de l'assurance-chômage, soit des allocations familiales, soit de la sécurité de la vieillesse.

Les sommes équivalentes versées dans le Canada tout entier s'élèvent à près de \$4 milliards.

Ces chiffres ont été rendus publics aujourd'hui par le ministre des finances M. Mitchell Sharp dans une réponse écrite à une question du député indépendant de Sherbrooke M. Maurice Allard.

Ces sommes comprennent l'abattement fiscal reçu par Québec en vertu de son droit d'option de retrait de certains programmes, mais elles ne comprennent pas l'abattement fiscal général qui s'applique à toutes les provinces. Cet abattement fiscal équivaut pour Québec, dans le cas de l'impôt sur le revenu des particuliers, à une somme de près de \$220 millions et dans le cas de l'impôt sur le revenu des sociétés à une somme de \$117 millions.

Le document rendu public par le ministre des finances ne dit pas quelle proportion du milliard de dollar déboursé au Québec représente en fait les impôts payés à Ottawa par les Québécois.

D'autre part, des fonctionnaires du ministère des finances ont laissé entendre que le milliard versé en subventions diverses ne représente qu'un peu moins de la moitié du total déboursé annuellement par le gouvernement fédéral au Québec. Le reste comprendrait ce qu'on appelle au ministère les dépenses dont la destination est plus difficilement identifiable, comme celles des Chemins de fer nationaux, du ministère de la défense et du ministère des travaux publics.

A la demande du député de Sherbrooke, le ministre des finances a ajouté un tableau dans lequel il compare les sommes versées per capita dans diverses provinces au titre des programmes mentionnés.

Au poste des subventions inconditionnelles, le Québec vient au septième rang, au poste des subventions conditionnelles, au troisième rang. La province vient en sixième place quant aux sommes payées à chaque citoyen en prestations d'assurance-chômage. Aux postes des allocations fa-

miliales, les versements faits à chaque Québécois sont moins importants que dans 5 autres provinces du pays. La province vient au huitième rang pour ce qui est des sommes ver-

sées au titre de la sécurité de la vieillesse et bonne dixième pour les versements qu'elle reçoit per capita en pensions et allocations aux anciens combattants.

Paievements de transfert du gouvernement fédéral destinés au Québec	
Année financière 1966-67 (en millions de dollars)	
I. Virements intergouvernementaux	
A) Subventions inconditionnelles:	
Subventions statutaires	4.0
Péréquation	50.4
Tranche de l'impôt fédéral sur les successions	11.5
Virement d'une tranche de l'impôt sur le revenu acquitté par certaines compagnies de services publics	6
TOTAL	166.5
B) Subventions conditionnelles:	
1) Hygiène	185.3
2) Bien-être	84.3
3) Formation technique et professionnelle	82.6
4) Agriculture	1.3
5) Organisation des mesures d'urgence	1.6
6) Arde	4.3
7) Travaux municipaux d'hiver	19.6
8) Forêts	1.9
9) Routes	44.4
10) Subventions du Centenaire	2.9
11) Pêcheries	3
TOTAL	428.5
II. Paiements de transfert aux personnes:	
A) Prestations d'assurance-chômage	
B) Allocations familiales	96.2
C) Sécurité de la vieillesse	165.2
D) Autres:	238.4
Pensions aux anciens combattants	22.7
Allocations aux anciens combattants	12.6
TOTAL	535.1

Interview exclusive du président Boumedienne

Israël est fruit du colonialisme; ce fut une erreur des pays arabes d'accepter le cessez-le-feu, en juin

de notre envoyé spécial, Louis Winitzer

ALGER — Au cours d'un entretien de deux heures, avec le président Boumedienne, j'ai pu recueillir ses vues sur quelques grands problèmes de l'heure.

Pour ce qui est de la crise au Moyen-Orient, d'abord, le colonel Boumedienne ne cache pas son amertume devant l'accumulation d'erreurs commises par le président Nasser. Ce dernier aurait dû savoir — et les Algériens le lui ont rappelé avant que la guerre n'éclate — qu'Israël ne cherchait qu'un prétexte pour avoir une fois de plus recours à l'agression, que les menaces proférées par le gouvernement d'Israël contre les dirigeants syriens n'avaient peut-être été qu'un piège pour provoquer une escalade égyptienne qui, à son tour, permettrait une escalade — militaire — israélienne. Le blocus du détroit de Tiran constituait certainement pour les Israéliens le prétexte rêvé. Par conséquent, de deux choses l'une: ou l'Egypte estimait le moment venu de liquider Israël et alors il fallait frapper la première, ou le moment n'était pas ve-

Pour contourner l'injonction émise contre eux

Les grévistes de la CTM démissionneront en bloc

par Jules LeBlanc

La grève des transports en commun à Montréal entre ce matin dans sa quatrième semaine et aucun espoir de règlement ne point encore à l'horizon en dépit de la décision du cabinet de recourir à des injonctions pour contraindre les 6,000 grévistes de la Commission de transport de Montréal à retourner immédiatement au travail. Rien n'indique que la reprise des services de transport en commun pourra avoir lieu avant le début de la semaine prochaine. Au contraire, tout porte à croire que si l'injonction est accordée par le tribunal et décernée aux grévistes, ceux-ci vont répondre en démissionnant en bloc.

L'attitude des quelque 4,000 grévistes qui ont assisté hier après-midi à une réunion à l'aréna Maurice-Richard indique clairement que les 6,000 employés de la Commission de transport de Montréal n'ont aucunement l'intention de se soumettre à l'ordre de la Cour supérieure leur enjoignant de retourner au travail, si l'injonction est émise. La menace d'injonctions qui pesait sur leur gorge hier ne semblait aucunement perturber les grévistes et le seul sujet de discussion qui flottait dans l'air c'était la démission massive.

Nouvelle impasse

D'une part, on sait que jusqu'ici les injonctions n'ont pas réussi à mettre fin à des arrêts de travail dans les services publics au Québec. D'autre part, la démission massive, soulignée-on, est pour un groupe d'employés davantage un moyen d'affirmer sa détermination et sa solidarité, davantage un moyen de pression, qu'un moyen efficace de régler le litige. Certains services dans le transport en commun sont spécialisés et les employés qui y travaillent ne peuvent pas être remplacés du jour au lendemain; par contre, 6,000 personnes ne peuvent pas facilement se trouver un emploi en même temps dans une même ville.

Une nouvelle impasse est donc en train de se constituer, semble-t-il. Pendant ce temps, les dirigeants syndicaux réaffirment plus fortement que jamais leur désir de négocier et de trouver des compromis raisonnables.

Détermination farouche

Hier après-midi, on pouvait facilement percevoir une détermination farouche chez les employés du transport en commun réunis à l'aréna Maurice-Richard. L'absence de toute peur ou insécurité, une discipline peu ordinaire, un calme froid devant l'épée dégainée, une fermeté telle qu'elle ne cherchait même pas (ou très peu) à s'ex-térioriser sous formes de paroles ou d'actes, tel était le climat qui régnait dans la salle. Seulement une heure après le début de cette réunion pourtant décisive, les grévistes quittaient les lieux.

Non seulement cette réunion n'a pas été houleuse, mais, à une demi-douzaine d'exceptions près, elle n'a guère été ponctuée par des explosions d'enthousiasme ou de colère. Le rapport de M. Marcel Pepin, le président général de la Confédération des syndicats nationaux, a été accueilli par une ovation délirante; toute évocation de M. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif de Montréal, soulevait l'ire des grévistes; aux appels à la démission massive et à une marche sur l'hôtel de ville, la foule répondait par des "oui" spontanés et quasi unanimes; l'enterrement de première classe et de grande pompe qu'on a donné au juge François Chevalier, qui a agi comme médiateur dans le différend, — un corbillard, un cercueil ouvert avec l'effigie du juge, quatre landeaux de fleurs, un cardinal qui officiait, une fanfare, etc. — a beaucoup déridé l'assistance avant le début de la réunion. A Hormis cela, une réunion des plus calmes qui s'est terminée par une manifestation bruyante mais ordonnée devant l'hôtel de ville de Montréal où les grévistes ont réclamé fortement M. Saulnier et affirmé leur désir de négocier. On a rarement vu une manifestation d'une telle ampleur (1,000 à 1,500 personnes) se dérouler dans un tel ordre, a confié au "Devoir" l'inspecteur-chef Côté qui dirigeait les forces policières.

Démission massive

La seule décision prise officiellement au cours de la réunion d'hier a été d'accepter l'attitude que les dirigeants syndicaux ont prise en fin de semaine face à la suggestion du gouvernement, soit le rejet de l'arbitrage. Le vote à main levée n'a révélé que trois ou quatre oppositions.

Les grévistes n'ont pas été appelés à se prononcer sur l'éventualité d'une démission massive, aucune résolution en ce sens n'ayant été présentée. L'ensemble des

Voir page 6: Les grévistes

EN ONTARIO

Comment expliquer ce mécontentement au sein de l'opulence?

de notre envoyé spécial, Michel Roy

TORONTO — "L'Ontario est une province très riche, beaucoup de ses citoyens sont prospères; le chômage n'existe pratiquement pas; Toronto baigne dans l'opulence; le gouvernement a investi dans l'éducation plus que toute autre province depuis quelques années (proportionnellement et en chiffres absolus); près de 90 p.c. des citoyens sont couverts par l'assurance-maladie; l'administration de la justice, sans être irréprochable, est très honnête; la démocratie n'est nulle part bâfoyée... cela ressemble à la perfection! Enfin, de quoi vous plaignez-vous?"

Mon interlocuteur sourit en écoutant cette énumération sommaire que lui propose un Québécois. Il s'appelle Leon Kumove. C'est un travailleur social, spécialiste des questions urbaines. A trente-neuf ans, il est candidat néo-démocrate dans la circonscription de York-Forest Hill qui englobe le plus beau quartier résidentiel de la ville, le Westmount de Toronto. On le croit capable de déloger son adversaire, le conservateur Edward Dunlop, candidat qu'on identifie à l'establishment. Ce comité est compris dans la circonscription fédérale de South York que représente aux Communes M. David Lewis, leader adjoint du NPD.

— Voyez-vous, répond M. Kumove, le citoyen ontarien aujourd'hui demande précisément la perfection. Il veut que cette société opulente soit mieux organisée. Il veut un meilleur niveau de vie. Il gagne beaucoup d'argent, c'est vrai. Mais il travaille beaucoup pour le gagner et, souvent, sa femme travaille aussi. Il veut acheter une maison, mais les prix montent constamment. Il se contente alors d'un appartement, mais les loyers sont toujours plus élevés. Il cherche à réaliser des économies, mais le fardeau fiscal l'en empêche.

Pour M. Kumove, c'est le problème du logement et la question des impôts qui dominent cette campagne, du moins dans les quelque trente circonscriptions de la région torontoise où se trouve concentrée 40 p.c. de la population totale de l'Ontario. Et ce sont là les problèmes qu'on lui soumet dans son comté qu'il parcourt en frappant à toutes les portes depuis janvier dernier. Car ce territoire ne comprend pas seulement les châteaux et les manoirs des Canadiens les plus riches du pays. On y trouve aussi des quartiers délabrés, des quartiers remplis de demeures plus modestes et beaucoup d'immeubles d'appartements.

Les observations de M. Kumove sont confirmées par d'autres témoignages cueillis ici et par l'insistance que met la presse, dans ses pages documentaires, à poser et à illustrer le problème du logement, source évidente de mécontentement. Ce n'est pas que le gouvernement de M. Robarts n'ait rien fait: l'Ontario Housing Corporation ne cesse de construire, de faire construire ou d'acquiescer des logements qu'elle met à la disposition des citoyens à des conditions avantageuses. Cette société s'efforce aussi d'acheter des terrains dans les banlieues en vue d'y faire construire des habitations. Mais

Voir page 6: En Ontario

René Tremblay préconise l'union économique des États-Unis et du Canada

L'ancien ministre de l'immigration, M. René Tremblay, député fédéral de Matapédia-Matane, préconise l'union économique du Canada et des États-Unis.

Dans l'esprit de l'ancien ministre, l'union économique comporterait des ententes sur le libre échange des marchandises, le flot continu des capitaux, l'échange des découvertes scientifiques et industrielles, et même sur le tourisme et les ressources naturelles.

"L'intégration à l'économie nord-américaine doit être active, organisée, dirigée, contrôlée et non boudée, rejetée ou restreinte", a déclaré M. Tremblay à l'assemblée annuelle du comté de St-Jacques, à laquelle l'avait invité le député Maurice Rinfret, président de l'association des comités pléniers de la chambre des Communes.

"Beaucoup de pays nous envient la bonne fortune d'être les voisins de la plus puissante économie du monde. Sachons en tirer profit, tout en maintenant notre légitime liberté politique", a-t-il ajouté.

Voir page 6: Tremblay

Voir page 6: Les grévistes

Voir page 6: Boumedienne

Voir page 6: Boumedienne

Voir page 6: Boumedienne



MADRID (AFP) — "Les élections se sont déroulées normalement sur tout le territoire espagnol", a déclaré mardi soir à la presse le général Camilo Alonso Vega, ministre de l'intérieur. Le général a ensuite fourni des chiffres concernant le pourcentage des votants, qui fut très variable d'une province à l'autre. Les observateurs ont ainsi noté que le plus grand nombre de votants — 75 à 80 pour cent — a été enregistré dans les provinces particulièrement agricoles, telles celles d'Avila, Guenca, Huesca, Zamora, Burgos, etc. A Madrid et Barcelone, le pourcentage s'est élevé à 45 pour cent.

Les observateurs en concluent que les consignes d'abstention données par le parti socialiste, les "commissions ouvrières" et les mouvements nationalistes basque et catalan ont trouvé écho dans certaines zones.

LE CAIRE (AFP) — La République arabe unie a refusé de permettre aux navires bloqués dans le canal depuis le début des hostilités au Moyen-Orient d'emprunter la partie sud du canal pour le quitter,

a annoncé mercredi le quotidien Gomhouri. Le journal ajoute que la navigation normale sur le canal ne sera rétablie que lorsque les forces israéliennes se retireront des positions qu'elles occupent actuellement et seront revenues à celles qui étaient les leurs avant le 5 juin dernier.

KARACHI (AFP) — L'Inde a violé le cessez-le-feu lundi au Cachemire en pénétrant à l'intérieur du pays sur deux cents mètres, déclare-t-on officiellement à Rawalpindi. Une protestation a été adressée par le Pakistan auprès des observateurs militaires des Nations unies, ajoute-t-on de même source.

COTONOU (AFP) — "Enugu ou le retour des civils s'accroît est toujours sous le contrôle total des forces du Biafra. Une conférence de presse s'y tiendra samedi prochain, à laquelle sont conviés tous les journalistes désireux d'y assister", a déclaré hier matin la Voix du Biafra, captée à Cotonou. "Le gouvernement d'Enugu, a poursuivi la radio, met au

défi Gowan de donner une date précise sur la conférence de presse qu'il prétend vouloir tenir dans la capitale du Biafra".

LONDRES (AFP) — Simples, austères même, les funérailles de Lord Attlee qui se sont déroulées mercredi après-midi à Temple Church, à Londres, ont été à l'image de la vie de l'ancien premier ministre travailliste.

150 personnes environ, parmi lesquelles le fils et les trois filles de l'ancien leader du Labour, ainsi que le pre-

mier ministre et Mme Harold Wilson, assistaient à la cérémonie, qui a duré moins de 20 minutes, dans l'église médiévale, entourée de platanes.

Lord Attlee, qui a été pendant 20 ans leader du parti travailliste, est décédé dimanche dernier à l'âge de 84 ans.

WASHINGTON (AFP) — La Maison Blanche a implicitement condamné mercredi une manœuvre du sénateur Everett Dirksen qui viserait à imposer des quotas sur un grand

nombre de produits importés aux Etats-Unis.

Le leader de la minorité républicaine à la chambre haute vient de déposer un amendement au projet de loi sur les crédits de la sécurité sociale, qui réclame notamment l'imposition de quotas d'importation sur l'acier, le pétrole, les textiles et les produits laitiers ainsi que la viande de bœuf, le plomb, le zinc, les chaussures et le verre.

Le porte-parole de la présidence, M. George Christian, a déclaré que l'amendement

"Dirksen" ne bénéficie pas de l'appui de l'Administration mais que celle-ci continue d'accorder son soutien aux accords du Kennedy Round.

CAP KENNEDY (FLORIDE) (AFP) — La répétition de compte à rebours de la superfusée "Saturne-5" a connu mercredi de nouvelles difficultés techniques. Elle a dû être encore une fois interrompue en effet quand la batterie principale du second étage de ce véhicule a indiqué une assez forte surcharge de courant.

MOSCOU — La décision de réduire d'un an la durée du service militaire dans les forces armées soviétiques, de rendre moins souple le système des sursis, et peut-être d'abaisser l'âge du recrutement, sera vraisemblablement prise au cours de l'actuelle session budgétaire du Soviet suprême.

Des projets dans ce sens seront présentés, devant les deux chambres réunies du Soviet suprême, par le maréchal Andreï Gretchko, ministre de la défense de l'URSS, apprend-on de bonne source.

Cette opération — commencée il y a près de deux semaines et qui ne devait durer que 83 heures — avait repris mercredi matin alors que le compte à rebours était de cinq heures avant l'heure d'un lancement hypothétique. La NASA annonce maintenant au Cap Kennedy que la reprise de cette répétition est remise à jeudi. Le compte à rebours s'élèvera alors à treize heures avant l'"heure-H". Plusieurs phases secondaires de cette opération doivent en effet subir un recyclage.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HENRI-BOURASSA

Demande

un professeur de mathématiques et de physique au niveau des 10ème et 11ème années pour l'école Sacre-Coeur, à Graceland.

Communiquer par téléphone avec :

M. Gilbert Joly
Directeur Général des Écoles
Commission Scolaire Régionale Henri-Bourassa
Mont-Laurier, Qué.
Téléphone: 623-1525

L'ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA DEMANDE UN CONTROLEUR-ADJOINT

Le candidat heureux aura l'occasion de participer à la direction d'un système raffiné de comptabilité automatisée et de traitement électronique de données. Les aspirants devraient être licenciés en commerce avec spécialisation en comptabilité, ou posséder des connaissances et une expérience équivalente. Une expérience dans l'analyse des systèmes d'ordinateurs est une condition requise.

Les candidats doivent vouloir faire une carrière de l'analyse des systèmes d'ordinateurs, et de la préparation des données pour la gestion.

Traitements et bénéfices équivalents à ceux du Service public du Canada.

Faire application au :
Secrétaire exécutif,
AFPC,
88, avenue Argyle
Ottawa 4, Ontario.

RELATIONS PUBLIQUES

Une grande entreprise canadienne recherche un relationniste de métier, diplômé universitaire de préférence, pour occuper un poste important à l'intérieur d'un grand service de relations publiques. Il doit avoir au moins dix ans d'expérience dans le domaine des relations publiques et avoir déjà été responsable, au sein d'une grande industrie ou d'un service du gouvernement, de plusieurs des activités suivantes: rédaction, publication et distribution de journaux d'entreprise, brochures ou pamphlets; rédaction et présentation de conférences et exposés; conception et production de matériel audio-visuel; relations de presse; relations communautaires ou annonce commerciale. De langue française, il doit posséder sa langue à fond et être capable de s'exprimer avec une grande facilité oralement et par écrit. Il doit aussi avoir une connaissance solide de la langue anglaise. Il aura déjà démontré des talents administratifs, lui permettant de mettre en exécution des projets complexes dont le succès exige de l'intelligence, du dynamisme et du tact. Lieu de travail: Montréal.

Faire parvenir "curriculum vitae" à :

Case Postale
LE DEVOIR

BANQUE DU CANADA

CHEF DES SERVICES D'INFORMATIQUE

OTTAWA

La Banque du Canada demande, pour affectation au poste susmentionné, un homme ayant l'expérience, acquise dans des postes supérieurs, de la programmation, de l'analyse et de l'étude des systèmes d'ordinateurs, et connaissant à fond l'appareillage électronique requis. Il sera appelé à organiser un centre d'informatique, à participer à la sélection de l'équipement nécessaire et à faire l'étude technique de systèmes devant servir à des travaux de grande envergure en matière de traitement des données. Il devra en outre fournir des services d'informatique aux diverses divisions de la Banque, y compris la mise au point de méthodes pratiques pour la recherche en économétrie.

Les postulants devront justifier d'un talent reconnu pour organiser et diriger un groupe de gestion de systèmes d'ordinateurs où les analystes et les programmeurs s'adonnent à de nombreux travaux d'application pratique en matière d'informatique et de recherches. L'expérience de la mise au point d'une installation d'importance moyenne et de l'utilisation d'ordinateurs à grande distance, constituera un avantage.

Le traitement de début est à discuter. Toute demande restera confidentielle. Les intéressés sont priés d'envoyer à l'adresse ci-dessous, sous la mention Confidential, l'exposé détaillé de leur formation et expérience:

Le Secrétaire, Banque du Canada
Rue Wellington, Ottawa 4, Ontario

DIÉTÉTICIENNE THÉRAPEUTIQUE

demandée
par un hôpital général de 850 lits. Département moderne de diététique très bien équipé, comprenant un service central de cabanets.

L'enregistrement et l'admission à l'A.C.D. sont requis des candidates.

L'échelle des salaires se situe entre \$403, et \$515, par mois, S.V.P. soumettre les demandes d'emploi au :
Directeur du Personnel
Hamilton Civic Hospitals
296 Victoria Ave. N. Hamilton, Ontario

LES PLACEMENTS COLLECTIFS INC. 333 EST, RUE CRAIG, MONTRÉAL ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Travail: Aider à l'installation d'un ordinateur IBM, modèle 360/20, à bandes et à disques.

Conditions: Deux ans d'expérience Bilingue

Salaire: À discuter

Envoyer son curriculum vitae à
M. Lecompte

VENDEZ DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

à temps partiel

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI

TASSÉ & ASSOCIÉES, LTÉE

215, rue St-Jacques
Bureau 701
Montréal

BERTHIAUME, ST-PIERRE, THÉRIAULT & ASSOCIÉS INC.

Conseillers en informatique recherchent des

ANALYSTES

très qualifiés et ayant une connaissance pratique des systèmes de programmation et d'exploitation.

PROGRAMMEURS

ayant une expérience approfondie des langages courants de programmation (Cobol, Assembler, PL/I, etc.).

L'objectif de notre firme est de valoriser l'utilisation de l'informatique par des techniques de traitement électronique. Notre personnel travaille selon des méthodes et des concepts très avancés de l'informatique et est en contact constant avec divers usagers d'ordinateurs dans les secteurs privés et publics de l'entreprise.

Salaires et bénéfices marginaux placeront les candidats recherchés au niveau très supérieur du marché. Discretion assurée.

Communiquez avec M. Robert Thériault à 878-3158 ou écrivez à l'une des deux adresses suivantes:

MONTRÉAL: 1, Place Ville-Marie, suite 1510
QUÉBEC: 10, Avenue de Bernières



CHEF DE DIVISION PSYCHO-SOCIOLOGIE DU TRAVAIL

La direction Planification et Recherche de la direction générale du Personnel est à la recherche d'un chef de division en psycho-sociologie du travail.

LE POSTE: Effectuer et surveiller des recherches pouvant couvrir tous les domaines de la sociologie et de la psychologie industrielles appliquées à l'intérieur d'une entreprise.

LE CANDIDAT: - Doit posséder, de préférence, une maîtrise ou une licence dans une des disciplines précitées.
- Doit avoir déjà réalisé des recherches avec une grande marge de responsabilités.

- Doit avoir manifesté un intérêt marqué pour les problèmes du travail, pour les fondements théoriques et la méthodologie de cette discipline et être apte à traduire des problèmes pratiques en schémas de recherche.

- Dans le cas d'un candidat dont la langue maternelle serait autre que le français, il faudrait qu'il puisse lire et écrire cette langue avec aisance et accepter de perfectionner sa connaissance du français, si nécessaire.

LIEU DE TRAVAIL: Siège social - Montréal; le travail peut entraîner des déplacements occasionnels.

À NOTER: Toute demande demeure strictement confidentielle. Les candidats intéressés pourront se procurer, par écrit, une formule de demande d'emploi en inscrivant sur l'enveloppe le numéro 67-501-01 à:

HYDRO-QUÉBEC

DIRECTION DE L'EMBAUCHAGE - 12e ÉTAGE
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL 1 (QUÉBEC)

Premières dépositions des témoins au procès Debray

CAMIRI (De l'envoyé spécial de l'AFP Mario Bianchi) — La quatrième journée d'audience au procès de Camiri a commencé devant un public clairsemé hier matin après une nuit d'orage et sous un ciel couvert.

Les accusés ont été placés pour la première fois près de leurs avocats défenseurs, comme l'avait demandé la veille Me Raul Novillo, défenseur de Régis Debray. Pour la première fois également, le père de Régis Debray n'assistait pas à l'audience: Me Georges Debray a en effet décidé de ne plus suivre les débats.

Après la lecture du procès verbal de la séance de mardi, qui appelle des remarques secondaires des avocats de la défense, le procureur militaire le colonel Remberto Iriarte demande que soient lus les certificats de décès des soldats et officiers tués dans les embuscades de Nancahuazu du 23 mars et d'Iripito du 10 avril, et différents documents du dossier avant de faire appel aux témoins oculaires des deux embuscades.

C'est alors que se produit un incident violent quand Me

Raul Novillo demande à voir la facture d'achat par Régis Debray de cartes géographiques, qu'il fait voir au public en signalant qu'elle porte des ratures.

Selon Me Novillo, cette facture a été raturée et surchargée pour y faire apparaître le numéro de la carte de la région des guerillas, qui ne figurait pas dans la liste des cartes effectivement achetées par Régis Debray.

Un autre incident éclate quand le secrétaire du tribunal donne lecture du procès-verbal de l'inspection oculaire effectuée le 16 juin dernier sur les lieux par le juge d'instruction militaire. Ce document signale que la défense n'était pas présente. Me Novillo et Me Mendizabal, défenseurs de Debray et de Bustos, signalent que cette inspection a été effectuée avant le premier interrogatoire de leurs clients.

Le président du conseil les rappelle à l'ordre en soulignant que la chose a été jugée quand le conseil a décidé de rejeter à l'unanimité la demande de nullité de l'instruction présentée par l'avocat de Bustos, Me Mendizabal.

Deux témoins, cités par l'accusation, ont ensuite parlé de l'embuscade du 23 mars à Nancahuazu.

Le premier, le lieutenant-colonel Rivera, a déclaré s'être rendu sur les lieux le 13 mars et le 4 avril, la première fois en mission d'enquête sur la présence d'étrangers qui indiquait-on alors pouvaient être des trafiquants de cocaïne. Répondant à des questions précises du procureur militaire et de l'avocat de la partie civile, Me Herbas Castro, le témoin estime que l'embuscade a été préparée avec trahison et que les cadavres ont été dépouillés. L'avocat de l'Argentin Bustos, fait alors remarquer que le témoin n'était pas à Nancahuazu le 23 mars, jour de l'embuscade et affirme que l'on est en train d'orienter le procès sur un terrain qui n'est pas le sien. De son côté, Me Novillo demande au témoin s'il a connu alors personnellement Régis Debray, ce à quoi le témoin répond non.

Le second témoin appelé à la barre est le Dr Gilbert Flores, de Camiri, qui s'est rendu le 29 mars à Nancahuazu avec une délégation de la Croix-Rouge bolivienne pour récupérer les cadavres des victimes de l'embuscade du 23 mars.

A une question du procureur militaire qui lui demande si les victimes avaient été tuées et abandonnées "d'une façon inhumaine et cruelle", le Dr Flores indique qu'il trouva deux cadavres sur le bord du fleuve Nancahuazu et cinq autres en groupe abandonnés dans l'eau. Il précise qu'ils n'avaient plus leurs bottes ni leurs armes.

Interrogé par la partie civile si les victimes avaient été dépouillées de leurs biens et comment ils avaient été tués, le Dr Flores se borna à dire que l'état de putréfaction avancée ne permettait pas de donner plus de précision. Il indiqua cependant que les cadavres portaient encore leur pantalon et leur chemise.

Un membre du conseil de guerre, le juge rapporteur colonel Remberto Toyres lui demanda alors pourquoi les guerilleros avaient ainsi abandonné les cadavres de leurs ennemis, et si cela ne voulait pas dire qu'ils s'en souciaient peu, le témoin répondit que en effet cela lui paraissait le cas.

L'ORGUEIL DE LA BOURGOGNE



VINS FINS SIGNÉS
THORIN
UN GRAND PRODUIT DE FRANCE

MOULIN À VENT
(430-H) la bouteille \$3.35

MÂCON SUPÉRIEUR
(430-B) la bouteille \$2.10

POMMARD
(430-F) la bouteille \$5.55

PRODUIT DE FRANCE
Office Général des
Grandes Marques, limitée

Postes supérieurs de COMPTABLES PROFESSIONNELS

Le bureau du contrôleur du Trésor du ministère fédéral des Finances, à Ottawa, demande cinq comptables professionnels pour son service consultatif comptable.

Ces comptables devront concevoir, pour les différents services de l'Etat, des modes de contrôles financiers et des systèmes de comptabilité et devront faire fonction de conseillers.

TRAITEMENT - De \$14,000 à \$16,850, selon l'expérience et la compétence.

Les membres des associations de comptables professionnels qui ont fait de la comptabilité leur spécialité, sont priés de poser leur candidature.

Des représentants du gouvernement fédéral accorderont des entrevues, à Montréal, les

17, 18 et 19 octobre

Si vous désirez obtenir un rendez-vous, veuillez communiquer avec la Commission de la Fonction publique du Canada, 1165, rue Bleury, Montréal 1, (Québec). Numéro de téléphone: 879-5774.



ASSELIN, BENOIT, BOUCHER DUCHARME, LAPOINTE

INGÉNIEURS-CONSEILS

demandent pour leur bureau de Montréal

Des INGÉNIEURS et des DESSINATEURS

Les candidats devront posséder au moins 5 années d'expérience pratique en chauffage, ventilation, air climatisé et plomberie d'édifices commerciaux, industriels ou institutionnels.

Emplois stables offrant excellente rémunération aux intéressés qualifiés.

S.V.P. Faire parvenir curriculum vitae ou résumé à :

M. Jean-Pierre Lessard, directeur du personnel
ASSELIN, BENOIT, BOUCHER,
DUCHARME, LAPOINTE
4200 ouest, boul. Dorchester, Montréal

Les radiologistes en négociation ce matin à Québec

Les négociations reprennent ce matin à Québec, à la requête de la fédération des médecins spécialistes du Québec, pour trouver une solution au conflit qui oppose le ministère de la santé et les radiologistes.

Les négociations porteront aujourd'hui sur les seules clauses pécuniaires. Dans un télégramme dimanche la fédération en effet informait le ministre Jean-Paul Cloutier qu'elle était désireuse de faire une nouvelle proposition au gouvernement.

Aucune rencontre entre les deux parties n'eut lieu en fin de semaine dernière, sinon un entretien entre les conseillers juridiques des spécialistes et un représentant du ministère.

Les médiateurs choisis par le collège des médecins n'assisteront pas aux négociations d'aujourd'hui, le gouvernement ayant refusé d'étendre leur mandat aux questions pécuniaires.

Quant à l'examen des clauses normatives, qui touchent les aspects professionnels du conflit, aucune réunion n'est encore prévue à leur sujet.

18,816 adultes inscrits aux cours du soir, soit 5,000 de plus qu'en 1966

Un total sans précédent de 18,816 personnes se sont inscrites en septembre aux principaux cours offerts par le service de l'éducation des adultes de la CECM avec le concours du ministère de l'Éducation. C'est une augmentation de 5,000 inscriptions par rapport à l'an dernier, précise la Commission des écoles catholiques dans un communiqué. Tout indique que les inscriptions aux cours de préemploi, aux cours organisés dans certaines entreprises et aux cours de couture et d'art culinaire offerts dans 21 centres de loisirs porteront le grand total du premier semestre à 20,000 personnes.

Voici le partage des inscriptions aux principaux cours: Cours "académiques", 8,946; Cours de langue, 7,061; Cours de culture populaire, 2,819.

D'autre part, près de 7,000 élèves de la CECM ont bénéficié des cours d'été donnés en juillet dans quelque 350 classes. Des 4,834 bénéficiaires de langue française, 2,907 étaient des élèves du cours

élémentaire et les 1,927 autres, du cours secondaire. Du côté des classes anglaises, on a enregistré 2,142 examens réussis: 1,498 au secondaire et 644, à l'élémentaire. Les augmentations par rapport à l'an dernier dépassent 1,000, du côté français, et 800, du côté anglais.

Le nombre des classes françaises a atteint 239: 144 à l'élémentaire et 95 au secondaire, tandis que le total des classes anglaises était de 112: 29 à l'élémentaire et 83 au secondaire.

Dans les classes françaises

Des 3,625 élèves de 4e à 7e année inscrits aux cours, 3,171 ont persévéré jusqu'aux examens; de ce nombre 695 étaient des doubles et 390, soit 56.1% ont mérité leur promotion. Les 2,517 autres élèves ont bénéficié d'un renforcement qui évitera à la plupart d'entre eux un échec subséquent. C'est en mathématiques que près de 80% de tous ces élèves avaient besoin d'un renforcement.



Pleurant à fendre l'âme, cette sexagénaire de Saint-Paul ouest (banlieue de Winnipeg) baise pathétiquement sa maison expropriée par l'administration municipale. Mme Frank Birch et son mari ont résisté jusqu'au bout à l'ordre d'éviction, se barricadant à l'intérieur de leur maison à l'arrivée des huissiers. Trois ans de démêlés avec les tribunaux et une indemnité de \$17,000 n'ont pas réussi à convaincre le couple de quitter leur domicile, exproprié pour faire place à une usine de traitement des eaux usées.

Le professeur Gould devant la Commission Prévost

Mise en pièces des certitudes à la base de la justice au Québec

par Jean-Claude Leclerc

Un des chercheurs de la commission mise sur pied aux États-Unis par le président Johnson sur l'application de la loi et l'administration de la justice, le professeur Leroy C. Gould a donné hier une véritable série d'électrochocs à la commission d'enquête Prévost sur la justice criminelle au Québec. Sans mentionner le Québec, le criminologue américain, dont le témoignage a duré près de quatre heures, a littéralement mis en pièces les certitudes qui sont à la base de la justice au Québec.

Interrogé d'abord sur les résultats des interviews de policiers et de professionnels du crime qu'il a coordonnées à New York, Chicago, Atlanta et San Francisco, le professeur Gould a soutenu que les criminels de profession, qui ont une famille, une maison, etc., ne révélaient pas d'anomalies psychologiques et que contrairement à la légende populaire ils ne respectaient pas un code d'éthique qui leur serait propre.

Criminels ignorés du fisc

Paradoxalement, ces criminels souvent connus de la police ne font pas l'objet d'enquête de la part du fisc, vraisemblablement parce que cette idée n'est jamais venue aux forces de l'ordre, qui s'obstinent à viser des arrestations, sans se soucier du sort advenu aux marchandises volées ni du marché qui les écoule. Les chercheurs qui ont interviewé les criminels en ont su davantage que la police sur les réseaux qui écoulent les produits de faillites frauduleuses, pour ne prendre qu'un seul exemple.

Le professeur Gould estime que les forces policières devraient réorganiser leurs structures de façon à suivre les activités criminelles et

non pas les seuls délits, et surtout coordonner les renseignements que des enquêteurs inquiets de leur promotion gardent jalousement pour eux, au grand bénéfice évident des criminels. M. Gould estime que les policiers devraient être promus non seulement sur la base des arrestations mais aussi pour les informations qu'ils recueillent.

Un leadership temporaire

Contrairement à l'opinion reçue dans les forces policières américaines, les professionnels du crime travaillent dans des structures fluides, qui changent avec les coups à faire. Même le leadership de chaque bande est déterminé par le coup en vue, et dure le temps qu'il faut pour préparer et réaliser l'opération. Ils sont donc moins spécialisés et organisés que les forces policières. C'est plutôt celles-ci qui auraient besoin d'organisation et de spécialisation, divisées qu'elles sont trop souvent par cas et par secteurs territoriaux dont les frontières sont depuis longtemps dépassées par les criminels.

Le professeur Gould estime qu'il faudrait des commissions permanentes locales et régionales qui prendraient en main l'application des politiques nationales à l'égard du crime, rompant avec la pratique qui abandonne à chaque localité, quand ce n'est pas à chaque policier, la stratégie contre le crime. La plupart des efforts actuels de la police américaine sont inefficaces, d'après lui, parce qu'ils s'en prennent aux criminels et très peu au marché du crime lui-même.

À cet égard, le criminologue américain a décrit une des recommandations faites au président Johnson, de donner aux commissions (agen-

La grève des employés du transport Réactions nombreuses

La grève des employés de la Commission de transport de Montréal continue de provoquer des réactions nombreuses.

Il ne se passe plus une journée sans qu'une association ou un groupe ne prenne position publiquement sur ce conflit de travail.

Ainsi, l'Association des hommes d'affaires du nord de Montréal vient de condamner formellement l'attitude des syndicats représentant les employés de la CTM. L'organisme s'en prend au "manque de maturité de certains chefs syndicaux", à l'"attitude négative et indéfendable des em-

ployés" et, de façon plus générale, au "recours abusif" au droit de grève dans le secteur public. Les hommes d'affaires recommandent d'ailleurs au gouvernement de retirer le droit de grève à tous les employés de la fonction publique.

La santé économique.

De son côté, la Fédération nationale des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec voit dans le conflit une atteinte à la santé économique de la région de Montréal; elle y voit en outre "une impasse qui dé-

montre avec une tragique évidence les insuffisances du code du travail". Les lois actuelles, de déplorer les SSJB, tolèrent que les parties à une négociation puissent indéfiniment retarder et compromettre les discussions. La fédération appuie "les justes aspirations des classes populaires" mais estime que ces aspirations ne doivent pas "compromettre indéfiniment la bonne santé économique de la nation".

"Appui Total" des étudiants

L'Union générale des étudiants du Québec a réitéré d'autre part son "appui total" aux employés en grève, qui luttent afin d'obtenir "un salaire et des conditions de travail justes et raisonnables". Le bureau de l'UGEQ dénonce l'intransigeance de la CTM et rejette toute possibilité de limiter le recours à la grève.

Les billets d'écoliers

Le Conseil des associations parents-maîtres de Montréal a demandé pour sa part qu'advenant une hausse du prix des billets à la suite de la grève, le tarif des billets d'écoliers ne soit pas modifié. L'organisme voudrait en outre que le billet d'écolier soit valable à toute heure du jour, étant donné le nombre de jeunes qui suivent les cours le soir dans les CEGEP.

Grève légale à la Glolok

Les 20 employés de la compagnie Glolok Co. Ltd. à Montréal, ont déclenché une grève légale après avoir jugé inacceptables les dernières offres de la direction de l'entreprise.

Le représentant du syndicat des métaux, M. Marcel Sauvage, a déclaré: "Il ne faut pas s'étonner de voir les employés sur des lignes de piquetage quand on sait que la compagnie offre des vacances annuelles de 5 jours à tous ses employés, indépendamment de leurs années de service; 6 congés statutaires alors qu'avant les négociations les employés en avaient 8; aucune clause de sécurité syndicale".

Dans le domaine des revenus, le salaire de base est de \$1.42 l'heure et la compagnie offre une augmentation de 10 cents l'heure avec une convention collective d'une durée d'un an. Les métaux veulent que le salaire de base soit porté à 2 dollars l'heure.

M. Sauvage a également souligné qu'au cours de la campagne d'organisation syndicale, la compagnie avait congédié 4 dirigeants du syndicat local, dont le président. Les plaintes ont été portées devant la Commission des relations de travail du Québec.



Évitez les dégâts causés par la pluie
Faites installer les
GOUTTIÈRES
"PRIMEAU"
Galvanisé • Cuivre • Aluminium
Estimation gratuite
MONTREAL 322-4160
QUEBEC 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

au clou

AUJOURD'HUI...

L'ambassadeur et commissaire général de Cuba, M. José Fernandez Cossia, remettra officiellement à la ville de Montréal le pavillon de son pays sur les terrains de l'Expo. La cérémonie aura lieu au bureau du maire à 16h. L'assise officielle de MM. Guy M. Desautels et Rodolphe Paré comme juges de la cour supérieure aura lieu cet après-midi, à 16h, à la chambre 24 du Vieux Palais de Justice... Inauguration officielle de la semaine de la Tunisie chez Dupuis Frères, à 15h30, au rez-de-chaussée. Cet événement a pour but de mieux faire connaître aux Montréalais les produits de ce pays de l'Afrique du Nord. Un assortiment complet sera en montre au mini-pavillon de la Tunisie au rez-de-chaussée du magasin.

Pierrefonds: les propriétaires se prononcent ce soir

Environ 400 propriétaires affectés par l'amendement aux règlements d'homologation de la municipalité de Pierrefonds, décident ce soir du sort de l'école francophone mise en chantier au printemps dernier dans le quartier anglophone "Versailles Gardens".

Pierrefonds est située dans l'extrême nord-ouest de l'île de Montréal. Le scrutin aura lieu dans l'immeuble de la police, afin de prévenir tout incident malheureux.

Le Rassemblement pour l'indépendance nationale, qui avait déjà attiré l'attention publique sur cette situation, se prépare à manifester en masse si la construction de l'école est de nouveau interdite.

En principe, la municipalité, la commission scolaire de Pointe-Claire Beaconsfield, et l'association des propriétaires de "Versailles Gardens" sont d'accord sur l'amendement. Lorsqu'il fut adopté toutefois, le 25 septembre, il s'en trouva pour exiger un référendum.

En attendant, les élèves francophones privés de leur nouvelle école s'entassent dans une institution "bilingue". Si l'amendement est adopté, il faudra néanmoins plusieurs mois avant de parachever les travaux. Seules les fondations ont été coulées.

LE RHUM Porto Ricain

don Q

à expo67



Disponible à la Régie des alcools du Québec

magasin expo67

Ile Sainte-Hélène (près du Métro)

COURS DE CONVERSATION

ENGLISH ESPAÑOL ITALIANO РУССКИЙ 日本語 Deutsch FRANÇAIS

Berlitz

Langues Vivantes

mettent à votre disposition
90 années d'expérience
de recherches
et d'expansion
BÉNÉFICIEZ
DE CETTE GARANTIE UNIQUE

Leçons Particulières — Cours Collectifs
Inscrivez-vous dès maintenant
De 9 heures à 21 heures.

Pour renseignements composez:

MONTREAL 288-3111
QUEBEC 529-6161
TROIS RIVIÈRES 278-2811
SHERBROOKE 879-8197
OTTAWA 232-5343

Également — Chicoutimi — Rimouski — Montmagny — Shawinigan — Joliette — Sorel — St. Hyacinthe — Drummondville — Granby — Repentigny — Beloeil — Châteauguay — St. Jean — Valleyfield — St. Jérôme — Ste. Thérèse — Rouyn — Val d'Or — Toronto — Edmonton — Calgary — Vancouver — Halifax.

EDITORIAL

Montréal, ville exacerbée

Plus se prolonge la grève des autobus, plus l'on est frappé par un élément qui domine tous les autres. Cet élément, c'est la disproportion évidente entre les gains que veulent obtenir quelques milliers de travailleurs et le tort irréparable que ceux-ci causent, par leur arrêt de travail, à des milliers et des milliers de citoyens qui ne sont aucunement responsables de ce qui leur arrive.

Promenez-vous un peu dans Montréal. Laissez monter dans votre voiture, au hasard des rencontres, quelques citoyens abandonnés à leur seule initiative par suite de la grève. Plus vous écoutez ces gens, plus vous êtes frappé du manque total de relation entre le sort qu'on leur inflige et le problème qu'on veut résoudre.

Dans d'autres circonstances, la partie syndicale avait au moins fait montre de pitié. Se croyant obligée de fermer les hôpitaux pour un temps, elle avait mis sur pied des services d'urgence qui fonctionnaient tant bien que mal, mais étaient quand même le signe d'une bonne volonté active, d'un souci de ne pas heurter jusqu'à l'irréparable certains citoyens aux prises avec des besoins urgents.

Cette fois, rien de tel ne s'est produit. La grève est tombée sur la ville à la manière d'une tempête soudaine ou, si l'on préfère, d'une interruption brusque de courant. Depuis ce temps, des centaines de milliers de citoyens n'ont d'autre instrument, pour se déplacer, que leur pouce et la bonne volonté des automobilistes.

Au début, le tout prenait l'allure d'une aventure inattendue et désagréable, mais non dépourvue de pittoresque. Les gens faisaient tout mauvais fortune bon cœur. Les automobilistes avaient le cœur large, les piétons avaient l'audace facile. On se disait, de part et d'autre, que l'épreuve ne durerait que quelques jours, que la ville en sortirait plus cordiale, plus confiante en sa justice. Même ceux qui n'étaient pas trop sympathiques au

syndicalisme essayaient de se montrer compréhensifs.

Depuis quelques jours, le vent a tourné. Les citoyens, hier importunés, sont devenus irrités. Leur colère se dirige à la fois vers les administrateurs municipaux, le gouvernement québécois et les chefs syndicaux. Mais il faudrait être aveugle ou partisan, ou dirigeant d'UGEQ ou de quelque autre organisme du genre, pour ne pas constater que la colère des citoyens ordinaires vise d'abord, et de la façon la plus sévère, la partie syndicale. On en veut au gouvernement, certes, mais c'est principalement de ne pas avoir agi plus tôt en vue de mettre fin au conflit. Celui qui est le plus atteint par la colère populaire en ce moment, c'est, phénomène paradoxal, l'élément qui se réclame le plus du peuple, c'est-à-dire l'élément syndical. Nous avons connu dans le passé des grèves impopulaires, jamais un conflit n'aura atteint à un degré aussi élevé d'impopularité et de réprobation générale que celui qui sévit présentement.

Il y a dans cette colère quelque chose d'irréel et d'injuste. Nous applaudissons tous, hier, au libéralisme d'un gouvernement qui acceptait de reconnaître les libertés syndicales des travailleurs du secteur public. Nous ne saurions, sans verser dans l'hypocrisie, nous laver aujourd'hui les mains de ce qui arrive.

Mais ce qui importe, encore une fois, ce n'est pas de savoir qui a raison. C'est le fait qu'une ville, de plus en plus étranglée par un arrêt de circulation qui la frappe dans ce qu'elle a de plus vital, est parvenue, après trois semaines de patience, à un point d'exacerbation qui risque de donner naissance à un violent mouvement de réaction contre des libertés qui restent en elles-mêmes saines et fondamentales.

Se peut-il que dirigeants syndicaux et hommes publics, tant à Montréal qu'à Québec, de-

meurent insensibles à cette vague de réprobation qui se manifeste de plus en plus? Se peut-il que la volonté de compromis se soit émoussée à un tel point, chez les principaux interlocuteurs, qu'ils ne voient plus l'urgence nécessaire de cette solution raisonnable que réclame l'opinion commune?

Nous avons lu les messages de propagande que publiait hier dans les journaux la partie syndicale. Nous avons pris connaissance de certains détails plutôt dégoûtants de la manifestation à laquelle se sont livrés hier les grévistes. Nous avons pris connaissance des dernières arguties légales des dirigeants syndicaux à la suite de l'annonce, par Québec, d'un recours à l'injonction. Nous avons entendu, de l'autre côté, les raisonnements trop inflexibles d'un Lucien Saulnier et les messages faussement apitoyés de la CTM.

Autant d'intransigence et de propagande, et de propagande en général fort mal faite et très peu convaincante, à quelque chose d'insultant pour l'intelligence du citoyen responsable. Celui-ci est indigné. Il a raison de l'être, non seulement à cause des inconvénients physiques qu'il doit souffrir, mais aussi à cause de ce lessivage intellectuel auquel on cherche impunément à le soumettre.

Le conflit des transports en commun mont-réalais offre l'affligeant spectacle d'une société en profonde contradiction avec elle-même. Cette société a voulu, hier, reconnaître un droit qu'elle considérait comme sacré. Elle constate aujourd'hui que l'usage illimité de ce droit peut conduire à la catastrophe.

Si la grève actuelle dure encore quelques jours, elle aura peut-être surtout servi à préparer le terrain à un durcissement éventuel de nos lois du travail. Ce recul dangereux peut encore être évité. Mais le délai qui reste est court. Car la colère gronde sur la ville.

Claude RYAN



Le lendemain de la fermeture, journée officielle de Toronto

Le rapport du comité constitutionnel du parti libéral du Québec, au congrès

2- Un statut particulier très accentué dans un fédéralisme renoué

30 — Lorsqu'on a signalé le besoin de souveraineté d'un peuple pour lui assurer la sécurité de sa personnalité collective, on n'a dévoilé qu'un aspect d'une réalité infiniment complexe. Il fut un temps où des collectivités pouvaient prétendre jouir d'une souveraineté absolue dans les faits, dans la mesure où elles vivaient entièrement repliées sur elles-mêmes. Mais dans le monde d'aujourd'hui, où les communications et les échanges ont atteint l'étendue, la rapidité et la complexité que l'on sait, l'interdépendance vient équilibrer la souveraineté.

31 — Pour le Québec et pour les autres collectivités constituant le Canada, l'interdépendance mutuelle ont une réalité aujourd'hui inscrite dans les faits, indépendamment des structures constitutionnelles qui nous unissent. Voilà en effet un siècle et demi environ que ces collectivités ont progressivement développé entre elles des relations qui constituent maintenant un tissu serré. La question qui se pose pour le Québec, n'est pas de savoir si l'on peut ignorer ou combattre cette interdépendance, mais plutôt quel parti nous pouvons en tirer et dans quels cadres politiques nous désirons l'inscrire par rapport à la liberté à laquelle nous aspirons.

32 — Les formes d'association qui s'offrent au Québec pour fournir un cadre à leurs relations d'interdépendance avec le reste du Canada sont très nombreuses. Toutes, néanmoins, peuvent en définitive se ramener à deux options fondamentales.

Deux grandes options

33 — Une première option — celle de la souveraineté juridique intégrale — laisserait au Québec l'entière liberté ou indépendance ou souveraineté constitutionnelle. Pour certains, elle comporterait toutefois la coopération ou l'"union" avec le Canada anglais pour les mises en commun qui répondraient le mieux à notre intérêt économique commun: union monétaire, communauté tarifaire, union postale, gestion de la dette, coordination des politiques fiscales... La suggestion a été faite d'ajouter à cette liste la question des minorités, une politique de défense et une politique étrangère. Mais alors ces mises en commun seraient l'objet d'une négociation continue, d'égal à égal, entre deux partenaires, qui pourraient au besoin établir des organismes paritaires de gestion. La caractéristique fondamentale à retenir de cette option et de sa variante "confédérale", c'est qu'elle exclut l'existence d'un parlement central, élu par la population, et qu'elle prévoit, au sommet, un conseil ou des organismes de gestion probablement sans pouvoir de décision, composés de délégués de deux États souverains (le Québec et le Canada anglais) sur une base paritaire.

34 — La deuxième option — celle d'un nouveau fédéralisme — prévoit au contraire, l'existence d'un gouvernement et d'un parlement central, élu directement par la population, ayant une existence distincte des provinces ou États-membres et possédant des pouvoirs déterminés par une constitution. D'un caractère original et propre au Canada, ce nouveau fédéralisme prévoirait que l'un de ses États-membres jouit d'un régime distinct et différent des autres. Ce régime distinct attribuerait au

Québec les pleins pouvoirs législatifs et administratifs dans un grand nombre de domaines que les autres provinces ou États pourraient laisser à la compétence de l'autorité fédérale.

35 — D'un point de vue théorique, il n'est pas facile de dire à l'heure actuelle avec précision et certitude quels avantages et quels désavantages chacun des deux options comporterait pour le Québec et pour le reste du Canada, pour les Canadiens français et pour les Canadiens de langue anglaise. Certains éléments, certains faits s'imposent toutefois dès maintenant à notre attention.

36 — Ainsi l'on retrouve au cœur du régime économique dans lequel le Québec est actuellement intégré, un système monétaire: l'existence d'une monnaie canadienne, unique, stable et inspirant la confiance. Or il apparaît d'ores et déjà que l'option de la souveraineté absolue aurait sur le plan de la monnaie des conséquences susceptibles de bouleverser l'économie québécoise, tout au moins pour une période de transition de plusieurs années (dix, quinze ou vingt ans).

37 — Tout d'abord, il est inconcevable qu'une monnaie canadienne puisse être maintenue sous l'autorité ultime d'un organisme politique composé, sur une base paritaire, de délégués de Pouvoirs politiques (gouvernements et parlements) qui pourraient s'en dissocier en tout temps ou même à des périodes déterminées.

38 — D'autre part, dans l'avenir prévisible la création d'une monnaie strictement québécoise se heurterait à de très graves obstacles: par exemple, pressions sur les réserves, dévaluation, détérioration possible du climat financier avec toutes les conséquences que cela peut comporter en exode de capitaux et en baisses des investissements, difficultés accrues d'emprunt des corps publics, répercussion sur les régimes de retraite... et surtout dégradation du revenu réel des travailleurs ainsi que l'exode de notre capital humain.

39 — L'option de la souveraineté absolue soulève de surcroît les questions les plus sèches à l'égard de domaines à la fois divers et reliés les uns aux autres comme la banque centrale, le commerce interprovincial et international, la politique tarifaire, la défense, la politique étrangère, etc... Ces questions demeurent pour l'instant sans réponse: au mieux peut-on envisager des accords de politique commune dont la réalisation suppose une unanimité qui pourrait bien ne demeurer qu'un vœu pieux; au pis aller personne ne peut dire quelle serait la situation. De toute façon, le Québec serait engagé dans des négociations perpétuelles dont le succès est loin d'être assuré au départ et dont il sera toujours le partenaire le plus faible.

40 — Plusieurs personnes voudront envisager d'une autre façon le choix, à faire entre les deux options. Au lieu de se placer dans l'hypothèse théorique où un peuple sans aucune structure politique propre droit de toute nécessité faire un choix entre diverses options qui lui sont offertes, la sagesse et la prudence politique les inciteront à voir si nos institutions actuelles, dont nous connaissons en détail les éléments, ne peuvent pas à la lumière de l'expérience acquise servir de base à

un nouveau départ qui permette au Québec de réaliser ses objectifs sans risquer de mettre gravement en danger sa vie économique et d'autres valeurs qui ont leur importance dans sa vie collective.

41 — C'est dans une double perspective — d'une part les risques sérieux pour ne pas dire les conséquences funestes sur le plan économique de l'option de la souveraineté absolue et, d'autre part, la base de travail que nous offrent nos institutions actuelles — que l'option d'un nouveau fédéralisme a été d'abord ébauchée et approfondie et qu'elle nous paraît aujourd'hui devoir être retenue comme le choix du Québec.

Des biens à préserver

42 — Nous sommes conscients des liens, des activités complémentaires, des innombrables intimités économiques dans lesquelles les Canadiens de tout le Canada ont appris à vivre et qui constituent la toile de fond de l'entreprise canadienne. Comme certaines personnes l'ont souligné à juste titre, rien ne nous oblige à jeter par terre cette entreprise commune; tout nous commande au contraire, aux uns et aux autres, d'en maintenir l'armature. Interdépendants comme nous le sommes, nous ne la détruirions que pour avoir tôt ou tard, et alors tant bien que mal, à la rebâtir.

43 — Les protagonistes de l'option de la souveraineté absolue voudraient assurer le maintien de cette armature par un simple accord de volonté continue, sans une structure juridique permanente. Quant à nous, nous croyons qu'une structure juridique s'impose pour s'assurer d'une meilleure efficacité de fonctionnement, à condition, bien entendu, que cette structure n'entrave pas le développement de notre collectivité québécoise selon ses caractéristiques et ses aspirations fondamentales. Il nous apparaît qu'une telle structure, avec des pouvoirs prévus dans une constitution et s'exerçant avec une participation suffisante des collectivités fédérées, est de nature à favoriser la coopération entre ces collectivités, à mieux assurer la conciliation de certains intérêts divergents et à rendre plus facile la poursuite d'objectifs communs.

44 — La formule fédérative nous paraît une base d'association d'autant plus souhaitable comme fondement d'une nouvelle association canadienne qu'elle se prête aux combinaisons et aux modalités les plus diverses. Rappelons ci à ce sujet les observations fort à propos du professeur Georges Burdeau:

"Le fédéralisme dépasse beaucoup le cadre de l'État fédéral; sa raison d'être et sa valeur résident dans la variété des combinaisons juridiques qu'il rend possible, il se fait vaine, par conséquent, de le confondre avec des institutions et des procédures. Sa force et son avenir sont dans le consentement qu'il suppose entre les parties qu'il rassemble, dans l'accord des volontés qui se lient sans être diminuées. Peu importe donc la forme que prennent les institutions ou s'inscrit cet accord. Là où cette solidarité s'organise juridiquement il y a fédéralisme."

C'est dans cet esprit que nous croyons possible d'asso-

Suite à la page 6

Les critiques contre le rapport Carter

La Chambre de commerce du Canada a présenté vendredi dernier au ministre des finances, M. Sharp, le mémoire sur le rapport Carter qu'elle avait adopté à son congrès du mois dernier. En avril, dans un discours au congrès de l'Association canadienne d'études fiscales, M. Sharp avait demandé aux groupements intéressés à ces problèmes de lui soumettre leurs vues sur certains aspects du rapport de la Commission Carter qui avaient retenu l'attention du gouvernement fédéral. Le document de la Chambre répondait à cette invitation.

A cause des changements majeurs qu'elle proposait dans son rapport, et des déplacements notables que cela impliquerait dans la fiscalité, la Commission Carter a recommandé au gouvernement que ses recommandations soient considérées comme un tout. Il est bien évident en effet que le gouvernement ne pourrait pas appliquer seulement les parties du rapport qui préconisent des réductions d'impôts sans adopter en même temps celles qui apporteraient plus d'impôts au gouvernement; sans cela, les finances publiques fédérales seraient compromises.

La Chambre de commerce du Canada reconnaît que du point de vue des revenus du gouvernement toute réforme fiscale forme un tout et que sous cet angle aucune recommandation de la commission d'enquête ne peut être étudiée ni adoptée isolément; mais elle estime d'autre part que chaque changement proposé doit être étudié et jugé selon sa valeur. Et comme la Chambre conteste le bien-fondé de plusieurs recommandations de la commission, notamment l'impôt sur les gains de capital, il va de soi qu'elle ne peut favoriser l'adoption en bloc du rapport; elle conclut que le gouvernement devra ajuster les réformes éventuelles selon les aspects du rapport qu'il décidera d'appliquer, et que par exemple les recommandations de la commission quant à l'impôt sur les gains de capital et à l'intégration des impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés commerciales devraient être étudiées ensemble.

Il semble que le gouvernement hésite devant le rapport Carter, et qu'il ne soit pas encore en mesure de prendre une décision. Le délai pour la présentation de mémoires au

ministre sur les changements proposés a été prolongé jusqu'à la fin d'octobre et les observations des gouvernements provinciaux pourront être soumises jusqu'à la fin de novembre. Cela paraît remettre au début de l'an prochain la publication du livre blanc annoncé.

Le gouvernement fédéral a reçu beaucoup de critiques contre le rapport Carter, et cela s'explique car l'ampleur des modifications proposées apporterait des perturbations considérables dans notre fiscalité; non seulement on dérangerait des habitudes, mais les répercussions de tels changements ne sont pas toutes prévisibles et inquiètent les milieux d'affaires.

Des objections contestables

Le noeud du problème, c'est qu'en proposant que notre régime fiscal devienne plus équitable et soit fondé sur la faculté contributive, la Commission Carter veut alléger le fardeau des petits contribuables, et comme il faut maintenir les revenus de l'État, cela ne peut se faire

qu'en augmentant les taxes de ceux qui ont des revenus élevés. Or ces derniers, par leurs groupements et organisations, s'efforcent de se défendre contre cette menace, et ne manquent pas de trouver des dangers et des inconvénients dans les réformes proposées.

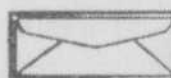
C'est ainsi que la Chambre de commerce du Canada soulève des objections à la recommandation que la famille devienne l'entité fiscale au lieu de l'individu. Si une famille a un revenu imposable de \$10,000, l'impôt actuel (à part la sécurité de la vieillesse) sera de \$2,170 si tout le revenu est gagné par le mari, et de \$1,660 si le mari et la femme ont chacun un revenu imposable de \$5,000. Selon les recommandations du rapport Carter, de telles différences seraient supprimées, et les familles à revenu modeste seraient proportionnellement moins taxées que celles qui ont des revenus élevés. La Chambre de commerce ne conteste pas cet objectif, mais elle fait observer que si la famille devient obligatoirement une entité fiscale, ce sera contraire à la tendance vers l'attribution de droits

de propriété distincts pour la femme, et cela pourra même freiner l'entrée des femmes mariées sur le marché du travail.

La Chambre formule une objection du même genre à propos de l'inclusion des revenus des enfants dans l'entité fiscale familiale. Le mémoire note que, sauf pour les familles économiquement faibles, les enfants gardent ordinairement l'administration de leur revenu, et que cela leur permet d'apprendre à gérer leur propre argent.

De telles objections paraissent bien faibles en regard de l'objectif social visé par la Commission. Même si le calcul de l'impôt se fait sur l'ensemble du revenu familial, cela ne signifie pas que la gestion de ce revenu soit centralisée exclusivement entre les mains du père; la femme et les enfants pourront garder l'administration de leur revenu autant que si les rapports d'impôt étaient distincts. Mais cela permettra au fisc d'établir de façon plus équitable le fardeau de l'impôt selon la capacité de payer ou la faculté contributive.

P.S.



lettres au DEVOIR

Le français au Québec

Il est beaucoup question depuis quelque temps de la place que devrait occuper au Québec le français écrit et parlé; plus précisément la langue française.

(...) En ce qui nous concerne, nous aurons vite fait de réaliser que notre manque de fierté nationale est, dans une très large mesure, responsable de ce que nous dénonçons maintenant avec véhémence, et que nous voudrions voir corriger du jour au lendemain. (Il en est d'ailleurs ainsi dans bien d'autres domaines). Nous sommes-nous demandés pourquoi?

• Les hommes d'affaires et marchands anglo-saxons, n'ont jamais senti le besoin de se familiariser avec le français alors que la masse des consommateurs du Québec est d'expression française;

• Le nombre de nos bacheliers et bachelères, sans parler des universitaires, ne savent pas s'exprimer correctement en français et ont même de la difficulté à écrire sans fautes. (Sans être pédagogue on réalise facilement qu'il y a une déficience quelconque part).

• S'il est difficile, avouons-le, non pas de résoudre, mais simplement de faire avancer une question aussi complexe et dont les solutions sont remplies d'embûches, on doit quand même reconnaître qu'en dépit de certaines

petitesses et étroitesse de vue, et malgré les difficultés et souvent les découragements — nous progressons. Il est fort à craindre cependant que si l'on reste au seul niveau du gouvernement on puisse réussir à surmonter de façon valable un certain antagonisme franco-anglais. Ce qui chez-nous a toujours fait défaut, c'est le manque de soutien populaire et l'absence d'une prise de conscience de notre peuple; on aura beau légiférer dans un sens ou dans l'autre, on n'aura rien réglé...

(...) La tâche entreprise exige aussi un énorme effort d'éducation pour acclimater nos concitoyens anglo-canadiens à des idées nouvelles et, pour beaucoup d'entre eux, scandaleuses. Je suis porté à croire que l'on ne pourra mener à bonne fin l'opération "refrancisation" que progressivement, par étapes, en usant d'un langage prudent et en présentant nos projets sous leur aspect le plus séduisant, en tout cas le moins choquant pour des concitoyens qui, dû à une attitude plutôt passive du passé au plan de l'action, n'ont jamais été incités à prendre sérieusement conscience du fait français. A vouloir redresser trop brusquement ne risque-t-on pas de tout casser?

Disons en terminant qu'il faut tout de même être réalistes. Que nous le voulions ou non, il est indéniable que placés sur un continent où la langue anglaise est le mode d'expression d'environ 200 millions de personnes, le bilinguisme sera toujours pour nous une absolue nécessité; à moins naturellement de vouloir vivre en marge d'une grande civilisation et de rester prisonnier à l'intérieur de nos frontières.

ROGER-H. STANTON

C'est qui, Ky?

Monsieur le Directeur,

Il y a les prévisions de Dorval et celles du Devoir. Vous êtes sans doute le premier de nos météorologistes politiques. On commence à se rendre compte de cette efficacité. Par exemple, vous avez annoncé un savon à Pierre Elliott qui devenait barbant, et de fait, le papa Pearson vient de le lui passer, au bistrot. On finira par dire, Monsieur Ryan, que vous faites la pluie et le beau temps à Ottawa. Si vous ne devenez pas sénateur, c'est que le pari mutuel, l'impérialisme français donc, vous aura offert de meilleures conditions.

Mais vous n'en n'êtes pas encore là. Ainsi vous négligez le vent. C'est très important, le vent, dans une carrière comme la vôtre. Pour faire la pluie et le beau temps, il faut savoir d'où il vient, et vous ne semblez pas remarquer que Jean Marchand a du souffle. Quand il a crié à l'impérialisme français et prévenu le danger de retour de la "Capricieuse", ce fut un grand déplacement d'air qui en disait beaucoup sur sa capacité pulmonaire et sa musculature thoracique. Je comprends qu'il ne faut pas prendre des vessies pour des lanternes. Il ne faut pas, non plus, passer à côté de la donnée nouvelle et c'en est une en effet que l'honorable ministre vient d'ajouter au débat sur la constitution qui intéresse tous les Canadiens.

Au sujet des Québécois qui s'agitent sur la question, l'honorable Marchand, avec cette syntaxe singulière qui est pour beaucoup dans ses dons d'orateur, a fort bien posé le problème:

C'est-y le peuple qui les autorise à parler de constitution?

Non, ce n'est pas le peuple, vous le savez bien puisque le Canada en est à sa cinquième ou sixième constitution et que le peuple n'a pas été consulté une seule fois. Si le peuple ainsi ignoré est confédéré malgré lui, à son plus grand avantage d'ailleurs puisque la Confédération est le résultat de la meilleure constitution possible, c'est qu'il ne constitue pas l'autorité qui autoriserait les Québécois à parler au constitutionnel.

L'honorable Jean Marchand, sans régler le problème, néanmoins introduit un élément nouveau susceptible de relancer le débat sur des bases plus solides; il a dit:

C'est Ky qui les autorise... Reste à savoir qui est Ky. Est-ce le nom d'un espion chinois ou le sobriquet de la reine d'Angleterre? Je n'en sais rien et compte sur vous, Monsieur Ryan, qui êtes météorologiste, pour nous l'apprendre.

JACQUES FERRON,

Étudiants impolis

Récemment, trois délégués du F.N.L. vietnamien, invités au Québec de l'UGEQ, donnaient, à la pseudo-université Sir George Williams, une conférence sur la guerre au Vietnam. Malheureusement, de parti pris, les étudiants, des Anglais américains jusqu'au bout des ongles, les mêmes qui ont hui de Gaulle, les mêmes qui ont lutté à Pierrefonds, ont jeté bas le proverbial flegme britannique dont ils se réclamaient, pour chahuter ces nobles défenseurs de la liberté...

PYERH GRENIER
Laval, 1er Octobre 1967

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN

Directeur

André LAURENDEAU

Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL

Trésorier: Arthur LEFEBVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bdlnuées: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. À l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Édition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TÉLÉPHONE: 844-3361

lettres au DEVOIR

Sur deux grèves

(...) Nos professionnels, en plus de nous enlever le pain de la bouche, se mêlent de faire la grève. Nos radiologistes avec un salaire allant jusqu'à \$50,000 par année, osent demander une autre augmentation. Les pauvres salariés des hôpitaux sont obligés de se fermer en acceptant de voir à l'entretien de ces pauvres malades, et en plus de servir ceux qui ont eu la chance de se spécialiser à l'Université et ce sont eux qui sont contre l'augmentation des journaliers. On devrait leur donner un leçon de civisme à ces professionnels, s'ils ont eu la chance de se faire instruire, ils devraient s'en servir pour aider et non pour "snobier", l'intelligence vaut plus que l'argent.

Monsieur Lesage nous a donné le droit de grève; il ignorait peut-être que les Québécois se consuevaient comme des saulauds; excusez mon expression; mais il faut se mêler aux pauvres professionnels avec un P majuscule pour les connaître. Heureusement qu'on en rencontre encore des médecins honnêtes et sociables; mais ils ne sont pas nombreux. Monsieur Johnson, aidez plutôt les pauvres qui ne demandent que la

justice, n'ayez pas peur de leur faire face.

Les employés de transport en commun de Montréal devraient accepter l'augmentation offerte. Si monsieur Pélissier ne veut pas céder, c'est un peu, voyons monsieur Pélissier, n'ayez pas peur de faire un geste intelligent, soyez raisonnable, le gouvernement ne peut toujours pas donner toujours aux mêmes...

RACHEL LANE
Joliette, 3 octobre 1967

Une grève mesquine

Les employés du transport en commun à Montréal devraient être classés parmi les plus mesquins des hommes pour avoir déclenché cette grève illégale des autobus et du métro. N'ont-ils aucun sens de leur responsabilité vis-à-vis leurs compatriotes canadiens dont les taxes ont contribué à rendre possible l'Expo '67?

IRENE M. ASHBY
Toronto, 28 septembre 1967

Une grève inopportune!

Tous nous connaissons plusieurs sortes de grèves; que ce soit celles des lacs ou des rivières, toutes ont un charme et invitent à la détente; mais cette malheureuse grève de la C.T.M. de quel nom peut-on la qualifier? Vraiment nous sommes d'une incompétence qui frise la bêtise. Était-ce vraiment le temps à six semaines de la fin de l'Expo de déclencher une grève du transport en commun?

Combien de gens vont se trouver privés du plaisir de visiter l'Expo, cette merveille que personne ne veut manquer. Beaucoup de gens avaient remis leur visite à l'automne parce qu'ils pouvaient y être plus longtemps, et voilà que nos bons Canadiens français font cette trouvaille d'une grève. On se reconnaît bien, là. Si les dirigeants eussent été des Anglais ou des Juifs ils ne leur serait jamais venu à l'idée de déclencher une grève dans un pareil moment. Ces gens sont des financiers, ils connaissent la valeur de l'argent et auraient compris qu'on ne pouvait se payer le luxe, ou plutôt commettre la bêtise de perdre quelques millions de dollars qui resteraient perdus.

On ne conteste pas le bon fond du litige mais est-ce que la simple logique ne suggérerait pas d'attendre quelques semaines? Ces millions que nous perdons, c'est la province toute entière qui les perd, c'est aussi la ville de Montréal et l'Expo, donc chacun de nous. Il semble qu'il y avait matière à réflexion avant de désorganiser ainsi tout le système de transport. Non seulement nous perdons de l'argent, mais nous montrons notre incivilité. Et la chose aura son écho dans tous les pays du monde puisque nous avons des visiteurs du monde entier.

M. Gérard Filion, ancien éditeur de l'Expo, écrivait au lendemain d'une certaine élection une phrase lapidaire qui nous dépeignait bien. Hélas! la légende vaut encore aujourd'hui.

Mme TELESPHORE THIBAUT
Nominique,

c hercher ce qui est juste

J'ai récemment lu un article paru en première page du DAILY EXPRESS de Londres, le 15 septembre dernier, au sujet du règlement d'une grève très grave qui a paralysé pendant plusieurs mois l'usine textile Roberts-Arundel de Stockport, Angleterre.

Norman Luck et George Hill écrivent dans un long article "qu'un affrontement sans merci, menaçant d'entraîner plus d'un million de travailleurs du nord de l'Angleterre dans une grève de sympathie, a connu une fin surprenante la veille." Ils citent la déclaration de M. John Boyd, président du British Labour Party et membre dirigeant du A.E.U. (Amalgamated Engineering Union): "Les plus grands obstacles sont maintenant franchis. Nous avons abouti à des accords avec les dirigeants patronaux, ceux-ci veulent créer un nouvel esprit dans l'usine. Pendant toutes les discussions aujourd'hui nous avons utilisé comme principe de base: chercher ce qui est juste et non qui a raison. Et ça a marché."

La C.T.M. et la C.S.N. n'aboutiraient-elles pas aussi à une entente dans leurs conflits actuels en utilisant ce même principe de base?

Mlle MARIE LUSSIER

Les leçons de la grève des cols blancs

Vous souvient-il qu'un groupe d'employés de la ville de Montréal, les cols blancs, ont fait la grève l'hiver dernier, tout gorgés de préjugés inculqués par le syndicat des fonctionnaires municipaux (présidé par M. André Lanciault) affilié à la CSN de M. Marcel Pélissier. J'en étais. On nous avait bien dit que c'était le meilleur temps de faire la grève car l'Expo approchait et la ville ne pouvait se permettre une grève prolongée à ce moment-là...

(...) Après avoir perdu cinq semaines de salaires, quand on s'est ouvert les yeux, on a constaté que nous avions été les dupes de la CSN et du syndicat local...

(...) A vous aussi, on a fait des offres "finales et réalistes"; on a dit qu'elles ne pouvaient être augmentées sans augmenter le prix des billets. Ils ont peut-être raison; cependant, sachez bien une chose: c'est qu'en plus d'être antipathiques au public tout comme nous l'avons été, vous vous faites leurrer par vos dirigeants syndicaux et plus vous devez, comme nous, retourner au travail comme des chiens galeux, après avoir subi des pertes de salaire imposantes, causé un tort irréparable à l'Expo 67 et privé un nombre imposant de citoyens et de touristes des seuls moyens de transport dont ils pouvaient défrayer le coût.

Soyez donc réalistes et cessez cette grève futile... qui est perdue d'avance.

PIERRE DUMONTIER

Une province mineure?

Je n'entend rien et ne veux rien entendre aux jeux de coulisques qui font que le Québec du travail est ce qu'il est actuellement. Mais un gouvernement, des municipalités, des organismes syndicaux et des citoyens qui laissent s'éterniser une grève (récente) des enseignants, une grève des radiologistes, une grève du transport (qui, incidemment, sabote une exposition internationale), tout cela me prouve une chose: le Québec est une province mineure. Et la pire éventualité serait de laisser une telle adolescence accéder à l'indépendance.

PIERRE-E. NADEAU

Les comparaisons avec l'Ontario

Je voudrais renseigner dans cette rubrique ceux qui comparent Québec avec l'Ontario. L'administration de notre province coûtera toujours plus cher que celle de l'Ontario car notre province est aussi grande que la France, l'Allemagne et l'Italie ensemble. L'Ontario est une province beaucoup plus petite avec une population de 800,000 supérieure à la nôtre. Donc, il est logique qu'il en coûte moins pour administrer l'Ontario.

A. MARSAN

Des comparaisons qui ne valent pas

Les diverses annonces publiées par le syndicat des employés de transport de Montréal ne prouvent pas que ses revendications sont justes. Chaque ville a son système qui comporte des particularités. Aucune comparaison vraiment adéquate n'est possible. Au lieu de faire des comparaisons, ne serait-ce pas plus simple d'aller vivre et chercher du travail là-bas.

Cette grève du transport à Montréal, n'affecte pas seulement le public de Montréal. Pensons à l'Expo et à ses architectes comme le maire Drapeau et M. Pierre Dupuy. On avait hâte l'achèvement du métro afin qu'il puisse servir à l'Expo. Le syndicat est en train de torpiller cette œuvre. Il n'a même pas jugé bon d'assurer le transport des visiteurs vers la Terre des hommes.

RAOUL DE CHAMPBERRY,
Saint-Louis de France,

Un surplus de \$800 millions

Admettons que le Québec ne fournisse que 25% des revenus du fédéral, soit \$2 milliards par année, comme de dit M. Kierans. Admettons encore qu'il en coûterait au Québec \$1.2 milliard pour administrer les services si gracieusement rendus par Ottawa. Il n'en resterait pas moins un surplus de \$800 millions que le fédéral répartit à la Dépense Nationale et à des compagnies de la Couronne installées ailleurs, et dont nous ne voyons jamais un cent. De sorte que, même en admettant une diminution substantielle des revenus après l'indépendance, il nous resterait quand même plus que le \$1.2 milliard qu'on nous alloue.

ROGER BOURGAULT

Les investissements étrangers au Québec

Le Devoir du 2 octobre contient un éditorial de M. Ryan et les peurs de Croquemitaine de M. Kierans sur les investissements étrangers au Québec et en Ontario. Il y a une raison à ces investissements préférentiels des compagnies vers l'Ontario. M. Ryan ne le sait pas et M. Kierans le sait mais ne le dit pas.

Voici la raison dans un exemple concret et facilement vérifiable. La Compagnie Libbey-Owens Ford de Toledo Ohio décide de construire une usine de verre laminé et trempe dans la province de Québec près des usines de la General Motor. Les options sont prises sur les terrains. Tout est pratiquement décidé en 1967 quand l'Ontario offre à la Libbey Owens Ford un montant de 2 millions de dollars si elle veut établir son usine en Ontario plutôt qu'au Québec. La compagnie de Toledo hésite car Québec fait mieux son affaire que l'Ontario mais elle cède finalement devant cet offre de 2 millions qui lui paie presque en totalité la construction de son usine.

Jamais l'idée de l'indépendance du Québec ou toute autre considération du même genre n'est entrée en ligne de compte dans la décision de cette industrie. Québec n'a pu offrir ces 2 millions parce que Québec n'a pas d'argent. Les impôts du Québec vont à Ottawa payer une Défense Nationale démodée et inutile et les subsides au blé de l'Ouest. Or, comme si tout était organisé pour appauvrir le Québec, chaque fois qu'Ottawa vend un boisseau de blé à des pays étrangers, en plus de faire payer une partie des subsides par Québec, Ottawa doit accepter de ces pays étrangers des marchandises pour payer ce blé. Ce qui se traduit, par exemple, par un dumping des textiles japonais, des chaussures et couvre-chaussures tchèques et japonais qui ruine ou presque l'industrie québécoise en ces domaines. Trois heures pour le blé de l'Ouest.

J.B. MAILLE

A qui profite la Confédération?

Quand M. Kierans ose dire que la séparation du Québec du reste du Canada jetterait les Québécois dans la misère, la pauvreté et le chômage, c'est à se demander s'il se prend au sérieux, surtout quand on sait que le Québec a toujours détenu le monopole de la pauvreté, de la misère et du chômage. Notre niveau de vie est inférieur de 12% à celui de la moyenne canadienne et de 25% à celui de l'Ontario. Nous avons 40% des chômeurs du pays... M. Kierans ne dit rien non plus de la moyenne des salaires qui est plus élevée en Ontario et dans l'Ouest qu'au Québec; il ne dit pas que le fermier de l'Ouest a un revenu moyen de \$5,000 au moins par année, alors que le fermier du Québec ne touche que \$1,500. Il ne dit pas non plus que 38% de la population de Montréal n'a pas un niveau de vie décent et que le Québec est la province qui possède le plus de régions sous-développées.

M. Kierans tente de nous faire croire que le Québec retire du fédéral 35% des sommes totales versées aux provinces alors qu'il n'en verse que 25%, même si les statistiques nous prouvent exactement le contraire. On estime à \$5 milliards le montant annuel que le Québec paie aux autres provinces, soit près du quart de ce qu'il débourse à Ottawa... De 1946 à 1960, la Société centrale d'hypothèque et de logement a garanti plus de \$5 milliards de prêts au Canada; la part de l'Ontario fut de \$2,610,000,000 contre \$980,000,000 seulement pour le Québec. Pour ce qui est de la construction de logements à prix modique, sur 13,000 logements,

on en a construit 6,700 en Ontario et seulement 796 au Québec... L'Ontario possède 10,421 milles de chemins de fer; le Québec, 5,228, soit à peine la moitié. Le Québec ne retire que 10% du total des sommes accordées par le Conseil national de la recherche. Et il y a cinq ans, le fédéral a versé pour la formation technique, \$193 millions à l'Ontario, alors qu'il n'en avait que \$15 millions pour le Québec.

Le président de la FLQ tient le séparatisme responsable de la rareté des investissements faits au Québec. Qu'il regarde en arrière, il y a toujours eu rareté d'investissements au Québec. Qu'il regarde il y a dix, vingt ou trente ans, alors qu'il n'était pas question du tout de séparatisme, et il verra que les investissements, toutes proportions gardées, n'étaient pas plus considérables qu'aujourd'hui. La rareté ou l'abondance des investissements n'a rien à voir avec le séparatisme.

Puis, M. Kierans se livre à des prévisions fantaisistes affirmant que l'on connaîtrait une baisse de 10% des revenus si le Québec devenait indépendant... Il prend ses hypothèses pour des certitudes... C'est également de la démagogie de sa part quand il affirme que l'anarchie régnera dans un Québec libre, que "la nouvelle élite profitera du séparatisme" alors que "le reste de la population en portera le fardeau".

Avant de se demander à qui profiterait l'indépendance, il serait sage de se demander à qui profite la Confédération. La réponse est simple: à la minorité anglophone dont fait partie M. Kierans, aux financiers de Westmount et de Ville Mont-Royal, à certaines de nos élites bourgeoises et à certains politiciens opportunistes. Mais jamais à l'ensemble du peuple québécois.

(...) En tout cas, cette déclaration contraste drôlement avec une autre qu'il faisait, il y a trois ans, alors qu'il disait ceci: "Grâce à la position géographique qu'il occupe, le long du Saint-Laurent, le Québec pourrait sûrement survivre comme Etat indépendant."

JEAN-YVES ROMPRE

Après la séparation

"Le Québec touche plus qu'il ne verse" au fédéral, selon M. Kierans. Une étude faite par le gouvernement fédéral, il y a deux ans, arrivait à la conclusion que, pour l'exercice financier 1961-1962, le Québec avait touché \$200 millions de plus qu'il n'avait versé. Pour en arriver à cette conclusion, toutefois, l'étude avait fait passer les \$200 millions empruntés au nom du Québec par le gouvernement central comme un don pur et simple du fédéral... A la même époque, d'ailleurs, une étude commandée par le gouvernement fédéral, dont faisait partie M. Kierans, concluait que le Québec versait \$138 millions de plus qu'il ne recevait pour le même exercice financier.

"Certaines compagnies, ayant leur siège social au Québec, s'en iraient en Ontario." Peut-être. Elles devraient quand même conserver un siège social au Québec pour leur filiale québécoise. Comme d'ailleurs certaines maisons ayant leur siège social à Toronto, mais faisant affaire au Québec, devraient désormais se fonder une filiale au Québec. Prenons la compagnie Dupont, que cite M. Kierans. Si cette compagnie américaine a une filiale canadienne, c'est parce que le Canada est un pays souverain.

"Si le Québec indépendant choisit de restreindre les dépenses il devra diminuer les pensions de vieillesse, les allocations familiales, etc." Mais non, le Québec pourrait fort bien choisir de diminuer les dépenses de la Défense par exemple. S'il réduisait son budget militaire de moitié, il épargnerait \$1.5 milliard durant les cinq premières années d'indépendance. Il ne faut pas ou-

blier non plus les diminutions de dépenses qu'entraînerait l'élimination de certains dédoublements: une Assemblée législative et une Chambre des Communes, un lieutenant-gouverneur et un gouverneur général, deux ministères de l'Agriculture, de la Santé, du Commerce, des Finances, du Travail...

C. BOULAY

Une réponse en trois points

1. Il est faux, M. Kierans, que les compagnies du type CIL ou DuPont "se sentiraient en pays étranger" si le Québec devient indépendant. Elles sont, comme la plupart des autres du genre, déjà en pays étranger au Canada. Ce sont des compagnies américaines ou britanniques.

2. C'est faux, M. Kierans, comme vous le prétendez, que ces compagnies font affaires avec tout le Canada...elles font surtout affaires, et vous le savez, avec l'Ontario et le Québec. De plus, leurs usines, représentant des investissements de plusieurs

centaines de millions, se situent surtout au Québec ou en Ontario. C'est de la rumeur que de penser qu'elles abandonneront tout cela "par principe". D'ailleurs, les financiers n'ont pas de principes: les gros sous, c'est la seule chose qui compte.

3. C'est faux, également, que le CN, le CP, quitteraient le Québec. D'abord, le CN nous appartient déjà partiellement. Il faudra en récupérer une partie. Ensuite, que ferait une entreprise de transports sans Montréal... sans le fleuve St-Laurent?... PIERRE LAMARRE

Pourquoi les Italiens vont à l'école anglaise

J'ai lu dans LE DEVOIR du 2 octobre la lettre d'un monsieur qui protestait contre le fait que 90% des Italiens apprennent l'anglais et que les écoles du nord de Montréal sont peuplées par des petits Italiens qui y apprennent l'anglais.

Il est bien facile de nous jeter la pierre...mais ce monsieur

semble oublier la réalité. Quand je suis arrivé ici, en 1954, je parlais le français, l'ayant appris pendant cinq ans en Italie et ayant travaillé en Tunisie, mais la première chose qu'on m'a demandé fut: "Do you speak English?" Pour travailler, il a fallu que j'apprenne l'anglais, même si 96% des ouvriers chez mon patron étaient canadiens-français; eux aussi d'ailleurs devaient parler l'anglais, car la langue du travail est l'anglais.

Mes compatriotes ici m'ont relaté des expériences similaires. Vous comprendrez donc pourquoi nous envoyons nos enfants dans les écoles anglaises. C'est pour qu'ils ne soient pas des citoyens de seconde classe et assurer leur avenir. Si le français était la langue officielle, nos enfants apprendraient votre langue, mais vous-mêmes ne pourriez gagner votre vie sans l'anglais. Loin de nous l'idée de vous humilier, mais si vous êtes un jour "maîtres chez vous", alors nous apprendrions le français côte à côte avec vos enfants.

GIUSEPPE MARINONI

Qu'est-ce qui rend une maison de courtage différente d'une autre maison de courtage?

Le personnel, surtout

... comme le personnel de Grant Johnston. Nous sommes méticuleux dans le choix de notre personnel, tant du point de vue de la compétence professionnelle que de l'expérience requise. Nous exigeons encore plus... cette sorte de personnalité propre à Grant Johnston. Nous vous servons avec la plus grande courtoisie... et l'on nous dit que c'est un plaisir de traiter d'affaires avec nous.



Grant Johnston & CO. LIMITED

1, Place Ville-Marie, Montréal — Téléphone: 875-5200
Membre: Bourse de Montréal • Bourse canadienne
Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

MONTROSE

LE NOUVEAU DISQUE

BARCLAY

MIREILLE MATHIEU

CBLP 212 (mono seulement)

• Nous on s'amusera • Pour un coeur sans amour
• Adieu à la nuit • Quand on revient • Mon credo
• La chanson de notre amour • En chantant French-Music
• La vieille barque • En écoutant mon coeur chanter • Qu'elle est belle.

CENTRE DU DISQUE

MONTROSE

3162 est, Bélanger Montréal 36 RA. 9-2833
Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9h.30 p.m.

LE NOUVEAU DISQUE

COLUMBIA

CLAUDE LÉVEILLÉE

FL 362 (mono) -- F5 662 (stéréo)

• Un retard • Un moment • Une nuit • Une grève
• Un soir • Un regard • Jig et jazz • Dialogue
• La tortue malade • Grande valse folle • Escalade
• Bolide.

COMMANDES POSTALES

50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage - Taxe en plus - Suggérez un deuxième choix Signifiez si Mono ou Stéréo

VALABLE JUSQU'AU 31 OCT.

Stéréo Rég. 4.98 Spécial **3.99**

MONO

12" Long jeu "Hi-Fi" REG. \$4.98 Spécial **3.49**

Vito c'est la PIZZA pour tous les amis!

CHEZ Vito

PIZZATISSIMO

5412 Côte des Neiges, Montréal, Qué., Tél.: 735-3623

VIENT DE PARAÎTRE...

POUR UNE POLITIQUE QUÉBÉCOISE

TRAVAUX PRÉSENTES AU 12e CONGRES DE LA FEDERATION LIBERALE DU QUEBEC (Préface de Eric Kierans)

ALPHONSE BARBEAU • MICHEL BARCELO • FRANCYNE BEAUDOIN • ROBERT BOILY • JACQUES BOUCHER • ROBERT BOURASSA • JEAN-LOUIS CHABOT • JÉRÔME CHOQUETTE • LUCIEN CLICHE
MARCEL DE LA SABLONNIERE • SERGE DEYGLUN • GEORGES-HENRI DUBE • YVAN FERLAND • GILLES HOUE • MAURICE JOBIN • CLAIRE KIRKLAND-CASGRAIN • PAUL-EMILE LACHANCE • MARC LALONDE • ANDRÉ LAURIN • PAUL-HENRI LAVOIE • VINCENT LEMIEUX • LEO-PAUL LEVESQUE • MARCEL LORTIE • JACQUES YVAN-MORIN • MARCEL PEPIN • NOEL PERUSSE • GERARD RANCOURT
ANDRÉ RAYNAULT • GUY ROCHER

EN VENTE PARTOUT A \$2.50

Distributeur: La Cie de Distribution de la Patrie, 397, Place de Louvain, Montréal 11 - Tél.: 874-7394



Saulnier: Pepin trompe les employés de la CTM

"Je ne puis accepter que M. Marcel Pepin trompe les employés de la Commission du transport de Montréal, à qui il a fait perdre des salaires dont ils ont besoin", a dit hier soir M. Lucien Saulnier.

Dans une déclaration écrite, le président du Comité exécutif de Montréal ajoute: "M. Pepin n'a jamais voulu négocier avant la grève. C'est sa tactique d'emprisonner des employés dans une grève, et de demander ensuite de négocier, faisant ainsi espérer

à ces employés des avantages qui ne peuvent jamais compenser les lourdes pertes qu'il leur impose.

"Accepter de faire le jeu de cette stratégie à l'égard de la ville, où nous avons une douzaine de syndicats, ça voudrait dire d'accepter des grèves à l'année longue dans les services publics, et des grèves sur le dos et aux frais des employés. Le temps est venu de montrer que cette stratégie n'est pas du syndicalisme."

En revanche, les néo-démocrates, qui avaient huit sièges à la dissolution, ont bon espoir de remporter la victoire dans une vingtaine de circonscriptions dont cinq dans le Toronto métropolitain qui en compte 27.

N.B. C'est par suite d'une erreur que nous estimions hier à près de 50 p.c. les abstentions au cours des élections provinciales de 1963. En réalité, cette année-là, 62 p.c. des inscrits ont voté. En 1959, la participation au scrutin avait été de 57 p.c.)

LES GRÉVISTES

dirigeants syndicaux ne se sont pas prononcés sur cette question et le président du conseil général qui réunit les exécutifs de chacun des cinq syndicats concernés, M. Yvan Blain, n'y a même pas fait allusion.

Plusieurs demandes en ce sens sont cependant venues du plancher de la salle. "Vu qu'ils ne veulent rien comprendre, pourquoi y aller par quatre chemins?", a lancé un gréviste. Je demande la démission en bloc des 6,000 membres. Après la CTM, c'est pas la fin du monde..."

Services essentiels

Dans les dernières minutes de la réunion, deux dirigeants syndicaux ont invité tous les employés de la CTM à signer une lettre de démission. Il s'agit de M. Robert Lachance, secrétaire général du Syndicat des employés du transport de Montréal (qui groupe la majorité des grévistes), et de M. Jacques Dupont, le directeur de la grève.

Ils ont expliqué que les démissions ne seront pas remises à la CTM tant que les injonctions n'auront pas été décernées aux grévistes et tant que les syndicats n'auront pas 6,000 démissions en mains. Si tous les employés démissionnent, les services essentiels et le service de l'Expo-Express ne seront plus assurés, ont-ils expliqué.

Les services essentiels sont présentement maintenus. Ils comprennent surtout l'entretien des véhicules roulants et le pompage de l'eau dans le métro. Des grévistes affirment que le métro serait "noyé" s'il reste six heures sans que l'eau soit pompée.

Le travail forcé

Commentant la décision du gouvernement de recourir à des injonctions, le président de la CSN a rappelé que le Canada a ratifié la convention no 105 du Bureau international du travail relative au travail forcé. Les pays qui signent cette convention s'engagent "à supprimer le travail forcé ou obligatoire et à n'y recourir sous aucune forme" que ce soit en guise de "coercition" en guise de "punition pour avoir participé à une grève" ou pour toute autre raison.

Il a de nouveau insisté sur un point: le fond du problème c'est que les employés de la CTM veulent être payés sur la même base que les employés de la ville de Montréal. "Le fond du problème ce ne sont pas les salaires qui sont payés ailleurs, à Toronto ou Vancouver, mais les salaires qui sont payés par la même administration à d'autres employés", a-t-il dit.

Il a précisé que c'est uniquement un conflit d'intérêts qui est en cause et rien d'autre. Ceux qui veulent élargir le débat ne comprennent rien et inventent tout.

Trouver des compromis

Insistant sur la nécessité de négocier et de trouver des compromis, M. Marcel Pepin a déclaré: "Ca peut se terminer en 24 ou 48 heures cette grève-là. C'est très simple. On est prêt à trouver des formules raisonnables et acceptables pour les deux parties. Il n'y a pas d'autre moyen de régler cette grève que de négocier."

Rappelant que les employés des services publics ont été privés du droit de grève pendant vingt ans et que pendant cette période ils ont connu le système de l'arbitrage obligatoire, M. Pepin a dit que la présente grève est une séquelle de la loi adoptée en 1944 qui interdisait la grève dans les services publics.

"Attention que Québec ne devienne l'instrument d'un

seul homme, a-t-il lancé en terminant. Attention de devenir complices de ceux qui, au sein d'une même administration, ne veulent pas traiter leurs employés sur un pied d'égalité... Attention aux matraques, aux matraques physiques et morales. Les travailleurs en 1967 ont droit au respect et au respect de tout le monde. Bonne chance et merci."

BOUMEDIENNE

que les masses de leur pays, par ailleurs sensibles comme elles le sont au fait israélien, ne finissent en temps de crise par renverser leurs trônes. Ils ont intérêt à ne pas trop remuer leurs barques. La "vaillance" du roi Hussein et des soldats jordaniens ne serait qu'un "mythe", qui ne trouve guère crédit auprès des Algériens. Le président Boumedienne avoue son amertume pour ce qui est des Nations unies qui n'ont même pas su se décider à nommer Israël l'agresseur. Il ne compte absolument pas sur une solution politique du problème israélien qui reste à ses yeux un phénomène colonialiste. Sans doute pense-t-il que certains organes de propagande eurent tort de parler d'extermination. Les Algériens, en tout cas, ne veulent "exterminer" personne. Il suffit de contempler l'histoire du monde arabe pour s'apercevoir que des peuples et des religions divers ont vécu et fleuri en paix par ailleurs. Mais, le président Boumedienne pense qu'il faudra avant tout restituer au peuple palestinien ses terres et ses droits, ensuite transformer radicalement la stratégie de la présence juive dans le Moyen-Orient qui n'est à ses yeux, à l'heure actuelle, qu'un "fer de lance impérialiste" destiné à 1- protéger les intérêts pétroliers de l'Occident 2- diviser l'Islam d'Asie de l'Islam d'Afrique. Le président Boumedienne ne veut pas préciser sa pensée davantage: le problème israélien devra être résolu à la manière des autres faits coloniaux.

Rapports ambigus avec Moscou

Son voyage à Moscou a été "un demi-succès". L'Algérie fut déçue par le "lâchage" soviétique. Un certain antisoviétisme existait à Alger depuis longtemps. A Moscou, le président Boumedienne s'entendit répéter vingt fois la question "voulez-vous donc la guerre mondiale?". Il n'y eut ni contradiction, ni coïncidence de vues. Par ailleurs, sur le plan matériel, les Russes se montrent plus que généreux et demeurent des amis et des alliés sur qui on peut compter jusqu'à un certain point. Quoique le gouvernement algérien n'ait guère l'intention de se mettre à la remorque de la Chine, des dirigeants soviétiques accusent, dans le privé, les Algériens d'adopter des "positions chinoises".

De la France, le président Boumedienne n'a pas à se plaindre. Les rapports avec elle sont "corrects" et l'opposition du général de Gaulle à l'hégémonie américaine dans le monde a la sympathie du dirigeant algérien.

L'Afrique, au creux de la vague

La situation en Afrique n'est pas réjouissante, aux yeux de Boumedienne. Après une phase de grand essor, le continent est à présent au creux de la vague. Il faut en voir la raison dans le fait que la plupart des pays africains obtinrent leur indépendance grâce à la lutte armée des Algériens et des Vietnamiens. Mais ces indépendances accordées plutôt que conquises s'avèrent à présent fragiles. Les classes dirigeantes autochtones qui prirent le pouvoir dans ces pays vécurent coupées des masses et se mirent vite au service du néo-colonialisme. L'Algé-

rie est en fait le seul pays africain où une expérience authentiquement socialiste s'élabora à l'heure actuelle. Le reste de l'Afrique n'a pas encore fini de se libérer, bien loin de là. Et le colonel Boumedienne avoue son inquiétude devant les menées américaines au Maroc. Selon lui, les Américains voudraient faire de ce pays leur tremplin africain et, pour le renforcer, se sentiraient obligés de porter un coup à "l'exemple dangereux" que constitue l'Algérie, où on nationalise les mines, les richesses du sous-sol. Le gouvernement algérien fait de son mieux pour dissuader le Maroc de se lancer dans une aventure qui ne saurait en aucune façon se dérouler comme une guerre-éclair et ne pourrait en fin de compte qu'apporter l'instabilité dans cette partie du monde et nuire à tous. Quoi qu'il en soit, il y a deux ans les Marocains prirent les Algériens par surprise mais cette fois on est prêt du côté algérien. Migs 21 et T-54 étant en place.

UN STATUT

Suite de la page 4

cier un Québec muni de tous les pouvoirs nécessaires à son développement dans une forme fédérale avec le reste du Canada. Un tel système politique pourrait nous permettre de réaliser ainsi notre double objectif: assurer au Québec une pleine souveraineté dans les domaines nécessaires au développement de sa personnalité collective, tout en lui permettant de retirer de l'interdépendance tous les avantages qu'elle est susceptible d'offrir. (à suivre)

Le comité exécutif de la ville de Montréal a accordé à la compagnie Rodihiero Construction, plus bas offrant, le contrat de construction des quartiers d'hiver des animaux du Jardin des merveilles et d'aménagement extérieur au parc Angrignon. L'offre retenue est de \$1,158,308.65. Les dépenses incidentes sont de \$171,691.35.

DÉCÈS

DUCHESNAY à Montréal, le 10 octobre 1967 à l'âge de 62 ans, est décédé M. J. Avila Duchesnay, époux d'Emilie Desaulniers, demeurant au 7880 rue Fabre. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funéraire partira de Giroux & Fils Inc. no 8880 Boul. St-Michel pour se rendre à l'église St-Gabriel-Léonard où le service sera célébré à 10.00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURS D'ESPAGNOL

Le seul endroit où vous pouvez apprendre dans une ambiance exclusivement espagnole. C'est la seule façon...

- Professeur d'origine espagnole.
- Accent sur la conversation.
- Privilèges de l'Association.

Pour détails et inscription:

ASSOCIATION IBERO-CANADA

3539 Ave du Parc, Montréal

844-1470

Si vous avez le choix...

choisissez **MARTELL**

Sa "fine champagne" Médaille V.S.O.P. est la quintessence du cognac

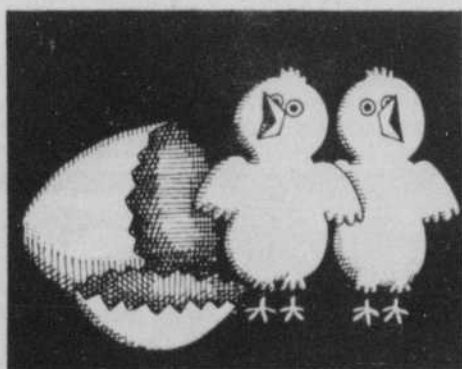
Dégustez aussi

le **COGNAC MARTELL** ★★
le cognac le plus célèbre en France...
le plus recherché au monde



RM-64-13F

Nous pouvons vous dire comment doubler votre argent.



Encore une grande année

La Banque de la Nouvelle-Écosse

A toutes les succursales de la Banque de la Nouvelle-Écosse, nous nous ferons un plaisir de vous expliquer les avantages spéciaux que présentent cette année les Obligations d'épargne du Canada. Par exemple, la limite d'achat a été portée à \$50,000; c'est dire que vous pouvez convertir plus d'obligations des émissions antérieures que jamais. En outre, pour la première fois, les corporations et autres groupements financiers, les associations, les clubs, les groupements religieux et de bienfaisance pourront aussi en acheter. Venez nous parler des obligations d'épargne du Canada. Elles sont actuellement en vente dans toutes nos succursales.

TREMBLAY

nada, une association d'hommes d'affaires, de financiers et de professionnels "qui forme en bonne partie le pivot du Québec", s'est donné hier un comité consultatif pour étudier les divers options constitutionnelles qui s'offrent au Canada — dans le cadre de la confédération.

Le comité, "conscient des impératifs qui émergent" de la présente évolution, "étudie avec soin les avantages politiques et économiques pouvant découler de la révision de la constitution, incluant: "un pouvoir économique accru et la sécurité économique pour chaque individu; une position sûre de "marchandage" dans les questions d'intérêt provincial et national; une garantie de libre échange d'un océan à l'autre au Canada; une voix politique plus forte et des pouvoirs de "marchandage" et d'emprunt plus grand dans les affaires et le commerce internationaux; une stabilité politique indispensable pour attirer le capital étranger avec comme conséquence une productivité et un niveau d'emploi plus élevés; une garantie de droits à la langue, à l'éducation et au développement culturel pour le Canada français à l'intérieur et hors du Québec".

"Ces avantages accrus que le Québec recueillera sous un système fédéral révisé de gouvernement, sont scrutés sur les plans économique, social et culturel pour les diverses options", mande le document, écrit ou traduit dans un français douteux.

"L'évolution rapide du Québec, ainsi que du monde occidental en général, provoque à l'heure actuelle dans bien des milieux un examen attentif du rôle que le Québec joue et du système fédéral dans lequel il évolue. Il y a plusieurs options sous considération pour ce rôle et ce système soient plus conformes à la réalité actuelle. Le comité Canada, ainsi nommé parce qu'il est composé d'individus qui croient en la vocation canadienne du Québec, pense que le moment est venu pour lui d'apporter sa contribution qu'il veut réaliste et positive", ajoute le document.

D'autre part, à une assemblée annuelle dans Montréal Saint-Jacques, hier, le député de Matapédia-Matane qui rendait visite à son collègue Maurice Rinfret, président suppléant des comités pléniers de la chambre des Communes, a proposé pour sa part l'union économique canado-américaine.

Un mariage pétillant!

Qui! Il n'y a que **PERRIER** pour marier vos boissons et en exalter pleinement le bouquet! **PERRIER** est une eau magique, une eau naturelle jaillie d'une source du Midi de la France! **PERRIER** est une fontaine pétillante, gaie, frétilante, c'est l'aristocrate des eaux de table! L'eau de source **PERRIER** est la compagne idéale qui donne à toutes vos boissons un bouquet de fraîcheur! Voulez-vous une boisson forte mais subtile, un jus de fruits plus exquis ou encore une rondelle de citron dignement escortée? Alors, mariez-les avec **PERRIER**, l'eau qui allonge sans déprécier! De la première à la dernière goutte, des milliers de bulles cristallines crépitent avec le même entrain! **PERRIER**, l'eau pétillante que l'on boit la première fois par curiosité... et chaque fois par plaisir!

IMPORTÉE DE FRANCE

perrier

l'eau pétillante naturelle

**POURQUOI
LES VRAIS RESPONSABLES
DE LA VILLE
NE SONT-ILS PAS
À LA TABLE
DES NÉGOCIATIONS?**

Depuis le début des négociations, il y a quatre mois,
et depuis le début de la grève, ils ne s'y sont jamais
présentés. **POURQUOI?**

LE SYNDICAT DES EMPLOYÉS DU TRANSPORT DE MONTRÉAL (CSN)



● NOMBRE DE VISITEURS ATTENDUS: 205,000. A 15h hier, 92,917 visiteurs alors qu'on en attendait 230,000 pour toute la journée. Total depuis l'ouverture: 45,628,700.

● JOURNÉE DU NIGERIA PLACE DES NATIONS: 10h15 — un pe de 45 danseurs vêtus de costumes aux couleurs brillantes annoncera le début des festivités. A 11h, il y aura inspection de la garde d'honneur; M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo, accueillera à la tribune d'honneur le contre-amiral Joseph Wey, du Nigeria. Spectacle de la troupe de danseurs venus spécialement du Lagos pour l'occasion. Un troisième spectacle à la Place des Nations aura lieu à 14h30.

● PAVILLON DU NIGERIA — PLACE D'AFRIQUE: 11h30 à midi, spectacle gratuit donné par l'ensemble culturel du Nigeria.

● PAVILLON DE LA JEUNESSE: 13h, à l'affiche du cinéma du pavillon, des productions de jeunes cinéastes américains.

● PAVILLON DE L'URSS: 13h, la mode le Leningrad; 14h, salle de cinéma, le professeur A. Nikolaïev parlera de la situation actuelle de l'Union soviétique; 17h, concert par des artistes de la Géorgie, salle de cinéma.

● PAVILLON DU CANADA: "Le grand boom de la mode canadienne".

● CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL: conférence de presse du comte Moens de Fernig, commissaire général de l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles, en 1958.



Le lord-maire de Copenhague, M. Urban Hansen, arrive à l'aéroport de Dorval via la ligne S.A.S. pour une visite à l'Expo. Il profitera de son passage à Montréal pour rencontrer les journalistes et les représentants d'agences de voyage lors d'un déjeuner qui aura lieu au pavillon de la Scandinavie à l'occasion du 800ième anniversaire de fondation de la ville de Copenhague.

A l'Expo: un club sélect des conspués

La fille du président des Etats-Unis, Lynda Bird Johnson, a fait son entrée mardi dans le club sélect des personnalités huées par la foule au pavillon tchèque, à l'Expo 67.

A son arrivée au pavillon, la jeune femme a été copieusement sifflée par des centaines de visiteurs transis de froid qui ont été obligés d'attendre une heure de plus sous la pluie parce que le pavillon avait été fermé au public en prévision de la visite de Mlle Johnson.

Le pavillon tchèque est l'un des plus populaires de l'Expo; les visiteurs doivent généralement patienter deux ou trois heures avant de pouvoir y pénétrer. Or, à chaque fois qu'une personnalité visite le pavillon, les autorités barrant l'accès au public, pour des raisons de sécurité. La réaction est immuable: furieuse d'avoir été immobilisée une heure ou deux de plus, la foule le conspu énergiquement.

C'est ainsi que, successivement, le Shah d'Iran, Mme Jacqueline Kennedy et la princesse Margaret ont affronté la colère des expovores à l'entrée du pavillon tchèque. Mlle Johnson est devenue le quatrième membre du club. En dépit de l'incident, elle dit avoir grandement apprécié sa visite à l'Expo.

Pavillon du Vermont: 3,000,000e visiteur

Le pavillon du Vermont à l'Expo 67 a réservé hier un accueil primé à son 3,000,000e visiteur. Un citoyen de Stafford (Ontario), M. John Weir, qui visitait le pavillon en compagnie de son épouse, a eu la bonne surprise d'être "arrêté" à l'entrée et de se voir décerner un gros lot de prix offerts par diverses firmes du Vermont.

Une brèche au projet Drapeau

L'Ontario enlèvera son pavillon après l'Expo

BARRIE, Ontario (PC) — Le premier ministre John Robarts a révélé que le pavillon ontarien sera démonté lorsque prendra fin l'Expo 67.

M. Robarts a précisé que le pavillon, recouvert d'une toiture en fibre de verre et en vinyle et reposant sur une ossature métallique, n'a pas été conçu pour une exposition permanente et ne répond pas aux désirs

du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, qui se propose de faire de l'Expo une foire continue.

M. Drapeau a déclaré, lundi, que 40 pavillons environ avaient été offerts à Montréal, y compris certains éléments d'exposition, et que le tout pourrait faire partie d'une exposition permanente. La métropole, on le sait, est propriétaire des îles de l'Expo.

Selon Dutil, Lévesque serait expulsé du parti

QUEBEC (DNC) — Se livrant hier à une autre violente dénonciation de M. René Lévesque, l'ancien secrétaire de la Fédération libérale du Québec, M. Henri-A. Dutil, a laissé entendre qu'il se pourrait bien que l'ancien ministre soit expulsé du parti si le ne le quitte pas de lui-même.

Après avoir accusé le député de Laurier de se livrer à une escalade qui loin de s'arrêter au séparatisme a pour but "l'établissement au Québec d'un régime d'extrême gauche", l'organisateur libéral déclare dans un communiqué: "Voilà, à mon sens, le vrai visage de René Lévesque. Je crois de mon devoir de le montrer aux militants libéraux avant le congrès, à eux de le juger. M. Lévesque a fait son nid. Aura-t-il le courage d'aller l'habiter ou devra-t-on l'y forcer?"

Disant que l'an dernier M. Lévesque avait "pris position contre l'action des communautés religieuses dans le domaine social et contre les postes privés de télévision et de radio", le militant libéral a tenté hier de démasquer ce qu'il appelle "l'escalade soigneusement planifiée" du député de Laurier qui serait appuyé "par un groupe restreint d'activistes".

Selon M. Dutil, le premier échelon de l'escalade vers le

séparatisme a été la séparation des partis libéraux fédéral et provincial rejetée au congrès de la FLQ en 1963, mais adoptée à un congrès spécial en 1964 grâce au travail de MM. Lévesque et François Aquin.

"Depuis François Aquin a jeté bas le masque. On sait maintenant où il loge. Il a laissé Lévesque continuer seul ou presque", commente l'ancien secrétaire de la FLQ qui ajoute que cette année M. Lévesque a "levé d'avantage le voile qui cache son vrai visage: après de nombreux flirts avec les séparatistes... Il propose carrément le séparatisme."

"Depuis quelques jours, sentant la réprobation qui croît autour de sa personne, il essaie de voiler le véritable sens de sa déclaration, mais, cette fois, sa déclaration est écrite et si les mots ont un sens, il a dit ce qu'il a dit."

M. Dutil se demande également où M. Lévesque a fait imprimer une brochure qu'il aurait fait parvenir ces jours derniers aux militants libéraux. Lui reprochant d'avoir posé ce geste parce que les journaux et les documents du congrès auraient assuré une large distribution de son texte, il ajoute: "comme l'imprimeur n'est pas identifié, M. Lévesque peut-il nous assurer qu'il n'en a pas confié l'impression aux Editions parti prius?"

Puis l'organisateur libéral reproche encore à l'ancien ministre d'avoir pris pour cible l'an dernier l'ancien président de la FLQ, le Dr Irénée Lapiere, "un président dévoué".

Il lui reproche aussi de s'attaquer au président actuel, M. Eric Kierans et de n'avoir jamais fait l'éloge du chef, M. Lesage. M. Dutil, lui, "aime mieux cette équipe que le petit groupe de qui vous savez dont les réunions ont lieu le soir au restaurant St-Tropez au milieu d'une cour de gauchistes barbus".

Joseph-A. Pagé

M. Joseph-A. Pagé, président et gérant général de Southern Canada Power au moment de sa retraite en 1961, est décédé à Ridgewood, N.J. après une courte maladie. Il était âgé de 71 ans.

M. Pagé fit toute sa carrière dans l'industrie de l'électricité. Il débuta avec Southern Canada Power en 1917 et fut gérant successivement à St-Césaire, à East Angus, à Farmham puis à St-Jean. En 1948, il était nommé assistant gérant général pour accéder ensuite au poste de vice-président et de gérant général. Il devint subéquemment président et gérant général de sa compagnie, poste qu'il occupa jusqu'à ce qu'il prit sa retraite en 1961.

Tout au long de sa carrière il se dévoua inlassablement à l'avancement économique des Cantons de l'Est. Son enthousiasme constant, ses nombreuses initiatives contribuent grandement au développement du territoire desservi par sa compagnie. Il joua également un rôle de premier plan dans l'industrie électrique du pays et fut président de 1955 à 1956 de l'Association d'électricité du Canada. Il fut également président du Club électrique de Montréal.

Il était marié en premières noces avec Béatrice Lelièvre et en secondes noces avec Jean Christie qui lui survit. Il laisse également dans le deuil deux filles, Mlle Constance Pagé d'Orange, N.J. et Madame Anthony Burger de Waldwick, N.J., trois sœurs, Mlle Berthe Pagé de Montréal, Madame Thomas Boivin de Chicoutimi et Madame Ludger Boisvert de Hamilton, et deux frères, M. Jules Pagé de Chicoutimi et le professeur Edouard Pagé de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu en l'église Saint-Léon de Westmount mercredi le 11 octobre à 10 heures.

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 29 septembre 1967 par lequel Tri-Metals Corp. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de la Province de Québec le 4 octobre 1967 sous le numéro 250667."

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 13 septembre 1967 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Variety Textile Manufacturers Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 2e jour d'octobre 1967, sous le numéro 2016990. Ce 6e jour d'octobre 1967. La Banque Toronto-Dominion

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 28 septembre 1967 par lequel Gulf Ports Steamship Co. Ltd. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 29 septembre 1967 sous le No. 2016713. Banque de Montréal, 6 Octobre, 1967.

AVIS
Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 30 septembre 1967, par lequel HEED INTERNATIONAL LTD. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 10 octobre 1967, sous le no 2018503. Banque de Montréal, le 10 octobre 1967

AVIS
Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 29 septembre 1967 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à NATIONAL BOWLING & BILLIARDS LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le quatrième jour d'octobre 1967, sous le numéro 2017601. Ce quatrième jour d'octobre 1967. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS
Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571d du Code civil, qu'un acte de transport, à titre de garantie, de toutes les créances présentes et futures de INTERPROVINCIAL AUTOMOTIVE LITEE - LTD., ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, en faveur de la Banque Canadienne Nationale, en date du 29 septembre 1967, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 2 octobre 1967, sous le no 2017079. BANQUE CANADIENNE NATIONALE

"AVIS est par les présentes donné que le 29 septembre 1967 sous le No 2016813 il a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la division d'Enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par Unique Togs Inc. à la Banque de Nova Scotia, une banque Canadienne à charte, de l'université des créances et comptes de livres, actuels ou futurs de la dite compagnie. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil de la Province de Québec. Montréal, le 29 septembre 1967. La Banque de Nova Scotia."

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571d du Code civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes et futures de RENÉ BEAU-CHAMP ayant sa principale place d'affaires à 12017 rue Pasteur en faveur de la Banque Canadienne Nationale, en date du 28 septembre 1967 a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 29 septembre 1967 sous le No 2016640. La Banque Canadienne Nationale Montréal le 3 octobre 1967

LIBERTY FURNITURE LIMITED
AVIS est par les présentes donné que LIBERTY FURNITURE LIMITED, une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la Ville de Montréal, s'adressera au secrétaire provincial de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des compagnies de Québec.
Date à Montréal ce 26ième jour de septembre, 1967.
E. Amber
Secrétaire

AVIS
Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que Lepage Automobile Limitée dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 25ème jour du mois de septembre 1967 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, P.Q. le 27ème jour du mois de septembre 1967 sous le numéro 2015975. Date à Montréal, P.Q. ce 28ème jour du mois de septembre 1967.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPÉRIEURE

No 739752
ROBERT SHAW, garagiste, demeurant et domicilié dans la cité et district de Montréal. Demandeur

-vs-
JOSEPH DUPUIS, demeurant et domicilié à Ville Jacques-Cartier, district de Montréal. Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur Joseph Dupuis est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention. MONTREAL, 11 octobre 1967

Maurice Caron
Protonotaire adjoint C.S.M.
Lalande, Brière, Reeves, Paquette & Longtin, Avocats,
276 rue St-Jacques, # 707
Montréal
Procureurs du demandeur

AVIS est par les présentes donné que la compagnie, "KIBCO, LIMITED", incorporée en date du 19 juin 1947, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil de la Province de Québec, pour lui demander la permission d'abandonner sa charte, en vertu de la section 26 de la Loi des Compagnies de Québec.

A Montréal, ce 4 octobre 1967
Joseph Helal, c.r.
Le Procureur

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPÉRIEURE

No 739 293
CLAUDETTE JODOUIN-MAVOR, ménagère, résidant et domiciliée au 6796 A, rue Garnier, à Montréal, district de Montréal, épouse commune en biens de James Mavor, sans profession, du district de Montréal. Demanderesse

-vs-
JAMES MAVOR, sans profession, anciennement résidant et domicilié au 6796 A rue Garnier, à Montréal, district de Montréal. Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, JAMES MAVOR, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention. Montréal, le 6 octobre 1967. Protonotaire adjoint C.S.M. Maurice Caron

Mes DESCHÈNES, DE GRANDPRÉ, COLAS, GODIN, CODERRE & LAPOINTE
2501 Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal, P.Q.
Procureurs de la demanderesse.

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES
GPE-67-10293
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 31 octobre 1967

Poste Hauteville
(Comté de Saguenay)
FOURNITURE DE SIX (6) TRANSFORMATEURS DE COURANT A 300KV, 1200 A

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant.

Direction des Contrats
Bureau n° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.
Un dépôt de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000) — chèque — visé — payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition d'accomplir la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 6 octobre 1967.

Me ROSAIRE PIOTTE
2350 Manell
Ville Mont-Royal
Montréal
Avocat de la demanderesse

AVIS aux entrepreneurs
Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la voie maritime de Saint-Laurent dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUSMISSION POUR CONTRAT No 773" concernant

LA CONSTRUCTION D'UN CONDUIT DE DERIVATION, ECUSE DE SAINT-LAMBERT - VOIE MARITIME, REGION DE L'EST.

seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime de Saint-Laurent, Place de Ville, 112, rue Kent, Ottawa, K1P 6H1, ou au district régional, immeuble des bureaux de la Voie maritime, Saint-Lambert (Que.), contre le versement de cent dollars (\$100), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents soumissionnés dans les trente jours de la date limite de la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir soit un dépôt d'offrande à la soumission, représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, en conformité des conditions de la formule de soumission, soit une garantie de soumission, représentant 10 p. 100 de la soumission, par laquelle il s'engage à passer un contrat se conformant au modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et à solliciter l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications. L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le Secrétaire,
L.-E. BELAND
ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
OTTAWA, le 11 octobre 1967

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"
844-3361

AIDE DOMESTIQUE DISPONIBLE
Faites faire vos gros travaux d'automne par M. Thibault, murs et plafonds \$6.00 - planchers \$3.00. Tél. 844-1301. Après 7.00 P.M. 17-12-67

APPARTEMENTS A LOUER
7 1/2 pièces rénovées, libre immédiatement Delormier près Sherbrooke 3508 De Lorimier. J.N.O.

CHAMBRE ET PENSION
Pour personne distinguée, bonne position, dans maison privée à Rosemont références exigées. Tél. RA 1-5776. 14-10-67

DEMANDE D'EMPLOI
Traductrice, expérience chez McGill, français impeccable, désire emploi. Ecrire case: 51 13-10-67

DÉMÉNAGEMENT
ROUSSELLE TRANSPORT. Déménagement local, longue distance. Emballage et entreposage. 725-2421 J.N.O.

DIVERS
TOP MART INC., 15 est, rue St-Catherine. Tél. 845-0401. Station de métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Imperméables \$6; veston de sport en corduroy \$6; complets en terylene et fortel \$25; imperméables doubles pour l'hiver \$15; vestons de sport \$10, \$15; pantalons \$3, \$6, \$10. J.N.O.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 738 714
ELIZABETH MACHNIC, ménagère, demeurant et domiciliée au numéro 66 de la rue Bélanger, en la Cité de LaSalle, district de Montréal. Demanderesse.

-vs-
ALBERT MADORE, demeurant et domicilié au numéro 710 de la 26ième avenue, apt., 305 en la cité de Lachine, district de Montréal. Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, ALBERT MADORE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention. MONTREAL, le 6 octobre 1967. Protonotaire adjoint C.S.M. Maurice Caron

Mes CHABOT & DOWNS, Avocats,
395 rue St-Jacques, Ville St-Pierre, P.Q.
Procureurs de la demanderesse.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
NO: 13,511 Ex Parte
LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHEQUES DE LOGEMENT une corporation légale ment constituée ayant son siège social dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, et une place d'affaires dans le district de Montréal au 250, Manella, en la Ville de Mont-Royal, province de Québec. Demanderesse

-vs-
LES HÉRITIERS DE FEU PIERRE COURSOUL, autrefois domiciliés et résidant au 41, rue Roger Pilon, en la ville de Dollard des Ormeaux, province de Québec. Défendeurs

AVIS
PAR ORDRE DE LA COUR:
Avis est donné aux HÉRITIERS DE FEU J.-PIERRE COURSOUL, défendeurs, selon un jugement de la Cour Supérieure de Montréal pour le district de Montréal, dans le dossier Numéro: 13,511 Ex Parte, en date du 6 octobre, 1967, que l'avis de 60 jours tel que requis par les articles 1040A et suivants du Code Civil de la province de Québec a été déposé au Bureau du Protonotaire. Ledit Avis de 60 jours concerne un emplacement connu et désigné comme étant le lot originaire 280-142 aux Plan et Livre de Renvoi officiels de la Paroisse de Ste-Genève. Avec bâtisse dessus érigée. Selon cet Avis si vous ne remédiez pas en dedans de soixante (60) jours de la première publication, au défaut décrit dans ledit Avis, LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut. Une copie de l'avis de 60 jours a été déposée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à votre intention. Montréal le 6 octobre 1967.

Me ROSAIRE PIOTTE
2350 Manell
Ville Mont-Royal
Montréal
Avocat de la demanderesse

L'émission TÉMOIGNAGE
du 16 au 21 octobre 1967
AMINATEUR: Paul HAMEL, S.J.
LUNDI: Marie-Pauline Couture et Pierre Kaelin "La chanson de Frédéric"
MARDI: André Gaudin "L'étrange idée que certains se font du péché"
MERCREDI: Jean Martucci "Qui a écrit que tel livre de la Bible est inspiré"
JEUDI: M. et Mme André Parmentier "Quand un quartier d'ouvriers sociaux s'veille"
VENDREDI: Mme Louise Roy "Des religieuses au service des laïques"
SAMEDI: Jean Gauthier "Le chansonnier Leo Ferre nous invite à prendre les choses comme elles sont"
A Montréal et aux environs, écoutez 730 à 7.50 du soir 1240 à 9.45 de l'après-midi
CKAC
CKBS

COMPTABLES AGRÉÉS
BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226
PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencé
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est, boul. St-Joseph
526-1661
Lucien Dahmé, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194
VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LYONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVASIS, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871
Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Mallette, Normandin & Cie
René de Cotret & Cie
Comptables agréés
Jean Orléan, C.A.
Louis P. Morin, C.A.
Pierre J. Séguin, C.A.
André St-Arnaud, C.A.
Bernard, Proulx, C.A.
Jacques Lefrançois, C.A.
Jacques Carrière, C.A.
Yvan Normandin, C.A.
Michel Morin, C.A.
Paul-E. Mallette, C.A.
Gilles R. Normandin, C.A.
Paul René de Cotret, C.A.
André Roussel, C.A.
Léopold Beauchemin, C.A.
André Massé, C.A.
Paul-André Lachance, C.A.
Gaston Robitaille, C.A.
Jacques-René de Cotret, C.A.
Robert R. Ménard, C.A.
Jean-Paul Boyer, C.A.
Jean J. Lecavallier, C.A.
Guy Lefebvre, C.A.
1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal - 866-2891
Ottawa - Québec - Drummondville - Nicolet
Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés
R. J. R. Dawson, C.A.
D. P. Atkins, C.A.
D. M. Long, C.A.
W. G. Hogg, C.A.
L. Graves, C.A.
J. F. Lewis, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
A. C. Shockley, C.A.
E. G. Ward, C.A.
L. A. Wright, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
A. Galarneau, C.A.
H. J. Galarneau, C.A.
P. Galarneau, C.A.
D. Huard, C.A.
Conseil: R. S. Sabler, C.A.
800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
Comptables agréés
Maurice Samson, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Dallard Huot, C.A.
Albert Galarneau, C.A.
Bernard Sylvestre, C.A.
Dennis Bell, C.A.
Raymond Gauthier, C.A.
Marcel Ducharme, C.A.
Gilles Lévesque, C.A.
Emilien Gauthier, C.A.
Bernard Lacroix, C.A.
Pierre Pharoand, C.A.
Roland Lévesque, C.A.
Robert Blanchette, C.A.
Jacques Trempe, C.A.
Pierre Vermette, C.A.
Walter Richford, C.A.
Richard Jean, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
Raymond Fortier, C.A.
Clement Primeau, C.A.
Pierre Levesque, C.A.
Pierre Chénard, C.A.
Gilles Trépan, C.A.
Martha Gauthier, C.A.
Roland Truchon, C.A.
Clement Duchesne, C.A.
Yves Beaulieu, C.A.
Roger Joannette, C.A.
Jean Foucher, C.A.
Gilles Beaulieu, C.A.
Conrad Ménard, C.A.
Pierre Legendre, C.A.
Leon Côté, C.A.
Henley Bourgoin, C.A.
Percy Auger, C.A.
Marcel Imbeault, C.A.
Vannier Forget, C.A.
Pierre Barry, C.A.
Adrien Côté, C.A.
Jean-Paul Barbeau, C.A.
Jacques Miller, C.A.
Jean Fournier, C.A.
Paul A. Michoud, C.A.
Denis Ménard, C.A.
Jean M. Allard, C.A.
André Lesage, C.A.
Gervard Montgou, C.A.
Régis Mire, C.A.
Pierre Pallender, C.A.
D. A. Menard, C.A.
Paul-E. Bonnier, C.A.
D. A. Menard, C.A.
MONTREAL - QUEBEC - RIMOUSKI
360, rue Saint-Jacques, Montréal 842-4691



DR ARTHUR DESCHÊNES

DÉCÈDE
Le docteur Arthur Deschênes, dentiste, avantageusement connu à Lachine et à Ville LaSalle, vient de s'étendre à sa résidence de Ville LaSalle, au 54 avenue Stirling, après une courte maladie. Né à Longueuil, il fit ses études classiques au Collège de Montréal, puis à l'Université de Montréal, où il obtint son doctorat en chirurgie dentaire. Il exerça sa profession durant quarante-six ans à Lachine où il fut tour à tour acheteur puis commissaire d'écoles. Son grand esprit de foi et de travail lui attira l'estime de tous.

Il laisse dans le deuil, sa femme, née Rachel Tassé, une fille Charlotte (Madame Maurice Gervais) deux fils Gérard et Pierre ainsi que dix petits-enfants; un frère l'abbé Jean-Baptiste Deschênes, quatre sœurs; Sr. Xavier-Marie et Sr. Marie-Alphé des religieuses Jésus-Marie et Sr. Jeannette-Augustine et Sr. Jean-Alphé des religieuses de la Providence. La dévouée mortelle est exposée aux salons funéraires Raoul Bourgie, 1325 rue Notre-Dame, Lachine. Les funérailles auront lieu samedi le 14 octobre à 10.00 A.M. à l'église St-Nazaire, rue Bélanger, à Ville LaSalle. L'inhumation à Lachine. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.





Les Cantons de l'Est, région en plein essor du Québec, seront bientôt approvisionnés en essence, huile de chauffage et autres produits pétroliers par le pipe-line Québec south Shore. On est à installer ici un tronçon qui part de la raffinerie de Montréal-Est de l'Imperial Oil et traverse le Saint-Laurent à destination de Boucherville, d'où le pipe-line se prolongera jusqu'à Drummondville. Les Cantons de l'Est étaient approvisionnés jusqu'ici par camion.

Bateaux-passeurs neufs entre Québec et Lévis?

LÉVIS — Le député de Lévis à l'Assemblée législative, M. Jean-Marie Morin, a annoncé la formation d'une nouvelle compagnie de bateaux traversiers qui a obtenu dernièrement ses lettres patentes.

M. Morin, qui s'adressait aux membres d'un club social de Lévis, a révélé que la nouvelle compagnie voulait faire construire de nouveaux bateaux traversiers pour remplacer les vieux bacs qui relient actuellement Québec et Lévis.

Le projet sera soumis jeudi au comité conjoint de la traversée, en la présence des

maires de Québec et de Lévis, MM. Gilles Lamontagne et Vincent Chagnon.

Le député de Lévis croit qu'il faudrait de 8 à 9 mois pour construire les nouveaux bateaux-passeurs.

Ces navires amélioreraient les communications entre les deux rives en attendant que soit réalisé le projet de pont-tunnel.

Enfin, sur la question de droits éventuels à acquitter pour l'emploi d'un tunnel, le député de Lévis a déclaré qu'il est impensable que le nouveau service soit à péage, puisque partout ailleurs, on abolit les droits de péage.

Au congrès des Caisses

Remise en question de la politique de prêts

par Claude Lemelin

Si l'orientation future de la politique de placements des Caisses populaires Desjardins a dominé le dixième congrès annuel du mouvement, elle a été loin d'être la seule préoccupation des congressistes. En effet, ces derniers ont également remis en question plusieurs aspects de leur politique de prêts.

La consommation

Dans l'ensemble, les congressistes se sont déclarés satisfaits de l'évolution récente des prêts à la consommation. On estime cependant que les caisses devraient venir en aide aux jeunes ménages en leur proposant plans d'épargne et emprunts pour des fins spécifiques; le plafond sur les prêts personnels devrait en outre être tel qu'il permette aux caisses locales de répondre au plus grand nombre possible de demandes compte tenu des conditions qui prévalent dans chaque région.

Les délégués ont également recommandé l'intensification du programme d'éducation populaire en économie familiale; ils ont même recommandé aux unions régionales et à la fédération d'y intéresser les universités. En outre, plusieurs souhaiteraient que l'effort de publicité et de propagande du mouvement fasse l'objet d'une planification d'ensemble au niveau de la fédération.

L'agriculture

En ce qui a trait aux prêts agricoles, les congressistes ont été d'une extrême prudence; en général, ils estiment que les caisses ne devraient pas s'engager davantage avant d'avoir procédé à une étude approfondie et à l'établissement d'un plan.

La rénovation urbaine

En général, on est d'avis que les caisses locales sont incapables de financer individuellement les projets de rénovation urbaine. La chose serait cependant possible, au niveau de l'arrondissement, de l'union régionale ou de la fédération. Il faudrait alors que cette intervention n'absorbe qu'une fraction infime des disponibilités du mouvement et qu'elle soit encadrée par des politi-

ques générales adaptées aux besoins de chaque région, à l'élaboration desquelles les caisses locales participeraient. On recommande d'autre part que se poursuive la campagne d'éducation à la propriété, que les prêts hypothécaires soient consentis aux taux du marché et que les caisses accordent à leurs membres des prêts à court terme pendant qu'ils négocient des prêts hypothécaires avec d'autres institutions prêteuses.

Corps public

Enfin, plusieurs commissions d'étude estiment que les caisses locales devraient réduire leurs prêts aux corps publics. C'est là la conséquence logique de l'orientation financière nouvelle des caisses populaires — diversification et gestion centralisée de leurs portefeuilles de placements.

A. Choquette propose des états généraux de l'unité canadienne

OTTAWA (PC) — Le député libéral de Lotbinière, M. Auguste Choquette, a proposé que le gouvernement fédéral, par l'entremise du Conseil des arts du Canada, délègue des artistes du Québec dans les provinces anglophones afin de promouvoir l'unité nationale.

Intervenant dans le débat sur le budget, M. Choquette a dit que de telles visites seraient mieux venues que celles de politiciens francophones qui iraient expliquer la position du Québec.

M. Choquette propose également des échanges fréquents d'opinions entre députés québécois de tous les partis afin de défendre leurs intérêts communs.

Le député libéral de Lotbinière, faisant allusion aux états généraux du Canada français, a aussi soumis que le gouvernement fédéral devrait convoquer des états généraux de l'unité canadienne, groupant des représentants de tous les groupements représentatifs du Canada.

Selon M. Marcel Faribault

Peu de Québécois seraient séparatistes

TORONTO — Plus de 85 pour cent des Québécois s'opposent au séparatisme, a affirmé le président du Trust Général du Canada, M. Marcel Faribault.

On ne peut cependant conclure par cela, a-t-il précisé, que la constitution cana-

dienne n'a besoin d'aucune modification.

Prenant la parole au congrès de l'Association des rédacteurs financiers, à Toronto, il a déclaré que la constitution, n'ayant pas atteint son objectif, peut être considérée comme un échec et que l'on se doit maintenant d'y apporter des modifications qui corrigeront toute disposition déficiente.

Le nom de l'éminent financier montréalais est souvent mentionné comme candidat

éventuel à un poste de ministre au sein du gouvernement unioniste du premier ministre Daniel Johnson.

Il a de plus fait savoir que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, adopté il y a un siècle déjà, avait été conçu à la lumière du régime colonial de l'époque.

Plus le Canada accèderait à une indépendance totale du régime impérialiste, moins il y aura de mouvements québécois en faveur de l'indépendance, a-t-il soutenu.

M. Paul Dozois et l'avenir de l'Expo

QUÉBEC — Le premier ministre intérimaire, M. Paul Dozois, a déclaré que le projet du maire Jean Drapeau concernant l'avenir de l'Expo 67 était probablement "valable" mais qu'il attendait d'en connaître le coût et le coefficient de rentabilité avant d'émettre quelque commentaire que ce soit.

M. Dozois qui se préparait à présider une séance du conseil des ministres a souligné par ailleurs que le gouvernement du Québec attendait toujours du ministre fédéral du Commerce, M. Robert Winters,

COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE

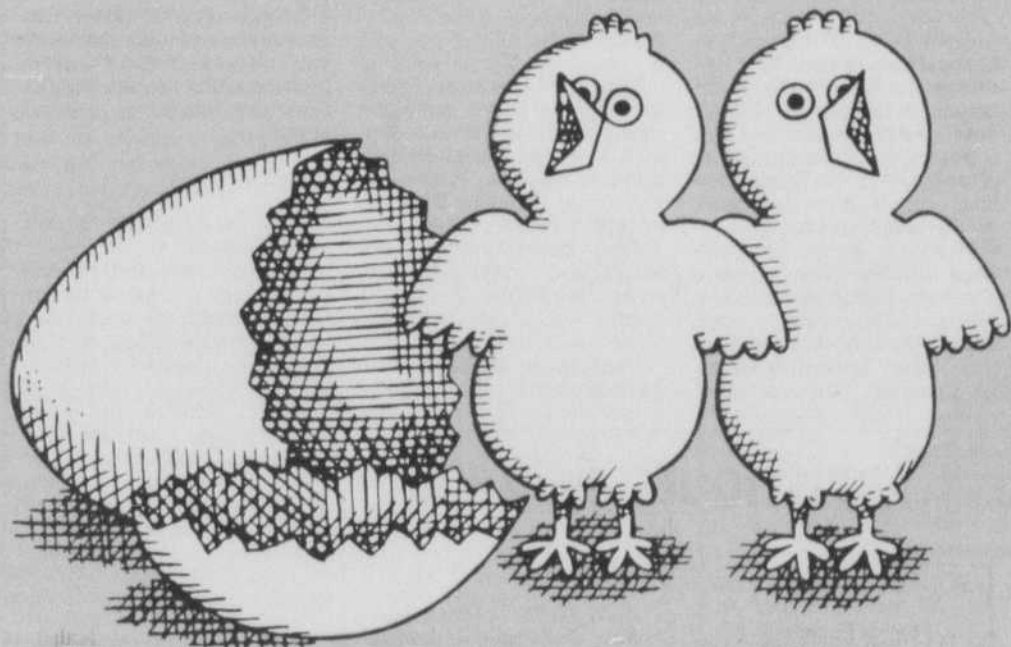
Simple explication des rapports des facteurs principaux de notre économie, des ressources naturelles, de la main-d'œuvre et de la monnaie.

Une séance par semaine pendant dix semaines. Commencant le 17 octobre, de 6 heures à 8 heures ou de 8 h. 15 à 10 h. 15 (si les inscriptions sont suffisantes).

\$5.00 comprennent le matériel didactique.

ÉCOLE HENRY GEORGE

4278 ouest, boul. Dorchester
Pour inscription, téléphonez le soir à: 645-5435



Doublez votre argent avec les Obligations d'Épargne du Canada

Commencez par le commencement: achetez les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada. Vous obtiendrez un rendement moyen véritable de 5.48% par année si vous les conservez jusqu'à échéance, dans treize ans. Les coupons d'intérêt annuel s'échelonnent de 5 1/4% à 6%. C'est la première fois que le coupon initial est si élevé.

Doublez votre argent: laissez vos coupons attachés à vos obligations si vous le désirez. Vous recevrez de cette façon intérêt sur intérêt et chaque obligation de \$100 vaudra alors \$200 à l'échéance. C'est la façon sûre de doubler votre argent.

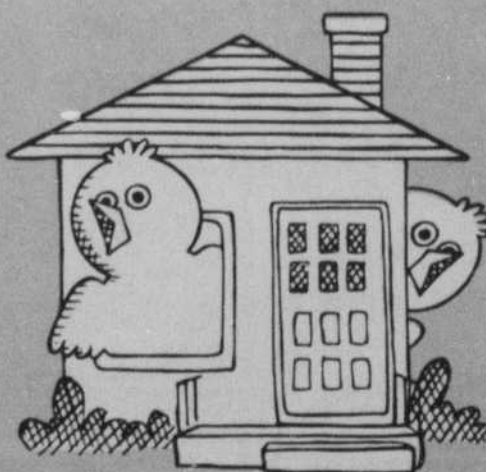
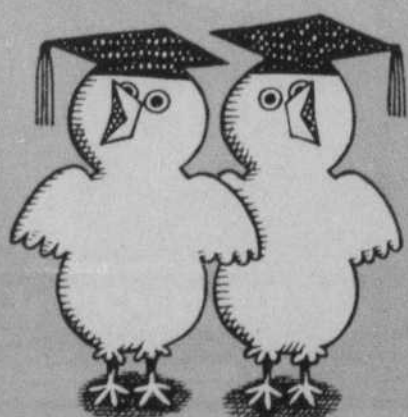
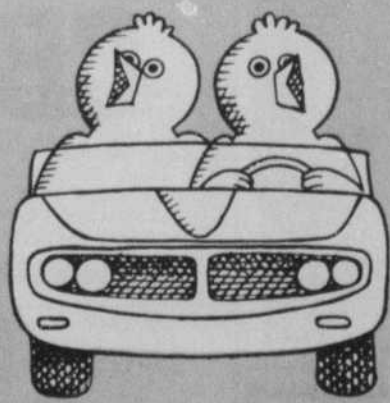
Un placement pour tous: pour la première fois, non seulement toute personne (adulte ou enfant) et succession, mais aussi toute compagnie, société, coopérative et association religieuse, philanthropique ou autre peut en acheter. Les Obligations d'Épargne du Canada sont faciles à acheter, simples à encaisser, bonnes à garder. C'est le placement préféré des Canadiens.

Faciles à acheter: au comptant ou par versements, de votre employeur, banque, caisse populaire ou courtier. Offertes de \$50 à la nouvelle limite de \$50,000, elles sont à la portée de toutes les bourses.

Simples à encaisser: en tout temps, à toute banque au Canada, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt. C'est de l'argent instantané.

Bonnes à garder: excellent rendement annuel plus intérêt sur intérêt. Achetez les vôtres maintenant et conservez-les. Elles sont vraiment bonnes à garder.

Commencez par le commencement: doublez votre argent avec les Obligations d'Épargne du Canada... et profitez-en toute la vie!



PROJET '67

ANGLAIS
ESPAGNOL
ALLEMAND

COURS SPÉCIAL
\$89.00



LEÇON GRATUITE
866-9731

1 PLACE VILLE MARIE — SUITE 1538

Vieux Montréal

VENTE OU LOCATION D'IMMEUBLES

La Ville de Montréal désire vendre ou louer par bail emphytéotique, pour fins de restauration du secteur historique, un immeuble situé à

281 à 295 est, rue St-Paul.

Des soumissions cachetées, en deux exemplaires, dans l'enveloppe officielle fournie à cette fin, devront parvenir au comité exécutif de la Ville de Montréal, à l'Hôtel de Ville, avant onze heures et quarante-cinq du matin, le 8 novembre 1967. Elles seront ouvertes publiquement au bureau du greffier le même jour, à midi.

Toute personne intéressée pourra se procurer le dossier de soumission, y compris les formules officielles et l'enveloppe spéciale à utiliser obligatoirement en s'adressant à monsieur Guy Huot, surintendant de la Division des immeubles, Service des finances, Hôtel de Ville, chambre 416, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, Canada. (téléphone 872-3687).

Le dossier de soumission sera remis sur paiement en argent ou sous forme de chèque visé tiré sur une banque ou caisse populaire et payable à l'ordre du Directeur des finances de la Ville de Montréal, d'un montant de \$25.00.

Hôtel de Ville, Le Directeur des finances,

Hôtel de Ville,
Montréal, le 10 octobre 1967

Le Directeur des finances,
Lactance Roberge, c.a.

Arts et spectacles

Conférence au Pavillon français

PAUL RICOEUR FAIT LE POINT SUR LE STRUCTURALISME

par Laurent Colombourg

Familier au public universitaire montréalais, Paul Ricoeur, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, collaborateur de la revue "Esprit", connu pour d'importantes contributions à divers domaines de la philosophie contemporaine, s'attachait lundi soir à la question du langage dans la pensée française d'aujourd'hui. Sa profonde et magistrale conférence, dont les thèmes et les sous-thèmes répondaient trait pour trait à ceux qu'avait développés lui-même, mais en poésie, Yves Bonnefoy, montrait combien c'est une clé décisive pour la compréhension des courants intellectuels de notre temps qui réside là, sous l'emblème polémique de structuralisme.

La linguistique

De cette polémique, Paul Ricoeur s'éloignait d'abord en soulignant qu'il parlait avec son expérience de philosophe, apte à annuler les effets de mode et les

querelles de personne. Mais c'est pourtant hors de la philosophie qu'a commencé cette aventure d'une nouvelle pensée du langage. "Tout est parti de la linguistique", nommément celle de F. de Saussure, dont on se propose de retrouver les grandes "décisions de méthode". Ce sera d'abord la séparation entre langue et parole, au profit de la langue, puis la séparation entre le systématique et l'historique, aux dépens de l'historique qui prévalait au XIX^{ème} siècle, puis l'affirmation en fin de compte que ce sont les rapports et non les qualités ("dans une langue il n'y a que des différences"). Ayant ainsi éliminé de son objet d'étude l'aspect psychologique, l'aspect temporel, et enfin le sens, la linguistique nouvelle se retrouve avec ce que Saussure nommait système, et qu'on appelle depuis 1928 la "structure". "Une langue est quelque chose de fermé sur soi: il y a une clôture de l'univers des signes", telle est la conséquence

fascinante de cette langue de dictionnaire, sans dedans et sans sujet, qui entraîne l'élimination de toute référence à une vie, à un monde, à une subjectivité parlante, à un temps.

De Lévi-Strauss à Soliers

C'est ce modèle dont on observe alors, dans un second temps, la généralisation en sciences humaines, particulièrement chez Claude Lévi-Strauss, pour qui "toutes les réalités sociales sont des espèces d'échanges de signes", comme on le voit dans sa célèbre thèse sur les structures de la parenté. Ce faisant, il désigne dans l'action humaine "un ordre qui est vécu et subi par tous, mais qui n'est voulu consciemment par personne" une sorte d'inconscient structurant. Un mouvement analogue se produit alors dans la critique littéraire. Paul Ricoeur y reconnaît un progrès, qui amène à criti-

quer l'oeuvre pour elle-même au lieu de faire de la psychologie qu'il d'autour ou de la biographie. "L'oeuvre apparaît comme un fragment d'institution", et la critique s'en tient à une analyse des mécanismes de cette institution, dans un esprit de radicale dépsychologisation. On va ici jusqu'à tirer les conséquences extrêmes de "l'axiome de la clôture": Lévi-Strauss désigne l'apparition du signe et de l'univers symbolique comme une rupture radicale d'avec le monde. Roland Barthes et le groupe de Philippe Sollers considèrent que la littérature ne fait pas partie du monde, ni de la politique, ni de la vie. La critique littéraire devient "la science des structures de l'acte d'écrire", dans une attitude foncièrement anti-humaniste. Par choc en retour, la création littéraire se fait une nouvelle idée de l'oeuvre, ni vision du monde, ni confession du moi, mais à soi-même son propre objet en tant qu'écriture.

Mots et choses

La philosophie qui répond à ce mouvement en linguistique, en sciences humaines et en littérature, Paul Ricoeur la reconnaît dans le livre de Michel Foucault, "Les mots et les choses". Outre une nouvelle épistémologie, on trouve là une conception du langage qui pousse à la limite le structuralisme: pour Foucault, "un signe nait lorsqu'il est coupé du monde", et l'accent est mis sur le signe comme exil. Les signes ne renvoient qu'à des signes. Et, note profondément le conférencier, cela rejoint l'influence de Nietzsche, puisque "si 'Mort de Dieu' signifie 'mort du sens', alors il faut aller jusqu'au bout et dire que l'homme n'est plus une modalité de l'être, il ne se nourrit que de lui-même, et devient une sorte de substance spinosiste: le discours est tout ce qui reste à cette philosophie sans Dieu, sans homme, sans sens.

Invention vivante

Paul Ricoeur en terminant propose sagement, "pour dédramatiser le problème", d'en revenir à la linguistique d'où tout est parti. On constaterait que le modèle structural "n'épuise pas le phénomène du langage, et n'en touche même pas l'essentiel". Se référant à Chomsky, et au dépassement actuel du structuralisme par les linguistiques américains, Ricoeur souligne que, plus que dans l'inventaire clos et fini du lexique, c'est dans l'aptitude de la parole à fournir des phra-

ses nouvelles à l'infini que réside le cœur du langage. "Il faudrait maintenant montrer, dit-il, comment la parole naît dans la langue". Car "le centre de gravité du langage, c'est cet événement évanescent de la phrase, qui crée du sens et nous remet dans un monde: seul l'événement de parole a un vis-à-vis, le monde". Aussi bien, la question "Qui parle?", qu'on appliquait en vain à la langue, allant jusqu'à en déduire la mort du sujet, n'a-t-elle de sens que pour la parole: "seul le langage comme phrase et parole a un monde et un sujet" devait dire Paul Ricoeur.

La même démarche s'applique à la question du sens: dans la langue, le sens n'est que structure différentielle au sein d'une clôture. "Mais quand le mot est en position de phrase, son sens devient sa capacité d'évoquer un monde. Le mot alors brille de cet éclat passager que lui fournit la phrase. Il survit à la phrase; mieux, il retourne au système, et lui fait don d'une histoire". En effet, le mot déient cette subtile conjonction entre le système et l'événement, entre la structure et la genèse, qui nous faisait défaut dans la pensée structuraliste. Le mot est un échangeur, et comme le disait V. von Humboldt, "Le langage n'est pas un produit mort, mais une invention vivante". On pourrait ainsi vainement cette fascination de la clôture où s'enferme une certaine pensée contemporaine, retrouvant dans la parole un langage ouvert, qui se porte à l'Étre. "Le surgissement du dire dans notre parole nous rend un langage à nouveau en fête", conclut admirablement l'orateur.

Des hommes célèbres "croqués" par une caméra

YOUSUF KARSH: "AGIR VITE OU PERDRE SA PROIE"

Après s'être valu une réputation internationale, Yousef Karsh a un avantage sur la plupart des photographes portraitistes. Il peut s'attendre à ce que les grands de ce monde acceptent facilement de se laisser photographier par lui. "Tout ce que je sais, dit-il, c'est qu'en tout homme réside un secret, et que c'est mon devoir en tant que photographe de dévoiler ce secret, si je le puis. Si elle vient, la révélation viendra, en une fraction de seconde, en un geste inconscient, un éclat du regard, un relèvement très court de ce masque que tous les humains portent pour cacher au monde la partie la plus intime d'eux-mêmes. C'est durant ce court

intervalle de chance que le photographe doit agir vite ou perdre sa proie."

48 secrets

Dans "Karsh Portfolio", publié par les Presses de l'Université de Toronto, le photographe de 58 ans, natif d'Ottawa, montre encore une fois, à travers une collection de 48 photographies de gens célèbres, comment il sait saisir cet "intervalle de chance".

Trente-six de ces photographies, illustrant des personnalités comme Marian Anderson, Albert Camus, Pablo Casals, Albert Einstein, Margot Fonteyn, Albert Schweitzer, Winston Churchill, Igor Stravinsky

et Bertrand Russell, parurent il y a huit ans dans l'album de Karsh intitulé "Portraits of Greatness" (Portraits de grands).

Noir et blanc

Les douze nouvelles figures croquées sur le vif par Karsh sont Nikita Khrouchtchev, John Kennedy, le pape Paul VI, Lyndon Johnson, Martin Luther King, la reine Elizabeth et le prince Philip. Sir Edmund Hillary, Yuri Gagarine, Glen Gould, Marc Chagall, Joan Miró et l'archevêque de Canterbury.

Imprimé en Hollande, l'album de photos pleine page en

noir et blanc est d'excellente qualité. Les jeux d'ombres et lumières du travail de Karsh ressortent parfaitement sur le papier velouté.

Le photographe donne une courte biographie de chacun de ses sujets mais il est surtout intéressant de lire ses descriptions des rencontres avec les grands.

Commentaires

Voici quelques-uns de ses commentaires:

Le pape Jean XXIII: "une personnalité attachante, un être humain simple et droit, sans doute théologien de génie, mais d'abord homme parmi les hommes."

Marcel Marceau: "je pense toujours à lui... comme quelqu'un qui glisse dans la vie avec le plaisir du papillon, joie ouvertement visible sur ce visage en continuelle mutation."

Quoi?

Parlant de sa rencontre avec John Kennedy, Karsh dit que le président ne savait pas que les photos seraient prises tant en couleurs qu'en noir et blanc; il trouva que sa cravate ne convenait pas. Résultat: John Kennedy figure sur cette photographie, portant la cravate du photographe.

MEL SUFRIN (Presse Canadienne)

LES NOUVELLES ARTISTIQUES EN VRAC

Fils de Wilde

(LONDRES) — Vyvyan Beresford Holland, le fils cadet d'Oscar Wilde est mort subitement hier.

Il était âgé de 80 ans. Écrivain lui-même, il était notamment l'auteur de deux autobiographies "Fils d'Oscar Wilde" et "Time Remembered". Vyvyan parlait un excellent français; il avait travaillé à la BBC pendant la dernière guerre. Il était également connu comme fin gastronome et spécialiste en vins.

Du chantage

(MOSCOU) — La "Gazette Littéraire" (Literaturnaya Gazeta), organe de l'association des écrivains soviétiques, dénonce les méthodes employées par les services de renseignements étrangers pour compromettre les écrivains et journalistes soviétiques, se trouvant à l'étranger, afin de les contraindre à "collaborer".

Les écrivains et journalistes soviétiques sont l'objet d'une attention particulière de la part des services spéciaux étrangers, écrit notamment la "Gazette Littéraire" qui cite de nombreux cas de tentatives d'agents "secrets" des pays capitalistes pour faire "chanter" les citoyens soviétiques au cours du séjour de ces derniers à l'étranger.

Il arrive d'autre part, poursuit le journal, que des agents de la CIA et autres services spéciaux déposent furtivement dans les poches ou les serviettes des soviétiques des "documents compromettants" afin de

les amener à "collaborer". Tousjours selon la "Gazette Littéraire", les services secrets étrangers parviennent quelquefois à s'assurer la collaboration d'éléments moralement instables parmi les citoyens soviétiques se trouvant à l'étranger. Tel fut le cas du professeur Prokhorov, qui fut plus tard démasqué à son retour en URSS, et de l'acteur Zmeiev, qui vint faire amende honorable à l'ambassade soviétique de Washington.

A Bilbao

Le film documentaire britannique "The War Game" a remporté le prix "Miquel d'Or" du Festival international de cinéma de Bilbao.

Le deuxième prix du festival "Miquel d'Argent" a été décerné au film documentaire belge "Cromofobia" et le troisième "Miquel de Bronze" au film français "Mobiles".

Dietrich à Broadway

(NEW YORK) — Marlene Dietrich, toujours belle, blonde, mince et élégante, a fait, lundi soir, ses débuts à Broadway au théâtre Lunt Fontanne; Elle y a présenté son nouveau tour de chant. Vêtue d'une longue et étroite robe à sequin, ne dévoilant pas ses célèbres jambes, Marlene a ravi et conquis les spectateurs New Yorkais en chantant pendant une heure et demie, sans aucune interruption, les plus célèbres chansons de son répertoire: "Lola", "Johnny", "Lili Marlene", "La guerre est finie", "Où sont les fleurs du temps passé?" et tant d'autres, 21 en tout, en anglais, français, allemand et hébreu.

Un orchestre de 25 musiciens accompagnait les moindres gestes et intonations de Marlene Dietrich qui mettait un point final à chacune de ses chansons en prenant une pose étudiée. Marlene Dietrich se produira pendant six semaines à Broadway.

Albee

NEW YORK — Une nouvelle oeuvre dramatique d'Edward Albee — qui ne sera présentée à Broadway qu'en novembre — sera portée à l'écran par la "Twentieth-Century-Fox" qui en a acquis les droits d'adaptation cinématographique pour 750.000 dollars.

Il s'agit de "Everything in the Garden" une comédie que l'auteur de "Qui a peur de Virginia Woolf?" a réécrite d'après une pièce de Giles Cooper.

Trio Baroque

Le Trio Baroque de Montréal effectuera une tournée dans l'ouest canadien sous les auspices du Conseil des Arts du Canada.

Cet ensemble de musique de chambre renommé — Mario Duschènes, flûtiste, Melvin Berman, hautboïste, et Kelsey Jones, clavicembaliste — annonce qu'il donnera deux concerts entre le 15 octobre et le 22 octobre. La tournée se terminera à Calgary: "Centennale" de Jones sera présentée en première par le Trio Baroque.

Chanteurs

Les Amitiés culturelles Canada français-Israel présenteront, jeudi 12 octobre, à 20h30, au Pavillon d'Israël, le chœur des chanteurs du Québec, dirigé par Fernand Graton.

DAUPHIN 721-6060 CE SOIR 7.30-9.30

7e MOIS

un film de

roger vladim

LA CURÉE

PANAVISION • EASTMANCOLOR

2e SEMAINE

CATHERINE DENEUVE

LION D'OR GRAND PRIX VENISE 1967

un film de Luis Buñuel

BELLE DE JOUR

JOSEPH KESSEI

CINEMA LE PARISIEN

Tel. 961.2697 480, Ouest Ste. CATHERINE

Horaires: 10.45-12.30, 3.00-5.15, 7.30-10.00

Dernier spectacle à 9.15

RESERVE AUX ADULTES 18 ans

CE SOIR ET DEMAIN

Alfred HITCHCOCK PRÉSENTE

PSYCHO

Janet Leigh, Tony Perkins

à 8.05 et 10.00

en couleurs

avec TIPPI HEDREN

à 8.00 seul

BUNDEL - BERGMAN - GODARD

verdi

1000 AV. ST. CATHERINE 377-4800

LE PATRIOTE

du 9 oct. EVA

Tous les soirs à 9h.30 et minuit

1474 est, Ste-Catherine - Rés. 521-6666 à compter de 11h a.m.

SPECTACLES A VENIR

Du 16 oct. au 22 oct. PAULINE JULIEN

Du 23 oct. au 29 oct. TEX

théâtre du rideau vert

dès le 15 octobre

AU REVOIR CHARLIE

Comédie de George Axelrod

Adaptation de Barillet et Cridy

DENISE FILIAULT

avec

HÉLÈNE LOISELLE

FRANÇOIS CARTIER

LUCE GUILBEAULT

JACQUES LORAIN

ARLETTE SANDERS

DOMINIQUE BRIAND

Mise en scène: Jean Faucher

Décor: Guy Rolotte

Costumes: François Barbeau

Du lundi au dim. à 20 h. 30

dim., matinée à 14 h. 30

Au STELLA - Tél. 844-1793

4664 St-Denis - Métro Laurier

63^e SEMAINE à Montréal

maintenant au

un homme et une femme

LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE

EASTMANCOLOR

STATION 12.45, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30

VENDOME

PLACE VICTORIA TEL. 878-1451

...il y a des voleurs qui prennent mille précautions pour ne pas abîmer les meubles. Moi pas!

Jean-Paul Belmondo

Genevieve Bujold

EN COULEURS

'le voleur'

Horaires: 12.30 - 2.50 - 5.10 - 7.30 - 9.40

861-4595

ENTRÉE VIA LE CHATEAU CHAMPLAIN

CINEMA ODEON

PLACE DU CANADA

STATIONNEMENT INTÉRIEUR WINDSOR ET LAGAUCHETIÈRE

Radio vedette...

ROBERT GADOUS

D'UNE CERTAINE MANIÈRE

tous les jours, à midi

CBF/690

radio qualité • radio vedettes

radio-canada

Bientôt LOUIS DE FUNES

OSCAR

LE FILM QUI MÉRITE L'OSCAR DU RIRE!

le sexe et la jeunesse de la France d'aujourd'hui

JEAN-LUC GODARD

des oiseaux petits et gros

(uccelli e uccellini)

de Pier Paolo PASOLINI

TOTO

JOUS TRES FRANÇAIS

"Un des films les plus importants de ces dernières années."

"Un bijou de film... à ne pas manquer."

"Pasolini a gagné la partie."

La Presse

La Presse

La Presse

THE ROYAL BALLET

Margot Fonteyn

Rudolf Nureyev

ROMEO JULIET

MATINÉES Sam. Dim. Lun. & Merc. à 2 h. 15 p.m.

SOIRÉES à 8 h. 15 p.m.

COLOR

SNOWDON

5225 DECARIE 482-1322

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

PLACE DES ARTS THEATRE PORT-ROYAL

SZERYNG Un des plus grands violonistes du monde

DEMAIN A 8 H. 30

Concerto pour violon no 5 en la majeur, K219 Mozart

Concerto pour violon en mi majeur - Bach Les Saisons - Vivaldi

CE SOIR A 8 H.

THEATRE PORT-ROYAL 8 H. 30 P.M.

CHOEUR DE L'UNIVERSITÉ DE COPENHAGUE

PLACE DES ARTS SAÛLE WILFRID-PELLETIER

LA SCALA LE 16 OCTOBRE A 8 H.

LUNDI A 8 H.

"I CAPULETI EI MONTECCHI" BELLINI

CE SOIR ET DEMAIN

"NABUCCO" VERDI

DEMAIN ET DIMANCHE A 8 H.

"LA BOHEME" PUCCINI

SAMEDI A 8 H. — "REQUIEM" VERDI

APA-PHONENIX présente

The Apa Repertory Company

2 pièces de répertoire CE SOIR ET DEMAIN

"YOU CAN'T TAKE IT WITH YOU"

de Moss Hart et George S. Kaufman

Soirée: samedi, matinée: samedi

"RIGHT YOU ARE"

de Luigi Pirandello. Version anglaise de Eric Bentley

THEATRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS

Soirées à 8 h. 15: \$5.50, \$4.50, \$3.50, \$2.50

Matinées à 2 h. 30 p.m. 11 octobre: \$3.50, \$2.50, \$2.00, \$1.50

Matinée à 2 h. 30 p.m. - Samedi: \$4.50, \$3.50, \$2.50, \$2.00

LA POUDRIÈRE LE THEATRE INTERNATIONAL DE MONTRÉAL

JEANNINE BEAUBIEN, directeur artistique

"ANY WEDNESDAY" de Muriel Resnik

REPRÉSENTATIONS DU MARDI AU VENDREDI à 9.00 h.

Billets: \$2.50, \$3.50, \$4.50

SAMEDI 9 HEURES P.M. - BILLET \$4.50

RELACHE DIMANCHE ET LUNDI

Arrivée par taxi, gar le matin et la Balade, ou l'Expo Express et la Balade. Le matin est situé à 5 minutes de marche de la Poudrière. Les billets sont en vente au guichet du festival mondial à la Place Ville-Marie, à la Poudrière, au guichet Murray Hill de l'hôtel Laurentien.

Pour toute information: 526-0821

BILLET MAINTENANT EN VENTE

Au bureau des Billets de la Place Ville-Marie: 357-2410

PLACE DES ARTS, 175 ouest, Sainte-Catherine, VI. 2-2112

BILLET ÉGALEMENT EN VENTE À LA PORTE ET À CANADIAN CONCERTS & ARTISTS

(SAUF POUR LA POUDRIÈRE)

932-2171 1822 OUEST, SHERBROOKE

Les films à voir:

5 MILLIONS DE SPECTATEURS À TRAVERS LE MONDE L'ONT DÉJÀ APPLAUDI

L'INCOMPRIS

ET VOUS?

SCOPE - EN COULEURS

AUSI ALERTE À TOUTES LES POLICES

STATION BEAUBIEN STATION BEAUBIEN STATION BEAUBIEN

CANADIEN PLAZA JEAN-TALON

DANY CARREL

UN FILM DE ANDRÉ CAYATTE

Piège pour Cendrillon

Il est nécessaire de voir ce film dès le début

HORAIRE: 12.30, 2.50, 5.00, 7.30, 9.40

Tél. 288-3303, STATION BÉRI - 858 EST, STE-CATHERINE

RESERVE AUX ADULTES 18 ans et plus

Fleur de Lys

ma sœur... mon amour

"à voir absolument"

LA CRITIQUE ★★★★★

EN SUÉDOIS - SOUS-TITRES ANGLAIS

EN SEMAINE: 7.30-9.30

DIMANCHE: 1.30-3.30

9.30-11.30

1206 EST, STE-CATHERINE - 332-8400

festival

Bientôt LOUIS DE FUNES

OSCAR

LE FILM QUI MÉRITE L'OSCAR DU RIRE!

Condition féminine

Billet-vérité sur ma ville...

Encore combien d'heures, combien de jours, sans métro, sans autobus? Mystère. En attendant, les piétons continuent de marcher et de faire de l'auto-stop. Mais les automobilistes deviennent de moins en moins courtois. Des piétons nous ont affirmé avoir attendu plus d'une heure, rue Dorchester ou Sherbrooke avant de trouver un automobiliste bienveillant. Même sur l'autoroute Bonaventure qui conduit à l'Expo, des dizaines de piétons, brandissant leur passeport, sont laissés en panne. Les touristes commencent à douter du sens de l'hospitalité de certains Montréalais. Ne serait-ce que pour conserver cette réputation enviable d'un Québec hospitalier, offrons à ceux qui en font la demande des places dans nos voitures.

La couture italienne dans nos murs

Quinze couturiers italiens participeront à un grand défilé de haute couture italienne, la semaine prochaine à Montréal. On relève parmi eux les noms les plus célèbres des Soeurs Fontana, Antonelli, Balestra, Biki, Carosa, Lancetti, Pucci, Sarli, Brioni, etc. Ce défilé d'une qualité exceptionnelle aura lieu, le 17 octobre prochain sous les auspices du Musée des Beaux-Arts de Montréal, au Château Champlain. Voulez-vous un bon souflet de Rome, Florence ou Venise, assistez à ce défilé prestigieux où le tout-Montréal de la couture, des arts et du spectacle se donnera rendez-vous.

Des cours pour tous

Le service de l'Éducation des adultes de la CECM en collaboration avec la direction générale de l'éducation permanente du Ministère de l'Éducation, offre une série de cours qui s'adressent à tous ceux qui sont en chômage ou qui désirent parfaire leur formation durant le jour. Certaines mères de famille qui se désolent de n'avoir pas eu autant de chance que leurs enfants devraient s'inscrire à ces cours académiques afin de rattraper le temps perdu. Les cours commencent lundi le 30 octobre prochain. Ils correspondent aux programmes réguliers et donnent droit aux mêmes diplômes ou certificats. Ils sont gratuits et offerts à tous. On peut obtenir des informations supplémentaires en s'adressant aux Centres de main-d'œuvre du Canada ou au Service de l'Éducation des adultes, tél. 527-8286.

Des activités pour les tout-petits

Lundi prochain le 16 octobre sera jour d'inscription dans les centres de récréation de la ville de Montréal. Tous les petits à partir de trois ans et qui ne fréquentent pas la maternelle sont invités à s'y rendre avec leur maman. Les activités des tout-petits reprendront dans les centres. Ces activités se déroulent de 9h30 à 5h30 du lundi au vendredi. Un programme intéressant est mis au point par les monitrices spécialisées du service des parcs. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec les responsables. Secteur ouest: 872-2504; secteur nord: 872-4083; secteur centre: 872-4071; secteur est: 872-5699.

Astronomie pour tous

À l'intention de ceux qui désirent acquérir certaines connaissances générales en astronomie, des cours populaires seront donnés au Planétarium à partir du 23 octobre. L'inscription se fera à partir de lundi prochain, par téléphone 872-4199 de 9h30 à 10h30 du matin à 5h30 du soir. La série complète comprend huit cours, à raison de \$1. par période.

Education musicale pour les jeunes

Le manoir Notre-Dame-de-Grâce reprend ses cours de musique et de chant choral à l'intention des jeunes. Les cours se donnent le matin de 10 à 11 h30 pour les enfants de 3 à 6 ans; de 11h30 à midi pour les 7 à 13 ans et de 1h30 à 2h30 pour les adultes, tous les samedis. C'est Mme Monique Chailier qui en assume la responsabilité. C'est en s'inspirant des méthodes Dalcroze, Martenot et Kodaly que Monique Chailier a mis au point une méthode qui lui est personnelle mais qui donnerait d'excellents résultats. On peut s'inscrire au manoir 482-2460 ou chez le professeur 488-4859.

Des boutiques qui se transforment

Avez-vous envie de flâner? Visitez les boutiques de centre-ville ou du Vieux-Montréal. Vous y découvrirez mille et une choses plus adorables les unes que les autres. Parmi nos bonnes adresses, il y a la Gaminerie, rue Sherbrooke, Elle, rue Crescent, la boutique Bonsecours dans le Vieux-Montréal. Quant à la Boutique-Jeunesse, rue St-Catherine, elle fait peau neuve et sa propriétaire, Jacqueline Familant ouvre un véritable atelier de couture. Les demandes sont trop nombreuses: il faut passer au prêt-à-porter manufacturé, nous dit Jacqueline. Un signe de progrès et de réussite.



Pleins feux sur les formes mouvantes, en rayonne de viscosité Courtauld. Un pyjama d'intérieur des plus séduisants recouvert d'une cape monale de ton or, était l'un des multiples modèles créés par cette maison qui fabrique une gamme de tissus synthétiques. "Focus 68" c'est le nom de cette présentation hors-série, sera en montre aujourd'hui à l'hôtel Bonaventure à l'intention des acheteurs et du public. On nous a également annoncé qu'une nouvelle fibre résistante au feu vient d'être mise au point à l'usine canadienne de Courtauld, à Cornwall, Ontario. Cette fibre révolutionnera l'industrie du textile au Canada, prévoit-on.

Sur votre agenda

OCT. INVITATION

- 13, 14, 15 Vente de cadeaux de Noël confectionnés par des artisans. Tous les profits seront remis aux vétérans qui prennent part au programme d'artisanat de la Croix-Rouge. Le vendredi 13, la salle sera ouverte de 14 à 16h, et de 19 à 21h; les samedi et dimanche, de 14 à 16h, seulement.
- 14 Réunion annuelle de l'amicale du Mont Ste-Marie à 13h30. Toutes les anciennes élèves sont invitées et priées de considérer cette invitation comme personnelle.
- 14 Thé-conférence à 14h, organisé par les dames auxiliaires de l'hôpital des Laurentides de l'Annonciation. Conférencière: Germaine Bernier, journaliste. Renseignements: 819-275-2323.
- 14 Bal rendez-vous organisé par la paroisse roumaine de Montréal, l'Association roumaine du Canada et l'Association féminine roumaine de Montréal. Ce bal souvenir du centenaire débutera à 20h. Tous les Roumains et leurs amis sont invités.

LIEU

Département d'artisanat, Hôpital des anciens combattants, Ste-Anne de Bellevue.

Collège Marguerite-Bourgeoys, 4873, avenue Westmount, Westmount.

Hôtel La Sapinière, Val David.

Maison roumaine de Montréal.

Une arme nouvelle pour faire échec aux importuns et aux curieux

La société Bell Canada vient de dévoiler une nouvelle arme dont elle se servira désormais à Montréal pour combattre les personnes qui font des appels importuns. En effet, chaque année, des milliers de personnes portent plainte auprès de la compagnie parce qu'elles reçoivent des appels qui ne les concernent pas.

De janvier à juillet 1967, 2.100 plaintes par mois ont été reçues. Il s'agit souvent d'indiscrets, d'importuns ou de mal-appris. Deux ou trois faux numéros au milieu de la nuit peuvent contrarier sans avoir pour autant été faits délibérément. Grâce au nouvel appareil CHADO qui a déjà fait ses preuves à Toronto, on pourra dépister les personnes qui placent ainsi des appels au beau milieu de la nuit, seulement pour importuner leurs voisins.

Le CHADO, dont la forme s'apparente à celle d'une cantine d'ouvrier (ou "boîte à lunch"), se branche au téléphone depuis le central. Lorsque l'abonné reçoit un appel importun, il lui suffit de composer un code qui bloque le circuit. Puis, il téléphone au Service des réparations (611). Même si la personne qui a placé l'appel raccroche, son circuit est retenu et les techniciens de la Bell retracent l'appel.

La société souligne toutefois que le CHADO n'est pas la seule technique servant à identifier ou à décourager les coupables. "Notre plus puissant allié dans cette guerre aux appels importuns est sans contredit la personne qui en est victime", déclare M. Gilbert Schetagne, Directeur général adjoint, zone de Montréal.

Il s'explique en affirmant que l'on peut mettre fin à la majorité des appels importuns en raccrochant doucement. Pourquoi "doucement"? "Parce que, dit-il, l'individu qui fait ces appels ne cherche qu'à agacer sa victime. Or, si celle-ci l'écoute ou rabat violemment le récepteur, il est très heureux. Et il rappelle. Mais si elle raccroche doucement, il rate son but."

Aussi élémentaires que ces conseils puissent sembler, il reste qu'une enquête de la Bell vient de révéler que 72% des femmes qui se plaignent d'avoir reçu des appels obscènes ont écouté tout ce que les individus disaient et peuvent le répéter mot à mot. 37% ont admis qu'elles avaient répondu à leurs questions ou réagi d'une façon quelconque.

"Vous pouvez compter sur eux, dit M. Schetagne, ces gens-là rappellent toujours lorsqu'on leur prête une oreille attentive."

Dans la catégorie des appels importuns tombent tous ceux qui sont faits dans le but de déranger constamment

doit téléphoner au bureau d'affaires de la compagnie, qui le mettra en contact avec un spécialiste à qui il fera part de tous les détails. Ce dernier



Rien de plus simple: grâce à cet appareil de dépistage, relié aux téléphones des victimes depuis les centraux téléphoniques, il sera facile de rejoindre les auteurs d'appels importuns.

et toutes les obscénités et les menaces faites par téléphone, d'expliquer M. Schetagne. "Il est évident qu'un couple de mauvais numéros pendant la nuit ne sont pas de tout repos, dit-il, mais ils ne peuvent être tenus pour de véritables appels importuns."

L'abonné désirant formuler une plainte à ce sujet

prendra le problème en considération. Par exemple, il s'avère que dans 50% des cas, le conseil "raccrochez" donne d'excellents résultats, alors que 30% des problèmes sont résolus en changeant le numéro de téléphone de l'abonné. Pour le reste, on a recours aux moyens permettant de retracer et d'intercepter les appels.



Le Grilladin offre chaque jour son menu à \$1.50 - \$1.75 \$2.00 et ses deux fameuses spécialités à \$2.50 LE RUMP-STEAK façon "grilladin" et LE FILET MIGNON aux champignons. Aussi son menu à la carte. Apéritifs et cocktails au bar Grill-A-Din.

Air climatisé - American Express - Diners Club. Grande salle pour réception et banquets.

Pour réservations - Votre Hôtesse Colombe 288-0297 1463 rue Metcalfe (sortie du Métro Peel-Metcalfe)

COURS DE TRADUCTION ET D'INTERPRÉTATION SIMULTANÉE



SESSION D'HIVER commençant le 16 octobre 1967

Examen d'admission sur rendez-vous.

Pour tous renseignements, appelez:

BERLITZ TRADUCTIONS

288-3111 - Postes 70-71-72 - Place Victoria - Montréal.



Élégant et romantique connu pour ses superbes mets classiques français et portugais et pour cette musique étrange et émouvante...

fado
RESTAURANT
423 St. Claude
(dans le Vieux-Montréal)
RÉSERVATIONS: 878-3959



Rien de mieux qu'une fameuse soupe à l'oignon préparée par vous... à la manière de nos grand-mères



Brunir une quantité d'oignons hachés dans l'huile d'olive. Cuire à petit feu dans un bouillon de dinde très riche, de jambon ou d'agneau. Assaisonner. Maintenir durant toute une nuit dans le réfrigérateur. Puis servir, tout bouillant dans des bols à soupe individuels avec couverts, pièces artisanales canadiennes à \$1.75 chacune chez Bowings, avec croustons et une quantité de vin fromage canadien râpé.

BOWINGS

Place Bonaventure Plaza Alexis Nihon et Aéroport International de Montréal

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

Jeudi			
Le sigle C marque une émission en couleur			
CBFT 12	7.45	Métronuit	2.30
9.30	8.45	30-24-36	3.00
10.00	9.00	Tout et cote	3.30
	10.00	Vois de femmes	4.00
	10.35	Leçons de beauté	4.30
	10.45	Leçon de bonheur	5.00
	11.00	Vois de femmes	5.30
	11.30	Éternel amour	6.00
	12.00	Première édition	6.31
	12.15	Cine-romans	7.00
	12.30	"L'ombre" (#6)	7.30
	12.45	"Leçon de conduite"	8.00
	1.15	Cinéma - Français	8.30
	2.00	Cine-jeudi	9.00
	3.30	"Ruse de la prison"	10.00
	4.00	Western - Américain	10.30
	4.30	A vous de jouer	11.00
	4.45	Champion	11.19
	5.00	Zoo du capitaine	11.26
	5.30	Banhomme	11.35
	6.00	La légende de Jesse James	11.43
	6.30	Télé-métron	1.00
	6.40	Sports-images	1.00
	6.50	Télé-métron	1.30
	7.00	Dernière heure	2.00
	7.15	Télé-métron	2.30
	7.30	Un peu beaucoup	3.00
	8.00	Mon marien favori	3.30
	8.30	Cinéma Kraft	4.00
	9.00	"L'insaisissable" - Drama	4.30
	9.30	Allemand	5.00
	10.00	Secret bien gardé	5.30
	10.30	Chef de la police	6.00
	10.45	Dernière heure et météo	6.30
	11.00	Le monde des sports	7.00
	11.15	Cinéma	7.30
	11.30	"Qualité d'illusions"	8.00
	11.45	Drama - Français	8.30
	12.00	Dernière édition	9.00
	12.15	Fermature	9.30
	12.30	Test Pattern et Music	10.00
	1.00	Today on CBMT	10.30
	1.15	Montreal Notebook	11.00
	1.30	Québec School Telecast	11.30
	1.45	Québec School Telecast	12.00
	2.00	Québec School Telecast	12.30
	2.15	Swedish Scene	1.00
	2.30	"Face of Bonanza" et "Bobus Knitting"	1.30
	2.45	Focus	2.00
	3.00	"Transition in Pavlovnik"	2.30
	3.15	Serail Six	3.00
	3.30	Lunchtime Date	3.30
	3.45	Search for tomorrow	4.00
	4.00	Calendar	4.30
	4.15	At the world turn	5.00
	4.30	Lunchtime Date	5.30
	4.45	Expo guide	6.00
	5.00		6.30
	5.15		7.00
	5.30		7.30
	5.45		8.00
	6.00		8.30
	6.15		9.00
	6.30		9.30
	6.45		10.00
	7.00		10.30
	7.15		11.00
	7.30		11.30
	7.45		12.00
	8.00		12.30
	8.15		1.00
	8.30		1.30
	8.45		2.00
	9.00		2.30
	9.15		3.00
	9.30		3.30
	9.45		4.00
	10.00		4.30
	10.15		5.00
	10.30		5.30
	10.45		6.00
	11.00		6.30
	11.15		7.00
	11.30		7.30
	11.45		8.00
	12.00		8.30
	12.15		9.00
	12.30		9.30
	1.00		10.00
	1.15		10.30
	1.30		11.00
	1.45		11.30
	2.00		12.00
	2.15		12.30
	2.30		1.00
	2.45		1.30
	3.00		2.00
	3.15		2.30
	3.30		3.00
	3.45		3.30
	4.00		4.00
	4.15		4.30
	4.30		5.00
	4.45		5.30
	5.00		6.00
	5.15		6.30
	5.30		7.00
	5.45		7.30
	6.00		8.00
	6.15		8.30
	6.30		9.00
	6.45		9.30
	7.00		10.00
	7.15		10.30
	7.30		11.00
	7.45		11.30
	8.00		12.00
	8.15		12.30
	8.30		1.00
	8.45		1.30
	9.00		2.00
	9.15		2.30
	9.30		3.00
	9.45		3.30
	10.00		4.00
	10.15		4.30
	10.30		5.00
	10.45		5.30
	11.00		6.00
	11.15		6.30
	11.30		7.00
	11.45		7.30
	12.00		8.00
	12.15		8.30
	12.30		9.00
	1.00		9.30
	1.15		10.00
	1.30		10.30
	1.45		11.00
	2.00		11.30
	2.15		12.00
	2.30		12.30
	2.45		1.00
	3.00		1.30
	3.15		2.00
	3.30		2.30
	3.45		3.00
	4.00		3.30
	4.15		4.00
	4.30		4.30
	4.45		5.00
	5.00		5.30
	5.15		6.00
	5.30		6.30
	5.45		7.00
	6.00		7.30
	6.15		8.00
	6.30		8.30
	6.45		9.00
	7.00		9.30
	7.15		10.00
	7.30		10.30
	7.45		11.00
	8.00		11.30
	8.15		12.00
	8.30		12.30
	8.45		1.00
	9.00		1.30
	9.15		2.00
	9.30		2.30
	9.45		3.00
	10.00		3.30
	10.15		4.00
	10.30		4.30
	10.45		5.00
	11.00		5.30
	11.15		6.00
	11.30		6.30
	11.45		7.00
	12.00		7.30
	12.15		8.00
	12.30		8.30
	1.00		9.00
	1.15		9.30
	1.30		10.00
	1.45		10.30
	2.00		11.00
	2.15		11.30
	2.30		12.00
	2.45		12.30
	3.00		1.00
	3.15		1.30
	3.30		2.00
	3.45		2.30
	4.00		3.00
	4.15		3.30
	4.30		4.00
	4.45		4.30
	5.00		5.00
	5.15		5.30
	5.30		6.00
	5.45		6.30
	6.00		7.00

Une étude de la F.A.O.

La production alimentaire mondiale a repris en 1966

ROME (AFP) — Après avoir fléchi en 1965, la production alimentaire mondiale a repris quelque peu en 1966, mais l'augmentation doit être attribuée en très grande partie aux régions développées, indique l'étude annuelle "situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture", publiée hier par la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture).

Les auteurs de cette étude précisent que les renseignements dont on dispose actuellement sur le volume probable des récoltes en 1967 sont encore trop fragmentaires pour permettre une prévision du niveau de la production mondiale. En ce qui concerne la production de blé, les perspectives sont généralement favorables, mais on ne possède pas assez de renseignements sur les autres productions pour donner une idée de leur volume.

Si la production alimentaire a marqué un certain accroissement en 1966, les au-

teurs de l'étude font remarquer que, dans la même année, la population s'est accrue de 70 millions de personnes environ.

Il semble que la production alimentaire mondiale ait augmenté de 4 pour cent en 1966 après le recul enregistré l'année précédente. Mais cette augmentation récente est due pour une très large part aux régions développées où l'expansion a atteint 6 pour cent. En revanche, dans les régions en voie de développement, l'accroissement de la production alimentaire n'aurait guère augmenté que de 1 pour cent. Même dans le tiers monde, l'on constate des inégalités, en Afrique et en Amérique latine notamment.

C'est pourquoi les auteurs de l'étude estiment "qu'en 1966, la production alimentaire par habitant dans les pays en voie de développement a été inférieure de plus de 4 pour cent au record de l'année 1964 et qu'elle est tombée au plus bas depuis 1957".

D'UN OCEAN
À L'AUTRE

Un impôt sur les gains de capital

VANCOUVER — Un expert fiscaliste, M. Jacques Barbeau, a déclaré qu'à son avis si un impôt sur les gains de capital est décrété, tel que le recommandait la commission Carter, cet impôt sera d'environ 20 à 30 pour cent. Au cours d'un forum organisé par le congrès de l'Association canadienne des courtiers en immobilier, M. Barbeau, de Vancouver, a déclaré que cet impôt serait déterminé sur un taux fixe, et non sur une échelle graduée. Il a ajouté qu'il croit que les recommandations de la commission en faveur de modifications des lois de l'impôt ne se-

raient pas appliquées de façon globale, mais il a refusé de prédire quelle portion des recommandations serait acceptée. Il a déclaré également que les propriétaires désirant réaliser un gain de capital ne doivent pas être pris de panique et se hâter de vendre leur propriété dès maintenant par crainte que les modifications à la loi de l'impôt ne les empêchent de toucher leur profit plus tard. En effet, ce serait inutile, puisqu'on a déjà stipulé que tout changement apporté à la loi serait rétroactif.

Pour un regroupement des provinces

OTTAWA — M. Meyer Brownstone, politologue de Toronto, prétend que le Canada moderne devrait compter moins de 10 provinces. Prenant la parole devant le congrès des urbanistes du Canada, il a déclaré qu'il existait des signes de plus en plus évidents que les provinces devraient être regroupées d'après les ressources régionales, le langage, l'homogénéité culturelle et d'autres critères semblables. Un tel regroupement pourrait mener à une région des Prairies, une région atlantique, et une région du Québec qui pourrait

inclure une partie de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. M. Brownstone, ancien ministre adjoint des travaux publics de la Saskatchewan et expert des Nations unies sur les gouvernements locaux, a déclaré aux 400 délégués qu'il fallait que des changements soient apportés aux frontières actuelles et aux juridictions des gouvernements de tous niveaux si l'on veut que ces gouvernements puissent remplir leurs responsabilités envers les Canadiens et leurs communautés, dans le domaine de l'urbanisme. Ceci est particulièrement vrai des gouvernements locaux où les problèmes de l'urbanisme sont très pressants. Le conférencier s'est prononcé en faveur de l'établissement de gouvernements locaux.

Nouvelles pièces de monnaie

OTTAWA — De nouvelles pièces de monnaie de 10 et 25 cents sont en circulation au Canada depuis un mois et personne ne semble s'apercevoir de la différence, déclare M. H. A. Parker, directeur de l'Hôtel de la monnaie. Le gouvernement a annoncé le 18 août que les nouvelles pièces, faites d'un alliage moitié-argent moitié-cuivre, seraient utilisées pendant le reste de l'année, à cause du coût croissant de l'argent presque pur. L'année prochaine, l'Hôtel de la monnaie produira des pièces de nickel. M. Parker n'a pas voulu dire, au cours d'une interview, à quel moment les nouvelles pièces argent-cuivre ont commencé à être distribuées dans les banques, ni la quantité ou la valeur totale des pièces actuellement en circulation. "Nous n'aimons pas parler de cela, parce que cela porte les gens à faire des suppositions", a dit M. Parker. Les pièces sont en circulation depuis un mois et personne ne semble s'apercevoir de la différence. Nous n'avons reçu aucun commentaire à ce sujet.

L'anatomie en couleurs

VANCOUVER — Les médecins de l'Hôpital général de Vancouver pourront bientôt admirer en brillantes couleurs les photos aux rayons gamma de leurs patients. Le cerveau, le foie, les reins et tout le corps paraîtront sur radiographies en riches tons de rouge, jaune et orange. C'est le Dr Bob Morrison, spécialiste en médecine nucléaire, qui établira ce service pour le compte de l'université de la Colombie britannique. Les rayons gamma ont sur les rayons-X ordinaires l'avantage de montrer les défauts organiques plus clairement, ce qui rend le diagnostic plus facile. La différence essentielle entre les deux procédés vient de la source de rayons. Les rayons-X viennent de l'extérieur du corps et sont reflétés par les organes internes, cependant que les rayons gamma proviennent de la radioactivité produite par le corps même. Dans le procédé aux rayons gamma, le patient reçoit une matière radioactive oralement ou par piqûre et est ensuite soumis à un détecteur. La radioactivité émise par le corps active le détecteur qui produit des impulsions électriques. A mesure que bouge le détecteur, les points colorés sont imprimés sur le papier photographique.

Cerveau électronique

OTTAWA — Le ministre du revenu national, M. Edgar J. Benson, estime que d'ici deux ans le cabinet fédéral pourra fournir des données sur les dépenses prévues par le gouvernement à un cerveau électronique et obtenir des renseignements sur les résultats de ces dépenses sur l'économie. Le ministre, intervenant dans le débat sur le budget peu de temps avant que la Chambre ne se prononce sur une motion de blâme soumise par le parti conservateur, a dit que le Canada est l'un des premiers pays du monde à recourir à un tel système de planification budgétaire.

Le 3e congrès mondial de l'apostolat des laïcs s'est ouvert hier à Rome

CITE DU VATICAN — Deux mille cinq cents délégués, appartenant à toutes les nations, et de nombreux invités assistaient hier à l'ouverture du troisième congrès mondial pour l'apostolat des laïcs.

M. Aldo Moro, président du conseil italien, le cardinal Cento, Mgr Benelli, substitut à la secrétairerie d'Etat et un grand nombre de personnalités ecclésiastiques et laïques, parmi lesquelles l'astronome américain James Mac Diwitt se trouvaient aux premiers rangs de l'assistance.

M. Veronesi, président du congrès, ancien directeur de l'UNESCO, salua les arrivants, qui témoignent par leur présence de la diversité et de l'unité de l'Eglise.

Après les travaux des deux premiers congrès pour l'apostolat des laïcs en 1951 et en 1957, ils auront, après le concile, à envisager la place des laïcs dans l'Eglise. Le cardinal Roy archevêque de Québec, parlant comme président du "Conseil des laïcs" institué par Paul VI, a ensuite souligné le désir de la hiérarchie de voir les laïcs occuper la place d'honneur qui leur revient dans l'Eglise et M. Patrick Keegan, vice-président du comité du congrès a déclaré que la tâche de celui-ci était de préparer les laïcs à leurs nouvelles responsabilités.

Enfin, M. Thom Kerstiens, secrétaire général international des chefs d'entreprises chrétiens, a prononcé le discours introductif du congrès. Nous sommes ici, nous chrétiens engagés, a-t-il dit en substance, pour prendre conscience de nos responsabilités, pour approfondir les exigences de notre foi et pour persuader le monde que nous sommes désireux et capables de servir l'Eglise et le monde dans lequel elle vit.

Nous voulons nous entretenir de notre vie en tant qu'homme et en tant que chrétien, non pas séparément mais en relation l'une avec l'autre, concentrer notre attention sur les problèmes de l'homme d'aujourd'hui et examiner comment le chrétien peut répondre aux défis qui lui sont posés, par les grands problèmes de la guerre et de la paix, de la pauvreté et de l'opulence.

Après une analyse des mutations du monde moderne qui remet en cause les notions les plus établies, l'orateur a déclaré que l'attitude du chrétien devant cette situation devait être de vivre dans le monde et au service du monde, collaborant à son évolution.

Le rôle du prêtre est de rester le porteur du germe de la foi. Le monde a moins besoin de prêtres diplomates, de prêtres quêteurs, de prêtres "beatles" ou chanteurs que de prêtres priant et distribuant les sacrements et qui trouvent dans leur spiritualité les ressources pour vivre avec leur temps. Mais les laïcs doivent suppléer les clercs dans les tâches temporelles que ces derniers abandonneraient.

M. Kerstiens critique ensuite ceux qui veulent supprimer les institutions pour les remplacer par un "esprit animateur". C'est là une mentalité de rêveur, dit-il. Il faut des institutions pour former les chrétiens. Il faut au contraire les multiplier même si elles ont parfois sur le plan

temporel, des vues opposées. Car il faut admettre que sur certains points, les chrétiens ont des positions différentes.

M. Kerstiens a conclu en rappelant la suggestion de Paul VI de consacrer au soulagement des misères les dépenses utilisées pour les budgets militaires. Que certaines nations commencent sous la pression de l'opinion des chrétiens et que s'institue à la place du service militaire un service social pendant lequel filles et garçons consacraient leur temps à lutter contre la pauvreté, à soigner les malades et à aider les vieillards.

Après la conférence de M. Kerstiens, le métropolitain Emilianos est venu lire un message de sympathie du patriarche Athénagoras de Constantinople. Puis le congrès a adressé des messages d'hommage au pape et au synode des évêques.

Dans la soirée tous les congressistes se retrouveront pour assister à une messe concélébrée à St-Pierre.

Logement et affaires urbaines

OTTAWA — Il y a de fortes possibilités pour que le premier ministre, M. L.B. Pearson, nomme un ministre du logement et des affaires urbaines, mais cette nomination ne viendra probablement pas avant une conférence fédérale-provinciale sur le logement, a-t-on appris d'une source bien informée. Les provinces doivent être invitées à une conférence nationale sur les pro-

blèmes du logement. Cette conférence doit avoir lieu le mois prochain ou au début de décembre. Le gouvernement a été l'objet de sévères critiques pour avoir laissé retomber sur M. J. R. Nicholson, déjà responsable du portefeuille du Travail, la responsabilité additionnelle de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Spaghet tissimo!
UN MENU MEDITERRANÉEN
VOUS ATTEND À LA PIZZERIA
SUR LA PLAZA PERCE-VILLE-MARIE



Le Conseil d'Administration du Collège Ahuntsic dont le président est M. Jacques Villeneuve, lors de sa réunion du 2 octobre, a nommé M. Richard C. Dolan directeur général de ce nouveau Collège. Le Conseil d'Administration a également nommé le Révérend Père Jean-Marie Aubry, S.J., directeur des services pédagogiques. D'autres nominations suivront sous peu à la suite du concours public qui se tient présentement.

On sait que le Collège Ahuntsic (Collège d'enseignement général et professionnel) créé récemment en vertu du Bill 21, compte les effectifs de l'Institut de Technologie Laval et du Collège St-Ignace. Plus de trois mille deux cents (3.200) étudiants sont inscrits aux cours réguliers du jour.

Jusqu'à présent le nouveau directeur général occupait le poste de directeur de l'Institut de Technologie Laval. Le Révérend Père Jean-Marie Aubry, S.J., était directeur des études au Collège St-Ignace.

Le président du Conseil d'Administration fait un appel spécial à tous ceux concernés, soit: parents, étudiants, professeurs et le personnel des deux institutions, le public en général, de collaborer avec la nouvelle administration du CEGEP dans l'édification de l'oeuvre dont ils ont la responsabilité.

La seule liqueur qui peut être servie et savourée de tant de façons

Tia Maria
LIQUEUR DE CAFÉ
de la Jamaïque

Dégustez-la telle quelle. Versez-en dans votre café, sur les soufflés, sur la crème glacée, ou dans un parfait. C'est délicieux!

ESTATE INDUSTRIES LTD.
La Jamaïque, Antilles

CERTIFICATS D'ÉPARGNE

6%

VOUS RECEVEZ \$10. POUR \$7.35 INVESTIS

Vos épargnes augmentent de 36% en 6 ans. Vous pouvez acheter, en multiples de \$10., autant de Certificats d'Épargne que vous le désirez: c'est une excellente façon d'épargner systématiquement. Ces Certificats sont garantis et encaissables en tout temps. Demandez de plus amples renseignements à votre gérant.

*Intérêt simple

LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
Fondée en 1846-Membre: Société d'Assurance Dépot du Canada

OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.

DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'accent français

SEMAINE DE LA TUNISIE
DU 12 AU 21 OCTOBRE

Cérémonie d'inauguration au Mini-Pavillon
aujourd'hui jeudi 12 oct. à 3 heures 30

C'est avec beaucoup de fierté que Dupuis rend hommage cette semaine à la Tunisie, ce pays moderne aux vieilles traditions.

La "Semaine de la Tunisie" aura lieu chez Dupuis du 12 au 21 octobre, et pour bien souligner son importance, la cérémonie d'inauguration aura lieu aujourd'hui jeudi le 12 octobre à 3h 30 au Mini-Pavillon du rez-de-chaussée et sera présidée conjointement par la Commissaire Générale de la Tunisie, Monsieur Salak Ben-jennet et Monsieur Marc Carrière, Président de Dupuis, en présence de plusieurs invités de marque.

TUNISIE FOYER D'UNE BRILLANTE CIVILISATION
La République Tunisienne est un pays de près de 5.000.000 d'habitants en Afrique du Nord sur la Méditerranée. C'est surtout un pays agricole, mais elle possède également de riches mines de phosphates. Au IXe siècle, les Phéniciens la colonisèrent, fondèrent Carthage qui devint le foyer d'une brillante civilisation. La France fit de la Tunisie, un protectorat en 1881. En 1956 elle devenait indépendante. Depuis l'indépendance, la Tunisie fait des pas de géant dans l'agriculture et l'industrie et elle exporte aujourd'hui plus que jamais auparavant.

Programme des attractions de la Semaine de la Tunisie

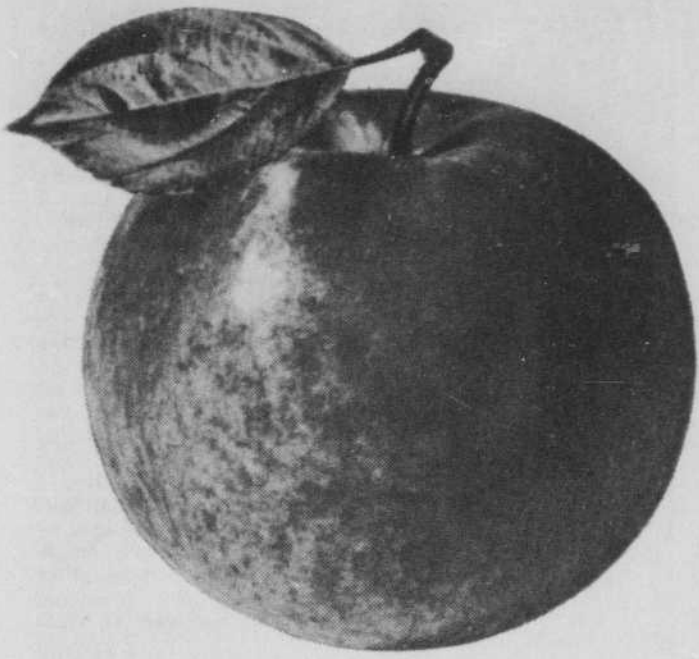
Voici quelques points du programme qui a été dressé:

- Quatre artisans tunisiens se relayent au MINI-PAVILLON du rez-de-chaussée tous les jours et feront des démonstrations de leur métier respectif, à savoir:
 - Fabrication de cages d'oiseaux en métal
 - Fabrication de paniers d'osier
 - Gravure sur bois
 - Gravure sur cuivre
- Il aura au Restaurant Maisonneuve du rez-de-chaussée des mets tunisiens.
- Vous verrez également des Tunisiens et Tunisiennes dans leur costume national
- De nombreuses brochures qui vous donneront une image exacte des possibilités touristiques du pays seront à votre disposition au Mini-Pavillon.
- Enfin, une charmante hôtesse Tunisienne sera au Mini-Pavillon tous les jours et vous donnera les renseignements que vous désirez.

NE MANQUEZ PAS DE VISITER LE "MINI-PAVILLON" DE LA TUNISIE
D'accord chez Dupuis... **VENEZ OU COMPOSEZ 842-6171**

DUPUIS

865 EST, RUE SAINT-É-CATHERINE, MONTRÉAL • 842-6171 - OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H.



SOYEZ GÉNÉREUX

POUR LES DÉSHÉRITÉS DE LA VIE

ACHETEZ

La Pomme de la Charité

QUÊTE PUBLIQUE

13 - 14 OCTOBRE 1967

**CEUX QUI DÉSIRENT ACHETER UNE CAISSE
DE POMMES AU COÛT DE \$5⁰⁰ PEUVENT S'ADRESSER**



AU

Club Saint-Laurent Kiwanis

Hotel Ritz Carlton

842-9195

LA PUBLICATION DE CETTE PAGE EST DUE À LA GÉNÉROSITÉ DES COMMANDITAIRES SUIVANTS:

Banque de Montréal La Première Banque au Canada	LES PLANCHERS DIAMANT LTÉE Construction - Planchers de béton 8155 ave Durocher 279-8513	Hommages de PHARMACIE ARSENAULT 2222 est, rue Bélanger 729-3221	Hommages de  Aluminium du Canada, Ltée
BERNARDIN FRÈRES INC. Courtiers d'assurances agréés 715 Carré Victoria suite 410 845-6257	Hommages de GLACE BRUNELLE ICE INC. Case postale 93, Montréal 3	Hommages de LOUIS DONOLO Inc. 8320, rue St-Laurent 387-2535	Gracieuseté de EUGÈNE DOUCET Ltée 2261, ave Papineau 526-2551
Gracieuseté de AUBERGE DU LION ROUGE 2213 ouest, rue Ste-Catherine	Gracieuseté de CLAUDE GRÉGOIRE Kiwanien	Gracieuseté de BÉDARD - GIRARD LIMITÉE 117 ouest, Lagauchetière 861-5631	Hommages de J.-RENÉ HÉBERT Ltée Courtier en douane 300 St-Sacrement ch. 116 845-5191
Hommages de ALTA '64' CONSTRUCTION CIE LTÉE 700 boul. Ste-Croix St-Laurent 748-7957	Me ANTHIME BERGERON, c.r. Président 1967 Club St-Laurent Kiwanis de Montréal, inc. 360 ouest, rue St-Jacques Montréal 1	Hommages de LES ENTREPRISES P.H. DESROSIERS Ltée 159 ouest, rue Jean-Talon Montréal 10 273-1781	Hommages de MAURICE GAUDREAU, a.g. Arpenteur géomètre 2425 rue de Salaberry 334-7781 Suite 107
 A. AIRD & ASSOCIÉS 4003, boul. Décarie, Montréal 28 Directeur 1965-1966 A. AIRD, Ing. Prof., Président TÉL. 482-2442 RÉS. 484-0941	Hommages de DE MONTIGNY AUTOMOTIVE CORP. Distributeur de pièces et accessoires d'automobiles 1150 est, boul. de Maisonneuve 523-2126	Hommages de J.E. FOURNIER Limitée Manufacturiers de valises 17 ouest, rue Notre-Dame 842-6477	 SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE Exécuteurs testamentaires et fiduciaires 41, St-Jacques Montréal 845-3291

BOURSE DE MONTRÉAL

[illegible]

LE RELEVÉ DES DIVIDENDES VERSÉS EN 1967 S'ÉTABLIT À
UN TOTAL RECORD DE 16¢ PAR ACTION

LES DIVIDENDES EN ARGENT DÉPASSENT **\$84,000,000** DEPUIS L'ORGANISATION

Canadian Investment Fund, Ltd.

LES DIVIDENDES EN ARGENT DÉPASSENT **\$84,000,000** DEPUIS L'ORGANISATION

Canadian Investment Fund, Ltd.

DÉLANGER INC.

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES
SOUTIENS EN VALEURS MOBILIÈRES

800, PLACE VICTORIA - MONTRÉAL - TÉL. 861-1461

RES...



nas
edre

faire
men-
d'un

(tél.: 01 47 33 11 11) qui sera en même temps le triode de

congrès qui...
temps une période
relaxation...

4. **Prüfung** 20

copier votre courrier.

100

127

il suffit de quelques secondes pour produire la première copie de la journée, sans période de réchauffage. Comme elle est alimentée par

séchage des copies humides ou de la séparation des négatifs. La 250 peut même faire de

copies de documents opaques ou imprimés des deux côtés.

Pour l'utiliser, il suffit d'insérer l'origin

Vous pouvez acheter une de nos conjeurs

pour moins que vous ne croyez, ou vous pouvez la louer tout aussi économiquement pour votre bureau, quelle que soit son importance.

neuses, ouvre-lettres, copieuses, assembleuses.



La liquéfaction inaugure une ère nouvelle pour l'industrie du gaz naturel

potins financiers

Après avoir perdu 6,70 points avant-hier à 926,21, l'indice des industriels de DJ clôturait hier sur la Bourse de New-York 6,36 points plus bas à 920,25. Sur la Bourse de Toronto, la résistance aux pressions des ventes paraisait hier quelque peu plus faible et la tendance était irrégulière. Le ton paraissait plus stable, hier, sur la Bourse de Londres. Le rejet de la motion de censure du gouvernement de Gaulle, la veille au soir, fut bien accueillie hier dans les milieux financiers français et la Bourse de Paris a paru soutenue hier.

Il y eut 17 faillites commerciales, la semaine dernière dans notre district, représentant un passif de \$892,163, à rapprocher de 20 faillites, représentant un passif de \$1,830,001 durant le même espace de temps en 1966.

Selon le bulletin bi-mensuel de Baker, Weeks & Co, il est évident que les pressions inflationnistes se font de plus en plus sentir, d'où des investissements plus nombreux dans les actions ordinaires des entreprises prometteuses. Ces dernières finiraient par l'emporter sur les obligations, d'autant plus que les perspectives pour les profits de bien des compagnies s'avèrent intéressantes pour le 1er semestre de 1968. Le degré d'in-

flation dépendra de la décision du Congrès, concernant la surtaxe de 10 p.c. Commentant 1968, l'économiste de la firme prédit n'hésite pas à dire qu'il ne faut pas s'attendre à ce qu'elle soit une année des plus favorables, à moins que la guerre du Vietnam tourne au mieux. Quoi qu'il en soit, la tenue d'élections présidentielles en 1968 stimulerait les affaires et pour cause...

Ce serait A.E. Ames & Co Ltd qui est à la tête du syndicat qui lancera une émission de \$12,000,000 d'obligations de Terre-Neuve, dont \$7,000,000 au pair, 5 ans, à 7 1/4% et \$5,000,000 échéant le 1er nov. 1987, aussi à 7 1/4 p.c. mais offertes à 98.50 pour rapporter 7.40 p.c.

Selon Mead & Co Limited, si le Ministère des Finances réussit à restreindre les dépenses du gouvernement central et à inciter les gouvernements provinciaux et municipaux à en faire autant, la pression diminuera sur le marché canadien des obligations. Il serait aussi à souhaiter que la pression diminue aussi sur le marché américain, vu l'interdépendance des deux marchés. On peut s'attendre à ce que les courts termes cotent haut par rapport aux valeurs à long terme, mais il importe de suivre ce qui se passera aux E-U pour entrevoir l'avenir du loyer de l'argent au Canada.

NOMINATIONS À CONSOLIDATED-BATHURST



W. J. H. FAIR

E. H. GIBSON

L. R. MACRAE

R.A. Irwin, président de Consolidated-Bathurst Limited, annonce la nomination de MM. W. J. H. Fair et E. H. Gibson aux postes de vice-présidents de cette compagnie. M. Irwin réitère également la nomination de L. R. Macrae au poste de vice-président. M. Fair, vice-président et directeur général de Bathurst Paper Sales Limited et directeur général de Wayagomack Sales & Consolidated, devient vice-président de la division du papier et du carton de la compagnie. M. Gibson, président et directeur général de Bathurst Containers Limited, est maintenant vice-président et directeur général de la division des contenants. M. Macrae, président de St. Regis-Consolidated Packaging Limited, devient vice-président et directeur général proposé à la division des sacs. Ce dernier demeure président de Consolidated Cellulose Products, Inc., une filiale américaine de la compagnie mère.

Bourse de Montréal

Pertes, de nature fractionnaires sur la place locale hier

PC — Les prix ont fléchi légèrement mercredi à la Bourse de Montréal où les transactions ont été modérées mais la plupart des reculs sont fractionnaires.

Les pertes ont dépassé les gains dans une proportion de 2-1 à la Bourse de Montréal, tandis que les gains ont dépassé les pertes dans une proportion de 36-34 à la Bourse Canadienne.

Un analyste a expliqué que les investisseurs s'inquiétaient de plus en plus de l'inflation et qu'ils se montraient prudents face à la tendance à courts termes.

Le compartiment des banques a mené les baisses alors que Canadienne Nationale et Provinciale ont perdu chacune 3-8 passant à 10 et à 9. Nova Scotia et Montréal étaient à la baisse. Un analyste a prétendu que la politique du resserrement du crédit pouvait affecter les profits des banques.

Plusieurs métallurgiques étaient à la baisse. Asbestos Corp. a perdu 3-4 passant à 23 et International Nickel et Noranda ont perdu chacune 3-8. Des observateurs ont prétendu qu'ailleurs que les matériaux bruts étaient ordinairement populaires sur un marché ayant une tendance à l'inflation, les investisseurs ignoraient encore jusqu'à quel point la réduction de la demande et le resserrement des prix affecteraient les compagnies.

Les détaillants en alimentation se sont renforcés, alors que Dominion Stores a gagné 3-4 passant à 19 et Steinberg a pris 1-4 montant à 19-5/8.

Les papiers ont fait de faibles gains, et MacMillan Bloedel a gagné 1-4 montant à 28-1/4 en 2-260 transactions. Price Co. a glissé de 1-8 à 11-1/8 après que les actionnaires eurent approuvé une offre d'achat de Fraser Co. Un courtier a prédit que Price pourrait ne pas réussir à obtenir le contrôle de la compagnie.

Famous Players a perdu 3-4 passant à 39-1/2 et Rio Algom et Central-Del Rio étaient à la baisse, se ressentant favorablement de l'annonce d'un projet de séparation des actions sur une base de 5 pour une.

Les valeurs spéculatives, et les pétroles étaient à la baisse à la Bourse Canadienne. Quelques valeurs s'étaient renforcées en de légères transactions tandis

Bourse de N-Y

Wall Street demeure hier généralement faible

NEW YORK — Le marché a, de nouveau, accusé une assez forte baisse qui a été particulièrement sensible parmi les valeurs spéculatives ou de second plan. L'activité, cependant, a été nettement inférieure à celle de mardi. Les dégagements ont été inspirés par la tendance à la hausse des taux d'intérêt et par les positions inflexibles adoptées par l'administration et le congrès au sujet de l'augmentation des impôts. Sur le plan technique les opérateurs ont tenu compte de la faiblesse des chemins de fer. En clôture le nombre des baisses était plus du double de celui des hausses.

La baisse a été menée par les ordinateurs (IBM faisant toutefois exception à la faveur des bénéfices en hausse), les télévisions, les machines de bureau et les chemins de fer. Les replis ont également dominé parmi les chimiques, les métaux non ferreux, les constructions électriques, les machines et les banques d'épargne. Les compagnies aériennes ont fait exception à la tendance générale par réaction à leurs baisses précédentes. Ford a été soutenue par l'espoir d'un accord qui permettrait une reprise du travail dans les usines de la com-

pagne. United Fruit a continué de réagir à l'amélioration de ses bénéfices trimestriels. Ling-Temco-Vought a été déprimée par l'émission annoncée de 600,000 actions nouvelles et Union Carbide par l'indication des bénéfices trimestriels inférieurs de 36 pour cent à ceux de l'année dernière. Valley Metalurgical a subi une forte baisse à la suite d'une déclaration selon laquelle les bénéfices du premier trimestre ont été inférieurs du tiers à ce qui avait été annoncé.

qu'un commerce actif a fait baisser un grand nombre de valeurs.

Matachewan Canadian a gagné 10 montant à \$274 en 92,300 transactions. James Bay a perdu 12 descendant à 69 en 238,000 transactions et Opemiska Explorations a baissé de .04 à 39 en 294,800 actions.

Le nombre des transactions industrielles, à la fermeture, était de 218,500 et celui des mines et des pétroles de 1,684,700.

FONDS MUTUELS

Cours fournis par Francis I. Dupont et Co.

	Offre	dem.
Adams Mutual Funds	2.40	2.72
x Affiliated Fund Inc. Com	9.42	10.19
All Canadian Com	8.11	8.86
All Canadian Div	10.02	10.95
All Canadian Venture	8.10	8.85
x American Business Shares	3.80	4.20
American Growth	4.94	5.58
Andreas Equity	2.61	3.05
Associated Investors	5.18	5.21
Beaumont Corp.	39.42	42.81
x Boston Fund Ltd	9.16	10.01
x Bullfinch Fund Ltd	16.15	17.70
Canada Growth Fund	7.29	8.01
Canada Security Fund	4.70	5.16
Canadian Gas & Elec. Fund Pld	12.01	14.26
Canadian Investment Fund	4.17	4.57
Canadian Trust Inc. Fund	4.56	4.98
Canadair Co. Ltd.	95.99	98.79
Champion Mut. Fund of Ca.	7.23	7.97
C.I. Leverage	12.26	13.44
Collective Mutual Fund	6.94	7.54
Commonwealth Int.	10.92	11.97
Corporate Investors	6.06	6.62
Diver Income Sh. Ser. "A"	1.52	1.68
Diver Income Sh. Ser. "B"	5.17	5.69
x Dividend Shares	3.75	4.11
Dominion Comp. Fund	—	—
Dominion Div. Fund (Non-Res)	—	—
Dominion Div. Fund Inv. Ltd.	—	—
Dreyfus Fund Inc.	15.41	16.82
Dynamic Fund	18.71	18.90
Entarea	—	—
European Growth Fund	7.29	7.97
Exec. Fund of Canada Ltd	7.79	8.29
Exec. Int. Fund	8.01	8.40
Investors Int. Mutual	5.38	5.88
Investors Mutual of Canada	5.38	5.88
Keystone Canada	7.84	8.57
x Keystone Custodian K-2	8.15	8.90
x Keystone Custodian S-1	22.76	24.76
x Keystone Custodian S-4	7.36	8.04
Le Fonds P.E.P.	4.19	4.46
Lexington Research	17.68	19.32
x Mass Inv. Growth Stocks	13.08	14.30
x Mass Inv. Trust	10.60	11.58
Molson M. Fund	4.33	4.55
Mutual Accumulating Fund	5.34	6.10
Mutual B.I.F.	5.11	5.34
Mutual Bond	8.37	8.75
Mutual Growth	6.53	6.91
Mutual Income Fund	6.30	6.89
Natural Resources	7.28	7.96

L'industrie canadienne du gaz naturel, au chiffre d'affaires de plusieurs millions, produisant 1.4 billion de pieds cubes de gaz par année, accède à une nouvelle phase significative de son évolution grâce à l'utilisation du gaz naturel liquide.

Air Liquide Canada Ltée (Canadian Liquid Air Ltd) (Montréal, Qué.) annonce la signature d'un contrat de \$3 millions avec la Northern and Central Gas Company Ltd pour la construction d'une usine de liquéfaction de gaz naturel à basse température.

L'usine se situera à proximité de Sudbury (Ont.). Elle atteindra une production quotidienne prévue de 2 1/2 millions de pieds cubes de liquide et sera la première installation productrice de gaz naturel liquide de grande envergure au Canada. L'exploitation en commencera au cours de l'été prochain.

Au nombre des avantages appréciables de la liquéfaction de ce gaz, on doit citer celui du stockage, devenu pratique et économique. Chaque pied cube de liquide équivaut à environ 600 pi. cu. de gaz. Ce qui permet le stockage de volumes considérables de gaz dans un espace moindre pendant les périodes de consommation réduite (l'été, par exemple) en prévision des périodes de consommation élevée, comme l'hiver.

Les installations de stockage en surface de la nouvelle usine de Northern and Central disposeront d'une capacité équivalente à 600 millions de pieds cubes de gaz.

La réalisation du matériel de l'usine comprendra l'intégration par Air Liquide de son procédé à Cascade Auto-Refrigérée (C.A.R.) breveté.

M. Muller, Vice-Président, Engineering d'Air Liquide, déclare: "ce procédé complexe est techniquement plus efficace que les procédés classiques. Il nécessite moins de compresseurs et d'équipement connexe; ce qui, conséquemment, signifie, pour le client, une économie de mise de fonds qui va jusqu'à 20% dans certains cas."

Nanti d'une vaste expérience de plusieurs décennies dans l'industrie de la séparation et de la synthèse des gaz atmosphériques et autres à basse température, Air Liquide joue un rôle important dans le domaine du gaz naturel liquide depuis ses débuts. En effet, en 1963, la compagnie fabriquait, à Montréal, le matériel à basse température destiné à la première usine productrice de gaz naturel liquide à l'échelle mondiale, à Arzew (Afrique du Nord). Cette usine, d'une production quotidienne de 150 millions de pi. cu., expédie régulièrement le gaz naturel liquide en France et en Angleterre par des navires-citernes spéciaux.

Air Liquide achevait, tout dernièrement, la construction d'une usine de liquéfaction de gaz naturel pour la Memphis Light, Gas and Water Division (Memphis, Tennessee, E.-U.).

Actuellement en exploitation, cette usine, qui fait partie d'un complexe de \$7 millions, est la plus grande installation de ce genre au service du public aux États-Unis. Elle liquéfie 5 millions de pieds cubes de gaz par jour et sa capacité de stockage (en surface) équivaut à 1 milliard de pieds cubes de gaz naturel.

Un avenir prometteur s'offre au gaz naturel liquide au Canada. Non seulement la consommation domestique et industrielle s'accroît sans cesse, mais déjà se dessinent de nouvelles et fascinantes applications. Parmi celles-ci, les spécialistes étudient l'utilisation du gaz naturel liquide comme carburant pour les avions supersoniques et les véhicules de tous genres.

Bourse de Toronto

Le mouvement descendant s'accroît hier

TORONTO — Une vague de prises de profits s'est abattue sur la Bourse de Toronto mercredi à la suite de quatre jours consécutifs de gains. Les transactions n'ont pas été nombreuses.

Cette situation a entraîné une baisse de 88 dans l'indice industriel qui est descendu à 167.61.

Les reculs ont dépassé les avances dans une proportion de 290-173 alors que 236 valeurs sont demeurées inchangées.

Consumers' Gas a perdu 1-2 descendant à 29-3/4. Bow Valley et Famous Players ont perdu chacun 7-8 descendant à 20-1/2 et 39-3/8. Jefferson Lake et Computing Devices ont perdu 3-4 chacun glissant à 61-1/2 et à 111-1/4.

Labatt, qui a séparé ses actions sur une base de deux pour une, a perdu 3-8 descendant à 14-3/8.

Les pétroles de l'Ouest n'ont pas été trop affectés par les prises de profits et ont réussi à enregistrer un faible gain à l'indice.

Scurry-Rainbow, qui avait fait un bond en bas mardi, en a fait un autre de l'avant passant à 36, un gain de 2-1/2, et Pacific Pete a gagné 3-8 montant à 20-1/2. Dome est baissé de 1-1/2 à 58 et Canadian Superior a baissé de 1-4 à 44.

Denison a perdu 1 tombant à 85 et Roman Corp., dont le principal actif sont les actions de Denison, a perdu 1-1/4 descendant à 29-5/8.

Au nombre des spéculatives, D'Eldon a perdu 23 tombant à 98 en 332,000 transactions.

Titres au Comptoir

	Offre	dem.
Administr. & Trust	26	28
Bank West. Canada	12 1/2	13 1/4
B.C. Moly Wta.	9	9 1/4
Charter Credit	2 1/4	3
Corp. d'Epan 1970 Wta.	—	1.00
Crown Life	23	25
Consolidated Theatres "A"	6 1/4	7 1/4
Credit	2 1/2	3 1/4
Eastern Can. Savings	2 1/4	2 1/2
Hafner-Fabrics	1 1/4	1 1/2
Harvey Food	13	13 1/4
Industrial Life	18	20
Int. Systems	21 1/2	22 1/4
Les Frevoysants	15 1/2	17
LondonLife	44	46
North Telephone 5 1/4 P.	27	28
Paco	1 1/4	1 1/2
Que. Savings Bank	6 1/4	7 1/4
Security	12 1/4	13
Steadman Ind.	25	26
Stability Life	3 1/4	4
Univ. Pac.	8	8 1/4
Univ. Paciflow	72	75
Zodiac	1.00	2.00

Tassé & Associés, Ltée

Courtiers en valeurs

215, rue Saint-Jacques, Montréal

Tél. 849-3761

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

En marge des activités financières d'Armure Mines Ltd

Armure Mines Ltd a soumis à la Bourse Canadienne un amendement pour ses filiales, daté du 15 septembre 1967. Il y est divulgué les changements suivants survenus dans ses affaires:

a) l'élection de M. Peter E. Price, comme administrateur de la compagnie, en remplacement de M. Thomas G. Kendall, qui a démissionné.

b) un accord de souscription et d'option daté du 22 août 1967, en vertu duquel Hevenor and Company Limited, agissant au nom de Rhonda Securities Limited (Charles Wyckham Walker) pour un intérêt de 50% et au nom de Draper Dobie and Company, agissant au nom de Alness Investments Limited (Martin Fremont, Shelly Bokser et Halbey Bokser) pour l'autre intérêt de 50%, ont souscrit tel nombre d'actions de la compagnie à tel prix ou prix à être déterminés, tel que requis, aux fins de pourvoir la compagnie d'une somme globale de \$80,000.00. Il est entendu que lesdits prix ne devront pas être moins de 15cts l'action par un maximum de 400,000 actions et qu'ils augmentent de 5 cts l'action pour tout nombre additionnel d'actions requis par l'entreprise pour obtenir son montant net de \$80,000.00. En considération de ceci, Armure Mines a consenti des options d'achat permettant l'acquisition d'un nombre additionnel d'actions représentant 50% du total des actions souscrites fermes, à des prix augmentant de 5 cts l'action dans chaque cas. Ces options sont susceptibles d'être exercées en tout temps dans les 3 mois et l'offre proposée desdites actions doit se faire par l'intermédiaire d'un marché libre et distribuées par la Bourse de Toronto, à une date qui sera déterminée par les souscripteurs.

Price approuve la création de 600,000 actions privilégiées, 5.6 p.c.

Lors d'une assemblée générale spéciale qui a eu lieu hier, les actionnaires de la compagnie Price Limited ont approuvé la création de 600,000 actions privilégiées 5.6 p.c. cumulatif, rachetables, d'une valeur au pair de \$100. Le président M. T. R. Moore, a déclaré que la compagnie, ainsi qu'il a été annoncé précédemment, va maintenant offrir officiellement aux actionnaires de Fraser Companies, Limited d'échanger leurs actions, à raison d'une nouvelle action privilégiée 5.6 p.c. de Price et de deux droits de souscription d'actions de Price, pour quatre actions ordinaires de Fraser. Les documents relatifs à cette offre devraient être postés à tous les actionnaires de Fraser, sauf ceux résidant aux E.-U., à la fin de la semaine.

"L'acquisition de Fraser donnera à Price un accès immédiat aux marchés des papiers fins commerciaux et des papiers à base de pâte mécanique, tout en assurant une diversification des revenus. Les actions de Fraser n'ont pas dépassé le cours de \$25 au cours des cinq derniers mois et sont tombées à \$16 quand le dividende d'automne n'a pas été versé. Le redressement récent de ces actions est attribué, dans les cercles financiers, à des rumeurs d'acquisition auxquelles on associe le nom de Price. L'acceptation, à la majorité, de l'offre officielle, pour le 13 novembre, assurera aux actionnaires de Fraser, qui auront échangé leurs actions à cette date, un dividende privilégié à compter du 1er octobre 1967, à un taux équivalent à celui versé antérieurement par Fraser, y compris les extras.

Les ventes de Price ont augmenté de \$102 millions en 1962 à \$144 millions, en 1966, et la part des actionnaires est passée de \$145 millions à \$162 millions pendant la même période. Au cours de ces années, les bénéfices ont augmenté de 78 cents à \$1.25 par action, soit un gain de 60 pour cent.

L'offre de Fanny Farmer à Laura Secord expirera le 26 octobre à 5 p.m.

En outre des données antérieures rendues publiques le 5 octobre 1967, la Bourse de Montréal a été avisée que les détenteurs d'actions ordinaires de Laura Secord Candy Shops Ltd peuvent accepter l'offre de Fanny Farmer Candy Shops Inc. en déposant leurs certificats entre les mains de l'Eastern & Chartered Trust Company Ltd, 34 ouest rue King, à Toronto, Ont. L'offre expirera à 5 p.m. le 26 octobre 1967, à moins qu'elle soit prolongée. Fanny Farmer n'est pas obligée d'acheter aucune action, à moins que 475,000 actions de Laura Secord aient été déposées. Dans l'affirmative, Fanny Farmer achètera, alors, au moins 475,000 actions de Laura Secord. Si plus de 475,000 actions sont déposées, Fanny Farmer se réserve le droit d'acquiescer toutes les actions déposées excédant le chiffre précité de 475,000 actions et toujours au prix de \$18, en fonds canadiens, l'action, ou Fanny peut aussi se contenter d'acheter les seules 475,000 actions déposées et aucun excédent. Si Fanny acquiesce 475,000 actions ou plus de Laura Secord, mais moins que toutes les actions déposées, tous les achats seront, alors, au prorata pour les actions déposées par les actionnaires de Laura Secord et la même proportion des actions déposées sera achetée de chaque actionnaire. S'il y a dépôt de plus de 475,000 actions à la date d'expiration de l'offre, Fanny Farmer peut, à son gré, prolonger son offre. En outre, si moins de 475,000 actions sont déposées, Fanny Farmer se réserve le droit d'acheter toutes les actions ainsi déposées.

M.K.H. MacDonald élu président d'un organisme, groupant 44 compagnies de finance parmi les plus importantes au pays.

Adressant la parole hier devant les membres du Conseil fédéré des ventes des compagnies de finance, M. Keith H. MacDonald vice-président exécutif et général senior de l'Industrial Acceptance Corporation Limited fit remarquer que "les années passées ont été cause de bien des maux de tête pour les entreprises précitées. On y notait même un semblant de conspiration. Il est vrai que certaines compagnies ont progressé trop vite et que d'autres ont rencontré bien des difficultés à obtenir des fonds, mais, par contre, plusieurs ont profité de la situation pour innover et plusieurs des innovations constituèrent, en quelque sorte, des compromis basés sur des sains principes," au dire de M. MacDonald, qui a été élu, hier, président du Conseil ci-haut mentionné, dont les membres étaient en congrès dans notre ville depuis quelques jours. Ce Conseil représente 44 compagnies de finance parmi les plus importantes au Canada. Ce n'est donc pas une sinécure que d'être à la tête du Conseil précité, d'autant plus que les conditions du marché monétaire sont loin d'aider au genre d'affaires des compagnies de finance, présentement. Heureusement que M. Keith H. MacDonald, en plus des fonctions précitées, est membre du conseil d'administration de The American Bankers Association; ce qui permettrait d'en conclure que leur sort est entre bonnes mains en ces temps difficiles.

MARCEL CLEMENT

MULTIPLIER

vos dollars au moyen d'un portefeuille diversifié, voilà la plus solide protection contre le tourbillon de l'inflation.

Quel que soit votre objectif financier... revenu pour la retraite, fonds pour l'éducation ou simplement une épargne pour l'avenir... Keystone du Canada protège vos dollars contre l'inflation.

SI VOUS AVIEZ COMMENCÉ CE PROGRAMME LE 31 DÉCEMBRE 1952 AVEC UN MINIMUM DE \$100 ET \$50 PAR MOIS PAR LA SUITE, LES \$9,350 INVESTIS AU 1 JUILLET 1967 AURAIENT VALU \$25,553.*

Pour obtenir un prospectus gratuit, téléphonez ou écrivez aujourd'hui même.

* Ce tableau présume le réinvestissement de toutes les distributions. On ne peut assurer que ces résultats se reproduiront à l'avenir.

KEYSTONE
DU CANADA,
FONDS D'ACCUMULATION,
L.T.E.E.

1 PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL

NOM _____

ADRESSE _____



QUAND ON A
LE PIED MARIN

Le Coin des fruits de mer, voilà le port idéal où mouiller l'ancre après avoir bien burlingué.

Y a 'la mer' à boire entre amis, et les meilleurs fruits de mer de l'Atlantique pour un lunch en coup de vent. Tout le monde à l'abordage!

LE QUAI DU
TOURNEBROCHE

LE CHÂTEAU CHAMPLAIN

Hier, ce fauteuil de CPA est demeuré vide jusqu'à Vancouver

Il faut l'admettre. La chose arrive.

Parfois, deux, trois ou même quatre fauteuils.

Les gens modifient leur itinéraire et contremandent

leurs réservations. D'autres présumant qu'il est inutile de tenter même de faire une réservation.

Evidemment, nous sommes occupés. Donnez-nous

quand même un coup de fil. Le plus souvent, nous serons en mesure de vous trouver une place.

Le numéro à composer à Montréal est 861-9361, ou consultez votre agent de voyages.

Ce fauteuil libre pourrait être le vôtre.

Vols quotidiens entre Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver.

LES LIGNES AÉRIENNES CANADIEN PACIFIQUE
CANADIEN PACIFIQUE—TRAINS/CAMIONNAGE/BATEAUX/AVIONS/HÔTELS/TELECOMMUNICATIONS/LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...



BOSTON — De retour à la Ligue Nationale! Et c'est justement Warren C. Giles, le président de la Ligue Nationale de Baseball qui félicite Gil Hodges après sa nomination au poste d'instructeur en chef des Mets de New York. On sait qu'en 1967 Hodges pilotait les Sénateurs de Washington de la Ligue Américaine. (Téléphoto AP)

A Blue Bonnets

Une vente aux enchères de chevaux prometteurs

Une entreprise unique, mise sur pied dans le but bien précis de stimuler l'élevage des chevaux "standardbred" dans la Province de Québec, sera présentée en 2 sessions les 19 et 20 octobre, au Parc Richelieu.

Il s'agit du premier encan de chevaux du Québec, une vente aux enchères, qui offrira aux acheteurs éventuels un total de 171 chevaux d'âges variés.

Tous les profits réalisés à l'issue de ces deux journées seront utilisés sous forme d'addition aux bourses en argent, qui seront offertes pour les compétitions futures, réservées aux chevaux élevés au Québec.

Cette vente, qui sera ouverte au public, aura comme encanteur Paul Bernard, un vétérinaire reconnu parmi les hommes à chevaux. Chacune des deux sessions est prévue pour 11 h.m.

Un total de 34 consignataires offriront leur marchandise et parmi les plus importants seront les fermes Sanguinet, Miron et Angus, trois des plus réputés centres d'élevage au Québec.

Quoique offrant aussi des chevaux de tout âge, l'attention sera surtout portée sur la jeune marchandise, puisque

les "yearlings" représentent environ un tiers des bêtes offertes.

Suivant le courant de popularité que connaissent les courses sous harnais au Québec, il est à prévoir que cette vente des Encans de chevaux du Québec Inc. saura soulever l'intérêt des personnes déjà associées à ce sport, tout comme celui de ceux qui seraient intéressés à débiter dans cet intéressant domaine.

Le nombre de juments poulaines aussi à l'encan ajoutera un intérêt particulier. Il est aussi entendu, que les jeunes poulains en vente seront éligibles pour les futures réserves aux chevaux d'élevage québécois, qui vont toujours augmentant, sur les différentes pistes de la Province.

Le président des Encans de chevaux du Québec Inc. est Georges Giguère, secrétaire des courses au Parc Richelieu. Michael MacCormac, directeur des courses à Blue Bonnets, en est le vice-président.

Les directeurs sont MM. Giguère et MacCormac et Raymond Lemay, vice-président exécutif de Blue Bonnets et président du Parc Richelieu, plus Sebastian Brisson, représentant la U.H.A., et Hubert Soucie, représentant l'Association des éleveurs du Québec.

Entre-temps, ce jeudi est soirée de détente à Blue Bonnets. L'action reprendra de main soir, alors que sera présenté un amble-préféré de \$7,500, opposant six chevaux, dont Key Pebble, Miss Baker Adios, Dusty Kay Gold, Baron Adios, R.Yankee Wann et Tarpot Prince.

Le Montréalais a visité le plancher au premier round, mais fut sauvé par la cloche.

Béliveau marque son 400ème but

Canadien gagne 2-1 à Pittsburgh

PITTSBURGH — Le 400e but dans la carrière de Jean Béliveau a permis aux Canadiens de Montréal de vaincre les Penguins de Pittsburgh 2-1 hier soir, à l'ouverture de la Ligue Nationale de hockey.

Béliveau est ainsi devenu, après Gordie Howe et Maurice Richard, le 3e joueur de la LNH à enregistrer 400 buts et plus sous la grande tente.

Les Penguins, une des six nouvelles équipes du circuit, ont lutté à chances égales pendant la majorité du match.

Gilles Tremblay s'est échappé pendant une punition à Carol Vadnais dans la première période et a pris Hank Bassen en défaut.

Andy Bathgate a évité le blanchissage aux locaux en déjouant Rogatien Vachon avec un lancer de la ligne bleue après que Henri Richard eut frappé le poteau d'un but désert.

Les Penguins n'ont pas su profiter de six jeux de puissance au cours des deux premières périodes devant les 9,307 spectateurs qui ont assisté au premier match entre un ancien club et une nouvelle équipe de l'expansion.

SOMMAIRE
Première période:
1. Montréal 2, Pittsburgh 1 (17:29)
Punitions — Backstrom 2:55, Schinkel 8:42, Larose 11:00, Hurlbut 11:59, Vadnais 15:35, Ubrico 11:40.
Deuxième période:
2. Montréal 2, Pittsburgh 1 (35:35)
Punitions — Rousseau (2:55), Vadnais (8:40), Ubrico (11:40), Schinkel (14:49), Ferguson (15:11).
Troisième période:
3. Montréal 2, Pittsburgh 1 (58:06)
Punitions — Bassen (2:08), Larose (par Canadien 37, Pittsburgh 36).

Buts
MONTREAL: Vachon, Défense Laperrière, J.C. Tremblay, Harris, Vadnais, Savard, Avard — Béliveau, G. Tremblay, Backstrom, Larose, Cournoyer, Provost, Rousseau, Richard, Ferguson, Redmond, Lemay.
PITTSBURGH: Bats — Bassen, Défenses Boivin, MacNeil, Price, Mattiussi, McCallum, Avants — Stratton, Fonteyne, Bathgate, Igard, Schinkel, Des, Dillabough, McDonald, McCrory, Andrea, Ubrico.
Arbitre — Ashley, Juges de lignes — Lewis, Sheller.



Pittsburgh — J.C. Tremblay s'est révélé une des vedettes de la joute d'hier soir alors que le Canadien faisait l'ouverture officielle de sa saison contre les Penguins de Pittsburgh. Reith McCreary tente ici en vain de ravir la rondelle à J.C. qui protège Rogatien Vachon dans la cage du Canadien.

NEW-YORK 6 CHICAGO 3 T-RIVIÈRES 5 DR'VILLE 4

SOMMAIRE
Première période:
1. Chicago 3, New York 1 (11:20)
Punitions — Jarrett 4:29, Neilson 14:41, Hillman 18:48.
Deuxième période:
2. New York 6, Chicago 3 (25:14)
Punitions — Jarrett 4:29, Neilson 14:41, Hillman 18:48.
Troisième période:
3. New York 6, Chicago 3 (40:06)
Punitions — Jarrett 4:29, Neilson 14:41, Hillman 18:48.

Buts
NEW-YORK: Bats — Gagnier, Défense — Berven, Brown, Gaudin, Young, Marshall, Avants — Ullman, MacGregor, Hargrove, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.
CHICAGO: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.

Buts
T-RIVIÈRES: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.
DR'VILLE: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.

Buts
T-RIVIÈRES: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.
DR'VILLE: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.

Buts
T-RIVIÈRES: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.
DR'VILLE: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.

Buts
T-RIVIÈRES: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.
DR'VILLE: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.

Buts
T-RIVIÈRES: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.
DR'VILLE: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.

Buts
T-RIVIÈRES: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.
DR'VILLE: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.

Buts
T-RIVIÈRES: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.
DR'VILLE: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.

Buts
T-RIVIÈRES: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.
DR'VILLE: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.

Buts
T-RIVIÈRES: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.
DR'VILLE: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.

Buts
T-RIVIÈRES: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.
DR'VILLE: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.

Buts
T-RIVIÈRES: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.
DR'VILLE: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.

Buts
T-RIVIÈRES: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.
DR'VILLE: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.

Buts
T-RIVIÈRES: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.
DR'VILLE: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.

Buts
T-RIVIÈRES: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.
DR'VILLE: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.

Buts
T-RIVIÈRES: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.
DR'VILLE: Bats — Dryden, Norris, Delvecchio, F. Smith, Pennington, Terbeche, Jarrett, Forward, Orban, Martin, Goyer, Burke, Williams, Suther, Stanfield, McKenzie, Krake.

GARDIENNE POUR RICO

Rico Petrocelli qui a claqué deux circuits pour les Red Sox hier après-midi fut le premier joueur à quitter le parc Fenway. La raison? Il lui fallait retourner à la maison afin d'aider son épouse avec les enfants.

"Mon épouse est restée à la maison parce qu'il nous fut impossible de trouver une gardienne", dit Rico.

Mais sa dame sera-t-elle au stade pour la 7e et dernière joute?

"Je n'ai sans rien, de rouspéter Rico. Si nous avions une gardienne elle sera sûrement avec nous au stade!"

Chose certaine, les Red Sox ne permettront pas à Rico de demeurer à la maison pour surveiller les enfants!

La charte à Blue Bonnets

PREMIÈRE COURSE — 67 NW \$1,500
Conditions — Trot 1 mille - Bourse: \$1,400
1. 11:11/4 2.09 R. Coutu 18.00
2. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
3. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
4. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
5. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
6. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
7. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
8. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
9. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
10. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
11. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
12. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30

DEUXIÈME COURSE — 67 NW \$1,500
Conditions — Trot 1 mille - Bourse: \$1,400
1. 11:11/4 2.09 R. Coutu 18.00
2. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
3. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
4. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
5. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
6. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
7. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
8. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
9. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
10. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
11. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
12. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30

TROISIÈME COURSE — 67 NW \$1,500
Conditions — Trot 1 mille - Bourse: \$1,400
1. 11:11/4 2.09 R. Coutu 18.00
2. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
3. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
4. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
5. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
6. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
7. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
8. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
9. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
10. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
11. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
12. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30

QUATRIÈME COURSE — 67 NW \$1,500
Conditions — Trot 1 mille - Bourse: \$1,400
1. 11:11/4 2.09 R. Coutu 18.00
2. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
3. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
4. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
5. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
6. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
7. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
8. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
9. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
10. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
11. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
12. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30

CINQUIÈME COURSE — 67 NW \$1,500
Conditions — Trot 1 mille - Bourse: \$1,400
1. 11:11/4 2.09 R. Coutu 18.00
2. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
3. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
4. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
5. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
6. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
7. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
8. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
9. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
10. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
11. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
12. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30

SIXIÈME COURSE — 67 NW \$1,500
Conditions — Trot 1 mille - Bourse: \$1,400
1. 11:11/4 2.09 R. Coutu 18.00
2. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
3. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
4. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
5. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
6. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
7. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
8. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
9. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
10. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
11. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
12. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30

SEPTIÈME COURSE — 67 NW \$1,500
Conditions — Trot 1 mille - Bourse: \$1,400
1. 11:11/4 2.09 R. Coutu 18.00
2. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
3. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
4. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
5. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
6. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
7. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
8. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
9. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
10. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
11. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
12. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30

HUITIÈME COURSE — 67 NW \$1,500
Conditions — Trot 1 mille - Bourse: \$1,400
1. 11:11/4 2.09 R. Coutu 18.00
2. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
3. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
4. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
5. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
6. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
7. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
8. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
9. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
10. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
11. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
12. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30

NEUVIÈME COURSE — 67 NW \$1,500
Conditions — Trot 1 mille - Bourse: \$1,400
1. 11:11/4 2.09 R. Coutu 18.00
2. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
3. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
4. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
5. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
6. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
7. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
8. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
9. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
10. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
11. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
12. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30

DIXIÈME COURSE — 67 NW \$1,500
Conditions — Trot 1 mille - Bourse: \$1,400
1. 11:11/4 2.09 R. Coutu 18.00
2. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
3. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
4. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
5. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
6. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
7. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
8. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
9. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
10. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
11. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
12. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30

ONZIÈME COURSE — 67 NW \$1,500
Conditions — Trot 1 mille - Bourse: \$1,400
1. 11:11/4 2.09 R. Coutu 18.00
2. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
3. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
4. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
5. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
6. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
7. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
8. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
9. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
10. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
11. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
12. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30

DOUZIÈME COURSE — 67 NW \$1,500
Conditions — Trot 1 mille - Bourse: \$1,400
1. 11:11/4 2.09 R. Coutu 18.00
2. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
3. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
4. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
5. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
6. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
7. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
8. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
9. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
10. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
11. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30
12. 11:11/4 2.09 J. C. St-Jacques 4.30

HOCKEY

HIER
Ligue Nationale
Montréal 2, Pittsburgh 1
New York 6, Chicago 3
Detroit 4, Boston 4
Minnesota à St-Louis
Philadelphie à Californie
ALJOURD'HUI
Aucune partie
Vendredi
Pittsburgh à St-Louis
HIER
Ligue Américaine
Buffalo 5, Providence 3

CLASSEMENT

Division Est	G	P	N	PP	PC	Pt
Canadien	1	0	0	2	1	2
New York	1	0	0	6	3	2
Detroit	0	0	1	4	4	1
Boston	0	0	1	0	0	0
Chicago	0	1	0	3	6	0
Toronto	0	0	0	0	0	0

Division Ouest	G	P	N	PP	PC	Pt
Canadien	1	0	0	5	3	2
Cleveland	0	0	0	0	0	0
Hershey	0	0	0	0	0	0
Hochester	0	0	0	0	0	0

LES COMPTES

	B A P
telle, New York	2 2
vin, New York	0 3
sterenko, Chic.	0 3
Hull, Chic.	2 0
liams, Bost.	2 0
lman, Det.	2 0
rrshall, New York	1 1
yyette, New York	1 1
ming, New York	1 1
dge, Boston	0 2
liveau, Canadien	1 0
Tremblay, Canadien	1 0
ryk, Boston	1 0
rice, Boston	1 0
Kenze, Boston	1 0
renson, New York	1 0
thgate, Pittsburgh	1 0
ung, Detroit	1 0
rtin, Chicago	1 0

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...



C'est sous la douche que Rico Petrocelli se remet de ses émotions d'avoir cogné deux circuits contre Dick Hughes, des Cards de St-Louis. Viva El Rico!

Waslewski aurait mérité de gagner

Tout heureux après le match, Dick Williams, le pilote des Red Sox, sympathisait cependant avec son jeune lanceur Gary Waslewski.

"Il est vraiment dommage que Waslewski n'ait pu recevoir le crédit pour cette importante victoire, de dire Williams. Pendant cinq manches Gary a lancé une partie du

tonnerre et a joué un grand rôle dans notre triomphe!"

Incidentement, Waslewski a déclaré aux journalistes qu'il a tout simplement manqué d'énergie à la 5e manche — car la dernière fois qu'il commençait une partie fut le 3 septembre, à Toronto contre le Syracuse de la Ligue Internationale.

Jones à un cheveu d'avoir été le bouc émissaire!

C'est Dalton Jones qui a croisé le marbre avec le point qui devait éventuellement assurer la victoire aux Red Sox

— ce qu'il fit toutefois en ignorant les ordres de son instructeur au troisième coussin.

Il fut d'ailleurs révélé après la joute que Jones avait reçu l'ordre de s'arrêter au 3e but mais qu'il ignora le signal de Eddie Popowski pour continuer sa course jusqu'au marbre où il fut déclaré saut. Heureusement pour lui!

IL NE COMPREND RIEN AU MASSACRE

Red Schoendienst a dit ne rien comprendre au massacre dont fut victime son artillerie Dick Hughes. "Il est vrai par contre que Hughes a souvent lancé des balles hautes alors que généralement il lance très bas", de souligner le pilote des Cards.

D'autre part Schoendienst est de l'avis que Julian Javier était sauf au premier coussin à la dixième manche — mais l'arbitre le jugea autrement et le retrait de Javier mit fin à un ralliement du St-Louis.

PERSONNE DE CHOISI

WASHINGTON — Le gérant général des Sénateurs de Washington, George Selkirk, a déclaré qu'il ne savait pas encore qui succéderait à Gil Hodges comme gérant des Sénateurs. Il n'aura aucun entretien avec des candidats à ce poste avant son retour de la réunion de la ligue qui aura lieu à Chicago à partir du 18 octobre.

GIBSON: PRÊT!

Bob Gibson qui a remporté deux des trois victoires des Cards s'est dit prêt pour le grand match de cet après-midi.

"Je donnerai tout ce que j'ai au monticule. Suis-je nerveux? Après la première joute je l'étais sans doute un peu... mais ce n'est pas si pire aujourd'hui!"

Gibson aura eu l'avantage de trois jours de repos contre seulement deux jours de répit pour son adversaire Jim Lonborg.

"Parfois ce sont ces petites choses qui font toute la différence", de souligner Gibson. On le verra aujourd'hui.

UN TÊTE À TÊTE DÉCISIF ENTRE GIBSON-LONBORG

BOSTON — Les combats Red Sox de Boston ont égalé les chances à 3-3 dans la Série mondiale hier en bombardant les lanceurs des Cards de St-Louis avec 12 coups sûrs, y compris quatre circuits, lors d'un gain de 8-4 dans la 6e joute de la série.

Rico Petrocelli a cogné deux circuits dans le grillage au-dessus du "Green Monster" et Carl Yastrzemski ainsi que Reggie Smith ont également bouclé le circuit.

Lou Brock en a réussi un de deux points au profit des Cards.

Un total-record de 11 lanceurs, dont huit par les Cards, ont été envoyés au monticule, préparant ainsi le duel rêvé dans la 7e joute aujourd'hui entre Jim Lonborg et Bob Gibson, deux gagnants de deux joutes dans la série.

Dix Red Sox sont allés au bâton lors de la poussée dramatique des Red Sox dans la 7e manche, marquée de quatre points grâce au double de Joy Foy, cinq simples et un ballon-sacrifice. Brock avait réduit à néant leur avance de 4-2 au début de la manche avec un circuit aux dépens de John Wyatt.

Pendant cette manche incroyable, Brock a tenté en vain d'attraper le coup de Foy, qui a ainsi produit le point victorieux.

L'arrêt-court Dal Maxvill a pris la mauvaise direction sur une balle de double jeu qui a résulté en un simple, puis Smith a réussi un simple chanceux entre trois rivaux.

Deveine de Hughes

Cette explosion a marqué un changement complet dans cette série qui avait été dominée jusque-là par les lanceurs Lonborg et Gibson. Wyatt a hérité de la victoire même s'il a alloué le plus long circuit de la journée.

D'autre part, même si Dick Hughes a connu la distinction peu recommandable d'accorder trois circuits dans une même manche des séries, ce fut Jim Lamabe qui a écopé du revers.

Tirant de l'arrière 3-1 après le 4e match et obligés de répéter un exploit réussi par seulement trois équipes auparavant, les champions de la ligue Américaine ont comblé le déficit et s'en remettent maintenant à leur as Lonborg.

Explosion de Petrocelli

Petrocelli, qui n'avait frappé qu'un coup en 14 essais au cours des cinq premiers matches, a cogné un circuit dans

la 2e manche et a répété son exploit aux dépens de Hughes dans la 4e reprise.

Après que les exploits d'Yastrzemski, Smith et Petrocelli eurent chassé Hughes du monticule dans la 4e manche, ce qui semblait leur avoir assuré la victoire, les Cards ont égalé les chances au début de la 7e reprise grâce au circuit de Brock.

Le toit est tombé sur la tête des Cards dans la deuxième moitié de la manche alors que Lamabe a remplacé Nelson Briles, qui avait cédé sa place à un frappeur d'urgence après avoir tenu les Sox en échec pendant deux reprises.

Après un retrait, le frappeur d'urgence Dalton Jones a frappé un simple dans la droite, puis Foy a suivi avec un long coup dans la gauche, que Brock a tenté en vain d'attraper, pour le point victorieux.

Le lanceur gaucher de relève Joe Hoerner a été accueilli par le simple de Mike Andrews, faisant compter Foy, puis il a accordé un autre simple à Yastrzemski avant de céder sa place à un autre gaucher, Larry Jaster.

Jerry Adair a alors produit un autre point avec un long ballon au champ centre. Maxvill a pris ensuite la mauvaise direction sur le coup de Scott, puis le ballon de Smith est tombé en lieu sûr, produisant le quatrième point dans la manche.

Le premier circuit de Petrocelli avait donné une marge au lanceur débutant Gary Waslewski, mais les Cards ont répliqué avec deux points dans la 3e manche avec un double de Javier, un simple et un vol de but par Brock et un simple de Flood.

La fin, enfin

Gary Bell, qui avait succédé à Wyatt, a évité le désastre dans les deux dernières manches.

A la suite d'un simple de Cepeda et un double de Shannon après un retrait, il a retiré Javier sur un coup en fleche, a accordé un but sur balles à Maxvill, remplissant les coussins, puis a retiré le frappeur d'urgence Dave Ricketts sur un ballon à Yastrzemski.

Même dans la 9e manche, les Sox ont connu des inquiétudes. Brock a commencé la reprise avec un long ballon que Thomas a attrapé dans le fond du champ droit. Après le retrait de Flood au champ intérieur, Maris a frappé un simple, mais Cepeda a mis fin au match avec un roulant à l'intérieur.



Par la bouche de leurs canons! Voici trois joueurs des Red Sox qui, hier après-midi, ont répondu aux Cards par la bouche de leurs canons... ou si vous aimez mieux par la force de leurs bâtons. Quatre circuits à trois, dont un par Reggie Smith, à gauche, deux pour Rico Petrocelli au centre, et un autre par Carl Yastrzemski, à droite. (Telephoto AP)

Les records tombaient hier comme des feuilles mortes!

Quelques records furent égalés et abaissés hier après-midi dans la 6e joute de la Série Mondiale à Boston.

Les 3 circuits des Red Sox dans une manche représentent un record d'équipe — ainsi que le fait d'avoir réussi ces 3 circuits contre un même artiller.

Les 4 circuits aux dépens de Hughes égalent un autre record détenu conjointement par Charley Root, des Cubs de Chicago et Junior Thompson, des Reds de Cincinnati.

Et les 5 coups de quatre buts contre Hughes (4 mercredi et un à la 2e joute) égalent

aussi un record des séries établi par Lew Burdette, des Braves de Milwaukee en 1958.

St-Louis a de plus égalé un autre record en utilisant huit lanceurs dans la même joute.

Et le total de 11 artilleurs pour les deux clubs est un nouveau record des séries.

WILLIAMS CHASSE LONBORG DU STADE

Jim Lonborg qui officiera au monticule pour le match décisif de cet après-midi... n'a pu voir la fin de la partie d'hier.

De quitter immédiatement le stadium et de retourner chez lui afin de bien se reposer.

D'expliquer Williams: "Lonborg lancera aujourd'hui après avoir joui de seulement

deux jours de repos. Par contre son opposant Bob Gibson aura eu trois jours afin de récupérer ses forces. Chaque minute de repos est donc une chose très précieuse pour Lonborg!"

La série en chiffres

Voici les faits saillants de la 6e joute de la Série Mondiale ainsi que de la Série jusqu'ici:

HIER

Assistance: 35,188
Revenus nets: \$272,436.00
Part de commissaire: \$40,865.40
Part des clubs: \$57,892.55 chaque
Part des ligues: \$57,892.55 chaque

APRÈS 6 JOUTES

Assistance: 268,897
Revenus nets: \$2,078,171.10
Part de commissaire: \$311,725.68
Part des joueurs: \$705,878.44
Part des clubs: \$265,141.44 chaque
Part des ligues: \$265,141.44 chaque



Pourquoi la Renault 10 n'est-elle pas une petite voiture comme les autres?

Parce qu'elle a été pensée différemment. Sans souci d'économie.

La Renault 10 est en effet la seule petite voiture qui sache voir grand, et qui vous le prouve: sièges moelleux grand confort à rembourrage de caoutchouc mousse; insonorisation impeccable; 4 portes; freins à disque sur les 4 roues — garantie de sécurité en toutes saisons; moteur puissant et robuste aux reprises exceptionnelles.

Et les qualités de la Renault 10 ne s'arrêtent pas là. Car elle a aussi été pensée en fonction de votre budget, comme le prouvent son prix modique, le coût peu élevé de son entretien et sa consommation minime (40 bons miles au gallon). Et avec une Renault 10, vous roulez en toute tranquillité, sachant que

vous pouvez compter sur un service après-vente qui couvre tout le Canada.

Venez l'essayer sans plus tarder.

RENAULT 10

Renault va plus loin.

Automobiles Renault Canada Ltée,
1305, boul. Marie-Victorin, St-Bruno, Qué.

Veuillez m'adresser renseignements et brochures sur la Renault 10, ainsi que les nom et adresse du concessionnaire le plus proche.

NOM: _____

ADRESSE: _____

MD-6



savoir voyager c'est aussi savoir où s'arrêter.

à Québec

«motor hotel»

au cœur de la ville

AIR CLIMATISÉ

PISCINES INTÉRIEURE & EXTÉRIEURE

RESTAURANT, SALON, BAR

RESERVATION 418-661-7701



LE GIN de KUYPER
EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR

DEPUIS 1695

John de Kuyper & Son
BLENDED GIN • DISTILLÉ À MONTRÉAL • LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

Les preuves de la mort de Guevara

par Irineu Guimaraes, de l'AFP

LA PAZ (de l'envoyé spécial de l'A.F.P. Irineu Guimaraes). — La carrière du médecin révolutionnaire Ernesto "Che" Guevara-Fernando Ramon s'est terminée où elle avait commencé: en Bolivie. Il est sûr que le mystère persiste. Et pourtant les autorités boliviennes ont rassemblé le maximum de preuves. La physiologie du cadavre du guerillero tombé le 8 octobre 1967 dans un canyon du sud-est bolivien coïncide sur bien des points avec celle du légendaire médecin cubain. Cette trace de balle sur le dos de la main gauche est bien une cicatrice de la Sierra Maestra. La protubérance des arcades sourcilières, la finesse des traits du visage, le dessin des narines, cette nonchalance qu'exprime le regard lointain et qu'accentue encore ce petit rictus désabusé du bas du visage, la mort a-t-elle tous ces détails qui composent sur le "Che" vivant ce célèbre portrait de charme qui a ensorcelé tant de gens.

Il y a finalement la preuve assez sérieuse des empreintes digitales. Et pourtant on doute encore. Les petites différences de ressemblance — tel par exemple l'air trop jeune du cadavre ou le teint trop blanc de ce guerillero mort qui ne garde le moindre fond de hâle, ces petites différences là, on n'en tient pas tellement compte pour amener le doute. C'est plutôt l'ensemble de l'histoire elle-même que l'on n'arrive pas à faire tenir debout.

Il y a bien sur le témoignage du principal accusé du "procès" de Camiri, le jeune écrivain français Régis Debray. Arrivé en Bolivie au début de cette année, Debray a réussi à pénétrer dans le campement guerillero de Nanzahuazu pour y interviewer "Che" Guevara disparu de l'actualité depuis deux ans. Il existe mille raisons de croire que ce rendez-

vous a bien eu lieu et même qu'il dura longtemps. Mais de l'interview du chef guerillero par le journaliste français, on n'en a jamais entendu parler.

Cela est étrange. Régis Debray est depuis cinq mois en prison. Les échecs successifs des guerilleros ont par ailleurs permis à l'armée bolivienne de s'emparer d'une masse considérable de documents et de photographies. Mais avant la présentation du cadavre, la présence de l'ancien ministre cubain dans le maquis bolivien était restée toujours un sujet de discussion.

"Oui, "Che" Guevara était avec nous. Je l'ai connu un soir. Je n'ai pu m'empêcher, ce soir-là, de lui dire que je l'avais reconnu. Pour toute réponse, il m'adressa un sourire et n'a pas prononcé un seul mot. C'était le chef de notre groupe". Ces déclarations du guerillero "El Camibá" capturé le 29 septembre près de Higuera ont semblé aux journalistes qui l'écoutaient à Camiri un peu trop taillées pour la presse.

D'autre part le tableau décrit par les communiqués et reportages au cours des dernières semaines, d'un "Che" Guevara malade, se traînant péniblement à dos de mulet à travers la guérilla bolivienne, a suscité des réserves. Vers le milieu du mois de septembre, certaines rumeurs assez étonnantes ont circulé à Camiri. On disait que les guerilleros étaient décidés, en cas de danger, à exécuter "Che" Guevara et à l'enterrer quelque part dans la brousse pour faire croire qu'il avait disparu et faire ainsi durer sa légende.

D'autres circonstances semblent aujourd'hui bizarres. Pendant tous ces derniers temps on a parlé, et même montré en photo, des sosses de l'ancien ministre cubain, engagés dans la guérilla; par ailleurs on a toujours été frappé de la quantité étonnante de photos du "Che" après chaque succès de l'armée bolivienne. Une énorme quantité de ces photos datent de l'époque des activités de Guevara à Cuba même. On est arrivé à se demander quel intérêt il pourrait y avoir, et pour qui, à montrer avec insistance les

portraits de l'ancien compagnon de Castro et à dénoncer continuellement sa présence en Bolivie.

En revanche, certains arguments tendant à prouver que l'homme qui chevauchait un mulet à travers les maquis boliviens était bien "Che" Guevara paraissent assez solides.

Les habitants du hameau de "Aito Seco" où les guerilleros ont campé pendant 48 heures vers la fin de septembre, l'ont bien reconnu sur les photos que les militaires leur ont montrées par la suite. On dit que ces gens là n'avaient jamais entendu parler de Guevara.

D'autre part, on fait remarquer que les manœuvres de dépistage menées par le groupe de guerilleros traqués par les "rangers" boliviens sur les rives du Rio Grande jusqu'aux canyons de Higuera, ont dû être le fait d'un chef extrêmement expérimenté dans ce genre de guerre: Finalement depuis deux semaines, les militaires boliviens étaient à ce point convaincus que "Che" Guevara était dans le maquis, et qu'il était perdu, qu'ils n'arrivaient plus à garder le secret. Quoiqu'il en soit le cadavre est là. Il sera enterré à Valle Grande.

Sur la tombe du guerillero mort, le nom du défunt, Ernesto-Che-Guevara-Fernando-Ramon, résume la carrière de ce médecin argentin qui, du Guatemala jusqu'aux confins du Chaco, aura semé un vent de révolution sur les champs de l'Amérique latine.

Ottawa s'oppose à l'usage de la force en Rhodesie

NATIONS UNIES (PC) — Le Canada s'est opposé à l'emploi de la force pour renverser le régime de la minorité blanche de Rhodesie mais a admis que les sanctions économiques prises contre la colonie rebelle n'avaient pas été aussi efficaces qu'on l'attendait.

"Je dois avouer franchement," a déclaré M. Gérard Pelletier, prenant la parole mardi devant le comité de l'ONU sur les territoires en attente, "que jusqu'ici l'effet des sanctions n'a pas été aussi rapide et aussi étendu que nous l'avions espéré."

Mais M. Pelletier, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires extérieures M. Paul Martin, a ajouté:

"Tout en reconnaissant que le régime a réussi à surmonter dans une certaine mesure les effets immédiats des mesures imposées par le Conseil de sécurité, l'effet cumulatif de ces sanctions devrait augmenter considérablement sur une longue période."

Son discours faisait suite à ceux de plusieurs délégués africains qui ont réclamé l'emploi de la force pour renverser le gouvernement qui s'est unilatéralement séparé de la Grande-Bretagne, en novembre 1965.

La Grande-Bretagne a rejeté l'emploi de la force pour renverser le gouvernement ou pour appliquer les sanctions économiques, prétendant que les sanctions atteindraient graduellement le but cherché.

Faisant allusion à l'emploi de la force, M. Pelletier a répété que le Canada hésitait étant donné "le coût matériel et humain de telles mesures et leurs graves répercussions politiques, sociales et économiques à l'intérieur et à l'extérieur de la Rhodesie".

"Le gouvernement du Canada reconnaît la responsabilité spéciale du Royaume-Uni en ce qui touche la Rhodesie et continuera à appuyer les mesures que le Royaume-Uni prendra afin d'amener un retour au gouvernement constitutionnel dans ce territoire."

Le Conseil de sécurité avait d'abord décidé l'application de sanctions volontaires et par la suite, en décembre dernier, avait demandé l'imposition de sanctions obligatoires dans tous les domaines sauf au point de vue humanitaire.

"Même avant l'application de sanctions obligatoires," a dit M. Pelletier, "le Canada avait placé un embargo total sur le commerce avec la Rhodesie avec des exceptions très limitées dans le domaine humanitaire et cet embargo a toujours été maintenu."

HONG-KONG — Un ordinateur électronique à très grand rendement a été mis au point par l'Institut de recherches techniques de l'Académie des sciences de la Chine populaire, a annoncé jeudi radio Pékin dans une émission captée à Hong-Kong. Cet ordinateur, qui est l'un des plus puissants du monde, sera employé par les spécialistes chinois des sciences nucléaires, des fusées et de la navigation spatiale, ainsi que dans la mise au point de différents programmes de l'économie nationale, ajoute Radio-Pékin.

Selon Hanoi

Les raids contre Haiphong coûtent cher aux E.-Unis

HANOI — (AFP) En quarante jours, depuis le 31 août dernier, quarante-huit avions américains ont été abattus à Haiphong et "de très nombreux pilotes chevronnés capturés ou anéantis", annonce le "Quan Doi Nhan Dan", journal de l'armée populaire du nord.

"C'est, écrit le journal, la période des raids américains la plus dure et la plus soutenue mais les Américains ont payé très cher, au cours de ces quarante jours". Dix-huit jours ont été marqués par des raids et il est arrivé à plusieurs reprises que l'on compte 60 à 70 sorties par jour contre Haiphong.

C'est le 21 septembre que les Américains fournirent les plus grands efforts contre Haiphong, note le journal, mais c'est aussi le jour où ils ont enregistré leurs plus grandes pertes: sept avions abattus par les forces armées d'Haiphong. Les 3, 4 et 5 octobre, les attaques des Américains furent également incessantes mais les Américains perdirent dix avions.

Pendant chaque raid, des dizaines d'hélicoptères et d'avions skyrider à hélice se sont tenus en permanence au-dessus de la mer pour récupérer éventuellement les pilotes des avions abattus.

Selon le journal, l'aviation américaine a utilisé de nouvelles manœuvres tactiques pour déjouer la défense anti-aérienne d'Haiphong.

Le travail du port, écrit encore le journal, continue jour et nuit et les dockers ont été renforcés par d'autres travailleurs de la ville et par le personnel des administrations, qui viennent aider au déchargement des bateaux en plus de leurs activités normales. Le travail est ainsi rendu plus rapide: le déchargement des bateaux demande, selon les cas, précise le "Quan Doi Nhan Dan", de un à trois jours de moins que par le passé.

Thieu: Saigon accueillera favorablement "toutes les initiatives de paix"

SAIGON, (AFP) — Le général Nguyen Van Thieu, chef de l'Etat sud-vietnamien, a déclaré hier qu'il accueillerait favorablement "toutes les initiatives de paix d'où qu'elles viennent que ce soit des nations du monde libre ou des nations neutres, ou des nations du bloc communiste".

Le général Thieu a fait cette déclaration à Saigon, à l'occasion de la séance inaugurale du Sénat élu le 3 septembre dernier.

C'était le premier discours que le président de la République prononçait depuis que son élection a été validée par l'Assemblée constituante du Sud-Vietnam le 2 octobre.

Le général Thieu, a déclaré hier qu'il accueillerait favorablement "toutes les initiatives de paix d'où qu'elles viennent que ce soit des nations du monde libre ou des nations neutres, ou des nations du bloc communiste".

"Nous avons souvent été déçus par l'attitude toujours obstinée du Nord-Vietnam", a dit d'autre part le général Thieu, mais "même aujourd'hui, nous souhaitons sincèrement que le gouvernement du Nord-Vietnam accepte de s'asseoir à la même table que nous pour discuter des mesures logiques et concrètes en vue d'une négociation efficace".

Le chef de l'Etat a tracé les grandes lignes du programme de son prochain gouvernement, programme qu'il a résumé en trois points principaux:

PRIMO: Construire la démocratie en organisant notamment des partis politiques et en reconnaissant l'opposition, en restaurant la souveraineté nationale et en instituant un système judiciaire indépendant.

SECUNDO: Restaurer la paix en accueillant toutes les initiatives de paix d'où qu'elles viennent. Il a lancé à ce sujet un avertissement au gouvernement du Nord-Vietnam, déclarant que si ces initiatives de paix n'étaient pas acceptées et "si l'ennemi continue son agression et sa subversion, notre lutte reprendra et sera

intensifiée sur les plans militaire et politique".

TERTIO: Réformer la société pour "créer un nouvel ordre basé sur la justice sociale". Le problème déterminant, dans ce domaine, a précisé le général Thieu sera de ramener la sécurité dans les campagnes, d'éliminer la corruption "dans l'armée aussi bien que dans l'administration" et de réformer l'appareil administratif.

Les soixante élus composant le sénat ont longuement applaudi le chef de l'Etat.

La grande vente saisonnière de gants Morgan!
chevreau glace double de soie ou de laine
Importations françaises! Tres bas prix de vente!

Morgan

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON



Gant 8-boutons
double soie ou laine

12.98

Gant 4-boutons
double soie ou laine

9.98

Gant fantaisie
double soie

9.98

La vente saisonnière de Morgan tant attendue!... qui allie la qualité aux prix très économiques. Chevreau glacé de haute élégance, souple, de coupe impeccable en longueurs diverses pour tous les goûts et toutes les occasions, doublé de soie ou de laine pour plus de confort durant la saison froide. Ces importations françaises, réputées pour leur fini et leur qualité insurpassable, vous sont offertes à ces bas prix grâce à un achat spécial de Morgan. Coutures fines, galbe impeccable en pointures 6 1/2, 7, 7 1/2 et 8. Ne manquez pas cette aubaine Morgan!

A. Gant longueur 8 boutons, noir, brun ou vison, doublé de soie ou de laine. (Double laine, à centre-ville seulement) 12.98

B. Gant longueur 4 boutons, noir, brun ou vison, doublé de soie ou de laine 9.98

C. Gant ajouré à insertions contrastantes et parure métal doublé de soie. Noir/vison ou vison/brun. (Pointure 8 non disponible). Vente spéciale 9.98

D. (Non représenté) Gant longueur 6 boutons, noir ou brun, doublé de laine 10.98

E. (Non représenté) Gant court noir ou brun, doublé de laine. (Centre-ville seulement). 7.98

Téléphoner à 842-6261

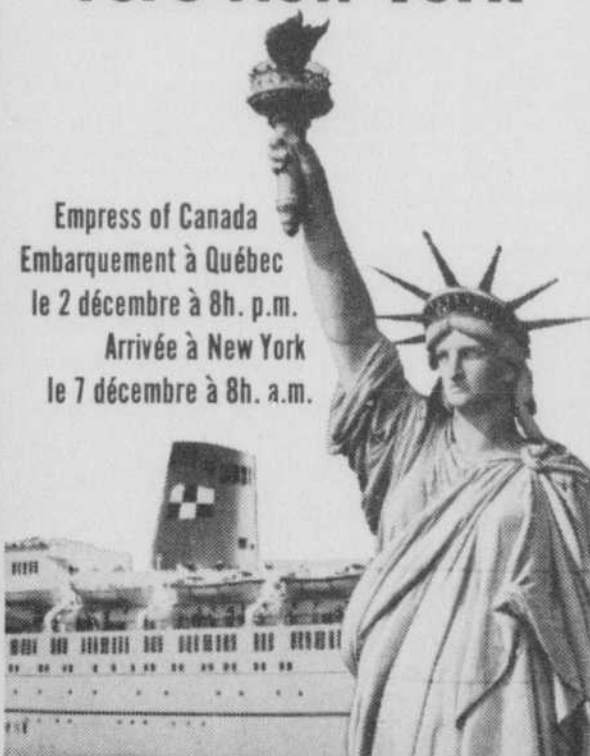
Gants - Rayon 20 - au rez-de-chaussée
Centre-ville, Dorval, Boulevard, Rockland
et Snowdon sauf avis contraire

Téléphoner à 842-6261

HEURES D'OUVERTURE: Centre-ville et Snowdon, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.
Dorval, Rockland et Boulevard, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 10 h.

Croisière spéciale vers New York

Empress of Canada
Embarquement à Québec
le 2 décembre à 8 h. p.m.
Arrivée à New York
le 7 décembre à 8 h. a.m.



Faites la croisière spéciale de ce paquebot. Quatre jours et demi merveilleux à bord de l'"Empress of Canada", hôtel flottant, stabilisé et climatisé.

Quoi de plus agréable que de faire la sieste sur le pont-promenade vitré, d'humer l'air revigorant de l'océan qui aiguisé l'appétit (et quels repas vous attendent)! En outre, de nouveaux amis, des réceptions, les films les plus récents transforment votre voyage en gala.

Puis ce sera la splendeur de New York parée de ses plus beaux atours pour Noël. Dans Manhattan, ça bouge: il y a les boutiques, le théâtre, les excursions. Vous pouvez aussi demeurer à bord de l'"Empress of Canada" et faire la première croisière de la saison aux Antilles. Départ de New York le 9 décembre.

Joignez-vous aux joyeux vacanciers de décembre. Il n'y a rien de tel pour se mettre dans l'atmosphère des Fêtes. Le voyage peut vous coûter aussi peu que \$100. Consultez votre agent de voyages ou un bureau du Canadien Pacifique.

VOYAGEZ
Canadien Pacifique

TRAINS/CAMIONNAGE / BATEAUX/AVIONS / HOTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE